

Rapport ***d'activité*** **2010**



- avril 2011 -

Table des matières

La vie de l'association	3
1. Les adhérents	5
2. Le Conseil d'administration.....	6
3. L'Assemblée générale du 4 mai 2010.....	7
4. Le Conseil d'administration élu le 6 mai 2008.....	9
5. Le personnel de l'ADRC en 2010.....	11
Département Etudes et Conseils	13
1. L'action du département Etudes et Conseils.....	15
2. Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2010.....	17
3. Consultations, études de projets et concours en 2010	18
4. Assistance à projet et études de faisabilité.....	19
5. Demandes d'informations et de conseils	21
6. Etudes de parc 2010.....	22
7. Echanges d'information avec le CNC et les organismes publics.....	23
8. Documents et journées de réflexion.....	24
9. Participation à des actions de formation	25
Information - Animation – Formation	27
1. Information des exploitants – Prévisionnements	29
2. Centre-ressources : site Internet, photothèque	30
Mission Patrimoine	33
1. Missions et services	35
2. Bilan des actions 2010 – Aide à la diffusion	35
3. Bilan des actions 2010 – Accompagnement	41
4. Service à destination des salles – Mise en réseau et Centre-ressources.....	45
5. Annexes	52
L'accès au film (Tirage et circulations de copies supplémentaires)	57
1. Pour l'accès des territoires au cinéma.....	59
2. Localités desservies	65
3. Contextes de l'accessibilité aux films.....	70
4. Répartition géographique des copies par région ADRC.....	78
5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures	94
6. Répartition par nationalité des films.....	96
7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film	98
8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films.....	99
9. Art et Essai.....	100
10. Répartition par distributeur.....	101
11. Répartition des entrées.....	105
12. Apport économique de l'ADRC	108
Annexes	111
• Tableau général : films – copies – résultats - Procédure Petites Villes - Procédure Villes Moyennes et procédure Art et Essai	
• Liste des localités ayant bénéficié de la procédure Petites Villes	
• Modes d'intervention de l'ADRC pour l'accès au film	

La vie de l'association

Année 2010

1. Les adhérents
2. Le Conseil d'administration
3. L'Assemblée générale du 4 mai 2010
4. Le Conseil d'administration élu le 6 mai 2008
5. Le personnel de l'ADRC en 2010

1. Les adhérents

Au 31 décembre 2010, l'Agence pour le développement régional du cinéma comptait 1.049 adhérents, contre 1.026 adhérents en 2009, 1.037 adhérents en 2008 et 1.038 en 2007, soit une nouvelle progression du nombre d'adhérents qui permet d'atteindre le plus haut niveau d'adhésions jamais enregistré.

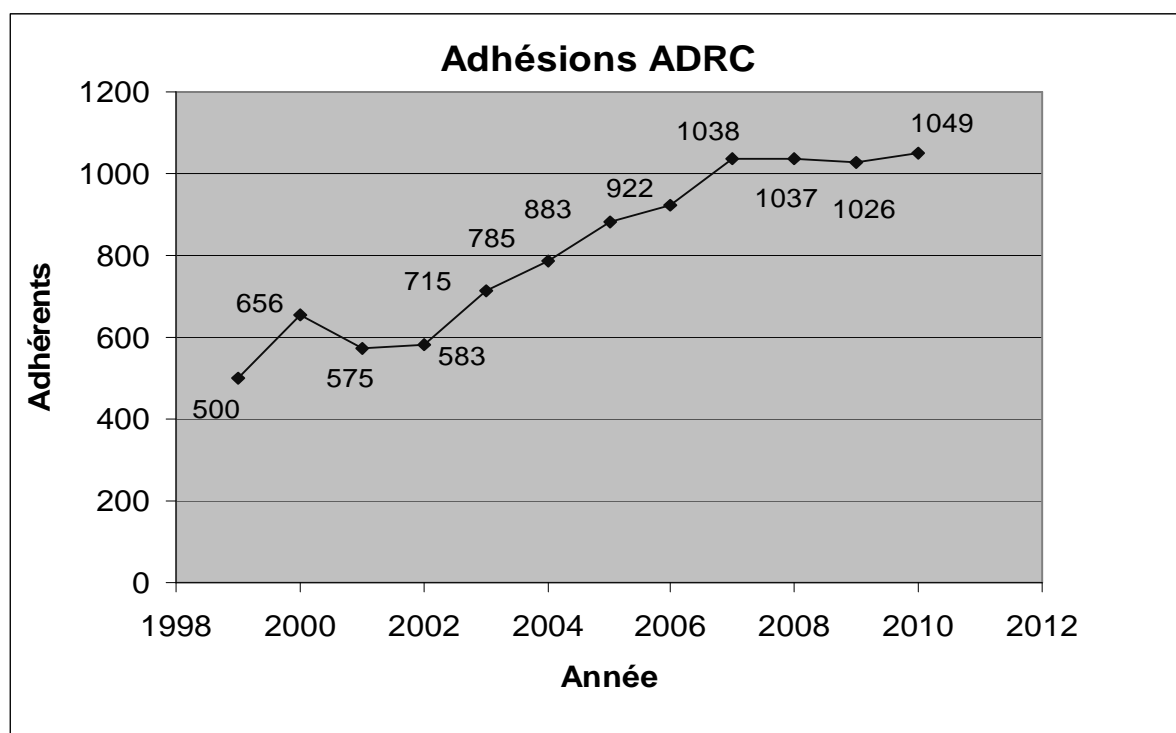
La répartition par collèges se présente ainsi :

- 816 exploitants (792 en 2009 et 794 en 2008) ;
- 13 ententes ou groupements de programmation (14 en 2009 et 2008) ;
- 52 sociétés de distribution (49 en 2009 et 46 en 2008) ;
- 32 producteurs (34 producteurs en 2009 et 2008) ;
- 33 réalisateurs (34 en 2009 et 40 en 2008) ;
- 103 collectivités locales (103 en 2009 et 109 en 2008).

Les adhésions sont ainsi stables ou en progression dans toutes les catégories à l'exception de celle des producteurs.

Dans le collège des collectivités, il faut noter comme l'année précédente que les communes de moins de 10.000 habitants ne forment plus aujourd'hui que 47 % du total des collectivités adhérentes, les collectivités rassemblées dans les trois autres catégories (de 10.000 à 20.000 habitants ; de 20.000 à 50.000 habitants ; et collectivités de plus de 50.000 habitants) représentent maintenant 53 % des adhésions de cette catégorie, confirmant la tendance des dernières années.

L'évolution du nombre total d'adhésions de 1999 à 2010 montre une augmentation totale de plus de 110 %.



L'évolution du nombre d'adhérents de 2002 à 2010 pour chacune des catégories se présente ainsi :

Statistiques adhésions	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Exploitants	455	557	630	693	724	806	794	792	816
Programmateurs	14	11	15	13	16	13	14	14	13
Distributeurs	15	17	26	34	36	35	46	49	52
Producteurs	13	10	16	25	25	42	34	34	32
Réalisateurs	32	41	34	28	27	40	40	34	33
Collectivités	53	79	64	90	94	102	109	103	103
Total	582	715	785	883	922	1.038	1.037	1.026	1.049

2. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration élu en mai 2008 s'est réuni à trois reprises en 2010 : les 16 février, 30 mars et 21 octobre 2010.

16 février 2010

Le Conseil d'administration a examiné le premier bilan des interventions 2009 pour l'accès aux films, caractérisées notamment par l'accroissement des interventions pour les films recommandés Art et Essai et les films de diffusion réduite et moyenne.

Les administrateurs ont été informés de la consommation du budget copies en 2009.

Le Conseil a arrêté ensuite les trois budgets pour 2011 : budget copies, budget de fonctionnement, budget d'aide aux éléments de tirage.

Il a fixé la date de l'Assemblée générale au 4 mai 2010 et la date du 30 mars 2010 pour le Conseil d'administration qui adoptera le rapport moral et le rapport financier soumis aux adhérents lors de cette Assemblée.

L'étude ADRC 2009 sur l'accès aux films, élaborée à la demande du CNC afin d'alimenter la réflexion du CNC et des professionnels sur les difficultés actuelles, a été ensuite présentée aux administrateurs.

Enfin, les administrateurs ont débattu des perspectives du déploiement de la projection numérique après l'avis de l'Autorité de la concurrence remettant en cause le projet de fonds de mutualisation porté par le CNC.

30 mars 2010

Les administrateurs ont arrêté le rapport moral et le rapport financier préparés par le Président et le Bureau du conseil afin qu'ils soient adressés aux adhérents en vue de l'Assemblée générale.

Le Conseil d'administration a choisi pour thème du forum de discussion de l'Assemblée du 4 mai la projection numérique et les modalités de son encadrement.

Enfin, les administrateurs ont analysé les tirages de copies effectués au premier trimestre 2010 et ont débattu du nécessaire encadrement de la transition à la projection numérique.

21 octobre 2010

Le Conseil d'administration a examiné le bilan des interventions pour l'accès aux films des neuf premiers mois de l'année. Il a été informé des résultats de l'étude menée par l'ADRC sur le parc des salles indépendantes de la région Rhône-Alpes et leur passage à la projection numérique.

Le Conseil a débattu ensuite du taux de location appliqué aux copies ADRC.

Les bases des budgets pour 2011 ont d'autre part été adoptées par le Conseil en vue de la réunion budgétaire avec le CNC en décembre 2010.

Enfin, un large débat s'est engagé entre les administrateurs en ce qui concerne la transition à la projection numérique et les interventions de l'Agence pour un meilleur accès aux films, en argentique durant cette période de transition, puis dans le futur contexte de diffusion numérique.

3. L'Assemblée générale du 4 mai 2010

Les adhérents de l'ADRC se sont réunis, sous la présidence de Lucas BELVAUX, en Assemblée générale à la FÉMIS – Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son.

Le trésorier de l'Association, Patrick BROUILLER, a donné lecture du rapport financier dont les éléments essentiels sont les suivants :

- les comptes de l'année 2009 ont été arrêtés avec un déficit comptable de 41.730 € (contre un excédent de 40.674 € en 2008) ;
- le résultat financier 2009 a subi la forte baisse des taux d'intérêts et dégage au titre des intérêts des placements un excédent de 30.001 € contre + 70.144 € l'année précédente, ce qui ne permet pas d'absorber le déficit d'exploitation ;
- le déficit comptable sera affecté en diminution du report à nouveau, poste des fonds propres de l'Agence au passif du bilan ;
- compte tenu de ce déficit et des investissements réalisés en 2009 (principalement dans le renouvellement de deux ordinateurs et l'acquisition d'un logiciel), le fonds de roulement évolue négativement de – 39.826 €. Ce fonds de roulement reste cependant largement positif à 235.712 € ;
- l'actif immobilisé est passé de 68.322 € à la fin de 2008 à 58.576 € à fin 2009 ; les principaux postes du passif sont les fonds associatifs qui passent de 309.993 € à la fin 2008 à 258.518 € à fin 2009 ;
- les dettes de l'Association sont constituées par des dettes fournisseurs à hauteur de 615.474 € fin 2009 contre 747.413 € en 2008. Ces dettes sont essentiellement constituées par la facturation des laboratoires pour les tirages de copies.

Le Commissaire aux comptes, Yves LE BIHAN, a certifié les comptes de l'Agence, dont il a confirmé la gestion prudente et efficace.

Il a constaté qu'effectivement la diminution de rendement des placements provisoires de trésorerie de l'Agence a conduit à la réduction des produits financiers de – 40.000 €, ce qui conduit à un exercice déficitaire. Il a rappelé que, néanmoins, la situation nette de l'Agence reste très satisfaisante avec 260.000 € de réserves.

Jean-Michel GÉVAUDAN a apporté des précisions concernant l'élaboration des budgets pour 2010 en soulignant que les discussions avec le CNC ont été tout à fait bonnes pour le budget copies et le budget de fonctionnement. Le CNC a pris en compte la diminution des rendements des placements de trésorerie qui réduit les ressources propres de l'Agence dans un contexte qui s'impose à tous les acteurs économiques, en proposant une évolution de sa subvention de fonctionnement identique à celle proposée aux autres associations.

Le rapport financier et les résolutions financières ont été adoptés à l'unanimité par les adhérents présents et représentés.

Lucas BELVAUX a donné ensuite lecture du rapport moral en mettant particulièrement l'accent sur les éléments suivants :

- le nombre des adhérents de l'Agence s'établit à 1.026 et reste ainsi stable à un niveau élevé ;
- la progression globale de la fréquentation payante française a été de l'ordre de 5,7 %, mais cette évolution est apparue très contrastée entre la grande exploitation et les exploitations moyennes et petites. Cela a conduit l'Agence à intervenir de manière toujours fortement majoritaire pour des titres de diffusion réduite ou moyenne pour 91 % des titres et 79 % des copies ;
- l'Agence a financé en 2009 le tirage de 1.658 copies de 136 films dont 93 % étaient recommandés Art et Essai, 96 % étaient de diffusion réduite ou moyenne et 72 % étaient d'origine européenne (dont 49 % français). Près de 1.500 localités différentes ont ainsi pu voir leur offre de films améliorée. Le dispositif destiné aux petites villes a mis en place 1.281 copies, et les dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai un total de 377 copies ;
- la vigilance accrue quant à la pertinence des interventions s'est traduite par plus de 150 circulations de copies organisées par l'Agence et finalement alimentées par des copies distributeurs déprogrammées à l'issue de leur première semaine ;
- le travail concret engagé par l'Agence durant les années précédentes s'est poursuivi afin de mieux apprécier les coûts d'une transition vers la projection numérique, notamment par l'étude menée avec la région Centre à l'échelle du parc régional de salles pour déterminer les contraintes et les coûts techniques et d'adaptation de la diversité des salles de cette transition ; à travers la participation de l'ADRC, en tant qu'expert associé, aux travaux du Collectif des Indépendants pour le Numérique – CIN ; et enfin en 2009 / 2010 par la réalisation d'une deuxième étude de parc régional sur la transition à la projection numérique des établissements de la région Rhône-Alpes.

Les adhérents ont adopté à l'unanimité le rapport moral.

À l'issue de la partie statutaire de l'Assemblée générale, les adhérents ont débattu sur le thème « Projection numérique, diversité des films et des salles ». Ce débat a fait l'objet d'une synthèse adressée à l'automne à tous les adhérents.

4. Le Conseil d'administration élu le 6 mai 2008

Agence pour le Développement Régional du Cinéma Conseil d'administration élu le 6 mai 2008

Président : - M. Lucas BELVAUX (depuis le 07/12/2006), Réalisateur de films

Membres de droit :

- | | |
|---------------------------|---|
| - M. Roch-Olivier MAISTRE | · Médiateur du Cinéma |
| - M. Philippe LEVRIER | · Président de la Commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles de cinéma |
| - M. Raoul PECK | · Président de la FÉMIS (Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son) |
| - M. Pierre-William GLENN | · Président de la CST (Commission supérieure technique de l'image et du son), représenté par Mme Romaine LEGARGEANT |

Membre d'Honneur : · M. Alain AUCLAIRE

Élus des membres adhérents

Collectivités Territoriales :

- | | |
|--------------------------|---|
| - M. Serge LAGAUCHE | · Sénateur, élu municipal de Créteil
[suppléant : M. Jean-François BURGOS, élu municipal de Gennevilliers (92)] |
| - M. Alexandre TACHDJIAN | · Conseiller Général de l'Ain (01)
[suppléant : M. François HUWART, Ancien Ministre, Maire de Nogent-le-Rotrou (28)] |

Distributeurs :

- | | |
|---------------------|---|
| - Mme Mima FLEURENT | · Société de distribution Colifilms
[suppléant : M. Eric VICENTE, Sophie Dulac Distribution] |
| - M. Didier LACOURT | · Société de distribution Diaphana
[suppléant : M. Eric LAGESSE, Pyramide Distribution] |

Réalisateurs :

- Mme Emilie DELEUZE · Réalisatrice de films
[suppléante : Mme Solveig ANSPACH, réalisatrice]
- M. Bertrand van EFFENTERRE · Réalisateur de films
[suppléant : M. Michel FERRY, réalisateur]

Producteurs :

- M. Christophe ROSSIGNON · Nord-Ouest Production
[suppléant : M. Serge LALOU, Les Films d'Ici]

Programmateurs :

- M. Francis FOURNEAU · Cinexpansion du Val-de-Loire (41)
[suppléant : M. François BOUTONNET, programmeur, Cinémaginaire (66)]

Exploitants :

- M. Patrick BROUILLER · Exploitant à Marly-le-Roi (78), Nanterre (92)
[suppléant : M. Alain BOUFFARTIGUE, exploitant à Auch (32)]
- Mme Catherine CAVELIER · Exploitante à Nantes (44)
[suppléant : M. Bertrand DAUFOUY, exploitant à Bouguenais(44)]
- M. Gilles RADIGUE · Exploitant à Acigné (35)
[suppléante : Mme Marie-Louise TROADEC-LE QUÉRÉ, exploitante à Perros-Guirec (22)]
- Mme Maïthé VIALLE · Exploitante à Sarlat (24)
[suppléant : M. Bernard DUROUX, exploitant à Brive-la-Gaillarde (19)]

Un représentant du Ministre de la Culture, le Contrôleur d'Etat auprès du CNC et le Directeur Général du CNC, ou son représentant, assistent également de droit aux séances du Conseil d'Administration, avec voix consultatives, ainsi qu'un représentant des CTP (Comités Techniques Professionnels) de l'Agence, M. Thierry TABARAUD.

5. Le personnel de l'ADRC en 2010

Délégué général Jean-Michel GÉVAUDAN

Secrétaire général Pierre GRAS

Département diffusion – correspondants régionaux :

- Solenne BIANCO
- Cécile CAMILLERI
- Laurence FIÈRE
- Benoît GAURIAU
- Burçak TARAN
- Nicolas VILLETTE
- Base de données : Louis BÈGUE

Département Patrimoine Rodolphe LERAMBERT
Anne RIOCHE, assistante

Département Etudes et Conseils Christian LANDAIS, Architecte-conseil,
Responsable des études
Matthieu BOURRIER, Architecte
Sébastien MORVAN, assistant

Gestion Ngoc Suong GRAS

Secrétariat Sylvie LECAMUS
Catherine MARCHAND

Département

Etudes et Conseils

1. L'action du département Etudes et Conseils
2. Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2010
3. Consultations, études de projets et concours en 2010
4. Assistance à projet et études de faisabilité
5. Demandes d'informations et de conseils
6. Etudes de parc 2010
7. Echanges d'information avec le CNC et les organismes publics
8. Documents et journées de réflexion
9. Participation à des actions de formation

1. L'action du département Etudes et Conseils

a) Principes d'action

Depuis sa création, les interventions de l'ADRC se situent au confluent de l'économie et de l'aménagement du territoire dans un secteur en développement, celui de l'aménagement culturel du territoire.

Les deux missions qui lui ont été confiées, et qui fondent la pertinence de ses interventions, ont toujours été indissociables : le maintien et le développement de la salle de cinéma sur l'ensemble des régions et l'amélioration de son accès au film.

Ainsi, l'ADRC réunit depuis plus de vingt ans la fonction **Etudes et conseils** et la fonction **Accès au film**.

Depuis sa création, le domaine d'expertise de l'Agence porte :

- sur des salles (et des projets),
- sur des sites, des villes, des agglomérations urbaines,
- sur des territoires (principalement départements et régions),
- sur les problèmes de fonctionnement des salles, sur les relations entre exploitants et collectivités territoriales, sur l'orientation de la programmation.

Les interventions peuvent concerner un **projet précis** (modernisation, réhabilitation ou création de salle), ou être orientées vers l'analyse transversale des besoins d'un milieu urbain ou rural (contributions aux études de faisabilité et aux études d'opportunité) ou être étendues à l'expertise des études de marché et aux programmations culturelles.

Elles peuvent aussi contribuer à **l'élaboration de politiques cinématographiques locales** et répondre au souci de départements ou de régions d'améliorer le fonctionnement du **parc de salles** de leur territoire.

Dans ce cas, elles se situent dans un cadre départemental (les Alpes-Maritimes, le Tarn, la Guadeloupe) ou régional :

- l'étude avec la région Centre en 2008/2009 ;
- l'étude de la région Rhône-Alpes en 2009/2010.

Il faut noter enfin que les interventions de l'Agence peuvent se dérouler en France métropolitaine comme dans les départements et territoires d'Outre-Mer (mission en Guadeloupe et Martinique en 2002 et en 2007).

Outre ces interventions, l'Agence élabore au service des exploitants, des collectivités et de tous ceux qui participent à des opérations d'aménagement cinématographique un ensemble de **documents d'études** (ressource, d'analyse, d'assistance) publiés annuellement (le rapport sur les Coûts prévisionnels des projets de salles soumis à la commission d'aide sélective du CNC) ou ponctuellement (le Guide des économies d'énergie dans les salles de cinéma ; le Guide pratique d'études des projets de salles en 2007) et organise des colloques scientifiques et des journées d'études sur les sujets relevant de son domaine d'action (colloque *Le Cinéma dans la cité* à Paris en 2000 ; journée d'études *Collectivités territoriales et salles de cinéma* à Auch en 2003).

Enfin, elle participe et initie en collaboration avec des organismes de formation (FNCC, UFOLIM, FÉMIS...) des sessions destinées aux élus, aux fonctionnaires territoriaux, aux professionnels de l'exploitation, aux étudiants désireux de se former à ces métiers.

b) Modalités d'intervention

L'Agence est sollicitée le plus souvent avant la mise au point du projet architectural, ce qui lui permet d'apporter une contribution aux études de faisabilité, à la recherche du meilleur site d'implantation ou du meilleur parti d'aménagement et de proposer différents scénarios de restructuration. Elle cherche à favoriser le dialogue entre exploitants, architectes et collectivités, ou entre services techniques et cabinets d'architecte. Et l'Agence est amenée aujourd'hui à travailler sur les programmes mis en concours par les collectivités territoriales et à participer, à la demande des porteurs de projet, au choix du maître d'œuvre.

Dans de nombreux cas, les interventions s'étendent sur deux années, soit par la complémentarité entre étude de faisabilité économique et étude de faisabilité architecturale, soit de plus en plus souvent par l'approfondissement du projet architectural lui-même.

L'avis de l'Agence est également sollicité sur le cahier des charges des études de marché ou pour l'expertise des résultats de ces études.

Une nouvelle tarification de ces interventions du département Etudes a été arrêtée par le Conseil d'administration en octobre 2009.

c) Interventions de l'Agence et actions du CNC

Par rapport à la procédure de l'aide sélective, l'intervention de l'Agence relève du conseil et non de la préconisation impérative. Elle se situe très en amont de l'instruction du dossier par le CNC, dans les phases pré-opérationnelles d'étude d'opportunité du projet.

D'autre part, le CNC, les DRAC, et d'autres organismes officiels peuvent faire appel à l'Agence lorsque leurs services ont été alertés par une particularité du projet : coût d'aménagement, non-viabilité du projet, difficultés d'insertion du projet sur son territoire.

2. Bilan d'ensemble des interventions sur projets en 2010

En 2010, l'ADRC a effectué des interventions, tant au niveau de la préconisation architecturale, des assistances à projet, des études de faisabilité, que des actions de conseil à maîtres d'œuvre, formation ou jury de concours.

Les interventions (consultations, études et avis sur projets, assistance et études de faisabilité) ont été réalisées à la demande :

- d'exploitants pour 2 dossiers ;
- d'associations pour 11 dossiers ;
- de collectivités territoriales pour 32 dossiers.

Six remarques générales peuvent être formulées :

- l'année 2010 est marquée par le nombre toujours élevé des missions d'assistance, plus complexes et s'inscrivant dans la durée au fur et à mesure des principales phases des projets, au nombre de quinze, tandis que le nombre des dossiers de consultation et d'études de projets reste lui aussi important à près de trente dossiers ;
- ce nombre important des projets actuellement suivis et des demandes d'intervention s'explique notamment par les décisions prises par les pouvoirs publics nationaux et les collectivités territoriales pour faciliter la transition à la projection numérique qui ont contribué à la relance de nombreux projets ;
- les questions d'accessibilité à traiter avant 2015, tout comme les situations de concurrence difficiles pour les établissements situés dans la zone d'attraction d'équipements neufs, amènent aussi les responsables des établissements à envisager plus globalement la rénovation de nombreuses salles ;
- dans de très nombreux cas, l'adaptation de ces établissements aux normes techniques, aux normes d'accessibilité handicapés et aux exigences de confort des spectateurs, compte tenu de la concurrence d'établissements neufs ou récemment rénovés, est particulièrement difficile. Les salles ne disposant que d'un ou deux écrans, qui forment la majorité des salles concernées par les interventions, rencontrent à cet égard des difficultés particulières ;
- les projets de salles recevant l'appui des collectivités s'intègrent fréquemment aujourd'hui à des projets de rénovation urbaine.

Parmi les plus importants projets suivis en 2010, il faut noter des projets participant de centralité urbaine dans des villes moyennes avec des situations de forte concurrence (ex. : Agen, Chambéry, Montceau-les-Mines) où le département Etudes a un rôle de diagnostic, d'expertise et même de « médiation » ; des projets de nouveaux complexes de centre-ville suivis dans leurs phases initiales entrant aujourd'hui en phase opérationnelle (ex. Antony, Blagnac, Berck, Coutances, Douchy-les-Mines, Montreuil, Sarrebourg) ; et enfin, d'importants projets privés (ex. : Ajaccio, Toulon).

Les données suivantes présentent de manière détaillée les interventions de chaque type.

3. Consultations, études de projets et concours en 2010

Consultations

Le département études est intervenu dans 20 sites pour une consultation consistant dans le diagnostic architectural des salles existantes et une analyse du projet de création, rénovation ou restructuration envisagée.

Consultation	Albertville	Dôme Cinéma	Restructuration	Association
Consultation	Auvergne	L'Oustal	Adjonction	Public
Consultation	Brioude	Paris	Rénovation	Public
Consultation	Charlieu	Les Halles	Rénovation	Association
Consultation	Chauffailles	Action Palace	Rénovation + Adjonction	Association
Consultation	Digoin	Le Majestic	Transfert + Adjonction	Association
Consultation	Draveil	Les 3 Orangeries	Expertise	Public
Consultation	Grenade-sur-Garonne	Foyer	Rénovation	Public
Consultation	Guebwiller	Florival	Adjonction	Public
Consultation	Labruguière	Création	Création	Public
Consultation	Laragne-Montéglin	Le Regain	Rénovation	Association
Consultation	Lussas	Salle de cinéma du Centre culturel	Rénovation	Public
Consultation	Meudon	Pôle culturel	Expertise	Public
Consultation	Mulsanne	Simone Signoret	Rénovation	Association
Consultation	Pirou	Le Cotentin	Restructuration	Public
Consultation	Saint-André-des-Eaux	Création	Création	Public
Consultation	Saint-Quay-Portrieux	Arletty	Réouverture	Public
Consultation	Thionville	La Scala	Rénovation ou Transfert	Public
Consultation	Valence	Lux Scène Nationale	Rénovation	Public
Consultation	Vaulx-en-Velin	Les Amphis	Rénovation	Public

Il a en outre, à la demande du Syndicat de Pays du Grand Amiénois, réalisé une étude territoriale pour trois établissements de la Somme.

Expertise	Albert	Le Forum	Rénovation	Public
Expertise	Doullens	Le Tivoli	Rénovation	Public
Expertise	Poix-de-Picardie	Le Trianon	Rénovation	Association

Enfin, les interventions du département Etudes prennent en certains cas la forme de réunions d'études des projets réunissant les divers interlocuteurs, et tout particulièrement les exploitants et les collectivités qui s'associent au projet.

Etude de projet	Aubenas	Palace et Navire	Transfert sur site unique	Privé
Etude de projet	Auch	Alsace et La Fayette	Transfert sur site unique	Public
Etude de projet	Buis-les-Barronies	Le Regain	Adjonction + Rénovation	Association
Etude de projet	Châtillon-sur-Seine	Création	Création	Association
Etude de projet	Hauteville-sur-Mer	Cinéma La Plage	Rénovation	Association
Etude de projet	Salles	Le Rex	Rénovation	Public
Etude de projet	Vernoux-en-Vivaraïs	Ecran Village	Rénovation	Public

4. Assistance à projet et études de faisabilité

Les interventions d'assistance à projet ou les pré-études de faisabilité sont plus approfondies et permettent aux porteurs du projet d'être accompagnés dans le temps de l'élaboration du projet.

Les études peuvent porter sur les domaines suivants :

- les choix urbanistiques : site potentiel d'implantation et projet urbain,
- le choix du programmiste et la validation et le contrôle du programme,
- la faisabilité de l'opération et l'estimation financière du projet,
- la participation au jury de concours et à la commission technique,
- l'information sur les modes de financement des projets,
- l'avis aux phases APS et APD.

En revanche, le département Etudes n'assure pas de mission de maîtrise d'œuvre et ne peut participer au choix des entreprises. De même, il n'assure pas de conduite d'opération au sens de la loi MOP.

Ces interventions sont réservées aux adhérents de l'ADRC.

L'année 2010 se caractérise par un nombre élevé de dossiers d'assistance dont la nature est plus complexe. 15 dossiers de ce type ont été traités durant l'année, faisant aujourd'hui, de manière systématique, l'objet d'une convention entre le bénéficiaire de l'assistance et l'Agence.

Assistance	Agen	Création (généraliste et Art et Essai)	Création	Public
Assistance	Ajaccio	Création	Création	Privé
Assistance	Antony	Select Louis Daquin	Reconstruction + Adjonction	Public
Assistance	Blagnac	Rex	Reconstruction + Adjonction	Public
Assistance	Berck-sur-Mer	Création	Création	Public
Assistance	Coutances	Les Drakkars	Rénovation	Public
Assistance	Douchy-les-Mines	Jean Renoir	Transfert	Public
Assistance	Mayenne	Le Vox	Rénovation	Public
Assistance	Montreuil	Méliès	Extension + Transfert	Public
Assistance	Noisiel	La Ferme du Buisson	Restructuration	Association
Assistance	Plaisance-du-Touch	Ecran 7	Extension + Transfert	Association
Assistance	Saint-Michel-sur-Orge	Marcel Carné	Réhabilitation	Public
Assistance	Sarrebourg	Le Lorrain	Transfert + Extension	Public
Assistance	Stenay	Création	Création	Public
Assistance	Toulon	Ariel	Restructuration	Association

5. Demandes d'informations et de conseils

De nombreux contacts ont été pris avec le service Etudes et conseil en 2010 par des exploitants, des associations ou des collectivités en vue de demandes d'informations ou de documentation, ou d'une future consultation ou mission d'assistance.

Citons par exemple les contacts avec des collectivités ou des exploitants des communes suivantes :

Annemasse (Haute-Savoie)
Aurillac (Cantal)
Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire)
Bar-sur-Seine (Aube)
Besançon (Doubs)
Chessy (Seine-et-Marne)
Compiègne (Oise)
Domont (Val-d'Oise)
Guadeloupe (Outre-mer)
Marignana (Corse-du-Sud)
Morlaix (Finistère)
Mourenx (Pyrénées-Atlantiques)
Onet-le-Château (Aveyron)
Péage-de-Roussillon (Le) (Isère)
Périers (Manche)
Rennes (Ille-et-Vilaine)
Réole (La) (Gironde)
Riom (Puy-de-Dôme)
Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)
Rumilly (Haute-Savoie)
Saint-Gaudens (Haute-Garonne)
Saint-Jean-d'Arves (Savoie)
Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie)
Saint-Savinien (Charente-Maritime)
Salins-les-Bains (Jura)
Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)
Taverny (Val-d'Oise)
Vaison-la-Romaine (Vaucluse)
Valette-du-Var (La) (Var)

Au premier trimestre de l'année 2011, un certain nombre de ces contacts a conduit à des consultations ou à la signature de convention d'assistance.

6. Etudes de parc 2010

Etude Rhône-Alpes

L'Agence a engagé au 4ème trimestre 2009 une étude sur la transition à la projection numérique du parc des salles indépendantes (196 établissements ; 369 écrans) de la région Rhône-Alpes. L'analyse de terrain a été menée par des équipes régionales mises sur pied par les associations de salles et le syndicat lyonnais des exploitations cinématographiques, après une réunion de formation de tous les participants avec l'Agence à Lyon le 30 octobre 2009.

Les architectes-conseil ont effectué la synthèse des données recueillies afin de dégager un coût global prévisionnel du passage de ce parc de salles à la projection numérique.

Les résultats de cette analyse de l'ensemble des données des salles, ainsi que de leur offre de films et d'actions, ont été débattus en 2010 en région avec tous les partenaires, pour constituer ensuite la base de réflexion des élus quant à leur politique de soutien à l'équipement numérique des salles.

En octobre 2010, une présentation publique de ces résultats, en présence du Président de la Région, ouverte à l'ensemble des salles, aux élus et aux partenaires professionnels, a permis au Délégué général et au responsable du département Etudes de présenter les fruits et l'intérêt de cet important travail.

Le débat permanent que nous avons mené avec l'ensemble des partenaires a permis une réflexion commune en faveur d'une politique d'intérêt général relative à la numérisation des salles.

7. Echanges d'information avec le CNC et les organismes publics

À l'occasion de chaque réunion de la commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles, le département Etudes de l'Agence transmet au service exploitation du CNC l'ensemble des informations dont il dispose sur les dossiers en commun qui seront étudiés lors de la prochaine commission.

Des réunions régulières avec les chargés d'études du service exploitation du CNC ont été mises en place depuis 2007 et le département Etudes de l'Agence a formulé en 2010 plusieurs avis, à l'occasion des commissions d'aide sélective, sur les projets suivis par l'Agence et ceux transmis pour avis par le secrétariat de la commission.

D'autre part, en 2010 un diagnostic de deux établissements de Chambéry a été effectué à la demande des services du CNC en relation avec une demande d'aide sélective. L'étude a porté sur les besoins de modernisation de deux établissements (Le Forum et L'Astrée) d'un même exploitant, compte tenu de l'ouverture imminente d'un multiplexe EuroPalaces dans le projet urbain des Halles de Chambéry.

Expertises à la demande du CNC

2010	Expertise	Chambéry	Astrée / Forum	Réhabilitation / Rénovation	CNC
2010	Expertise	Montceau-les-Mines	Le Plessis	Restructuration + Transfert	CNC

Expertises à la demande des DRAC

2010	Expertise	Lens	Apollo	Réouverture	DRAC Nord
------	-----------	------	--------	-------------	-----------

8. Documents et journées de réflexion

a) Coûts prévisionnels en 2009

L'ADRC réalise chaque année une analyse des coûts prévisionnels des projets aidés par la commission d'aide sélective du CNC. L'étude des projets 2009 montre que les coûts du bâtiment, à la suite de la crise économique, ont baissé légèrement depuis 2008, mais que les salles de cinéma affirment leur spécificité. En effet, dans un contexte de faible évolution du montant total des investissements, les coûts au fauteuil observés pour les projets soutenus par la commission d'aide sélective du CNC continuent ainsi d'augmenter, poursuivant la hausse entamée durant les années précédentes.

L'année 2009 fait apparaître une diminution du nombre d'opérations dans la suite de 2008. Mais les ratios des créations, pour les projets publics ou privés, poursuivent leur augmentation. En matière de création, les 5 projets de 2009 dépassent le seuil de 4.000 € par fauteuil, du fait notamment de la recherche d'implantation en centre urbain, des coûts induits par la projection numérique, et des démarches de qualité environnementale. En conséquence, le niveau plafond de 2006 de ce ratio est devenu largement inférieur au niveau plancher de 2009.

Les projets de restructurations (réhabilitations et adjonctions) sont en nombre plus important qu'en 2008, mais le niveau global d'investissement est en baisse. Les ratios des restructurations sont stables, mais certaines opérations particulièrement complexes avoisinent les coûts de création. La mise en accessibilité influe particulièrement sur le coût de restructuration des établissements existants. Le nombre des rénovations est stable ; leur coût marque une baisse sensible.

Le document complet *Coûts prévisionnels des projets de création ou restructuration des salles de cinéma* est disponible, sur demande, pour nos adhérents et nos partenaires professionnels.

b) « Créer ou transformer un cinéma », guide pratique d'étude des projets

La première édition de l'ouvrage « **Créer ou transformer un cinéma** », diffusé par correspondance par l'Agence depuis le 4^{ème} trimestre 2003, a été épuisée en fin d'année 2006, ce qui a démontré l'apport de cet ouvrage à la réflexion des professionnels, exploitants, associations et collectivités.

La seconde édition est parue en octobre 2007, avec une mise à jour de plusieurs chapitres en fonction des évolutions apparues et des remarques formulées auprès de l'Agence. Cette nouvelle édition a été enrichie de plus d'un cinquième de la pagination initiale.

Comme en 2003, l'ouvrage propose une analyse méthodique des questions communes à toute création ou transformation de salle de cinéma. Huit chapitres font le point sur les réglementations administratives et la recherche des financements, mais aussi sur les aspects culturels, architecturaux et urbanistiques, comme les aspects économiques et techniques, qui seront abordés sous forme de fiches pratiques.

D'octobre 2007 à décembre 2010, près de 300 exemplaires du Guide ont été diffusés.

9. Participation à des actions de formation

Afin de sensibiliser les divers publics qui peuvent être amenés à intervenir, ou à étudier, en matière d'équipements cinématographiques (gestionnaires de salles, collectivités, exploitants, enseignants), l'architecte-conseil de l'Agence participe régulièrement à des sessions de formation.

a) Formation continue

Ainsi, depuis de nombreuses années, l'ADRC intervient lors du stage de formation de l'UFOLIM organisé aujourd'hui à Paris pour de futurs professionnels de l'exploitation, animateurs et gestionnaires de salles de cinéma. L'architecte-conseil et le délégué général de l'Agence sont ainsi intervenus successivement et ont pris en charge deux journées de formation, l'une sur les aspects architecturaux et le montage d'un projet de salle de cinéma, l'autre sur la diffusion des films en salles et la place de la salle dans l'économie du cinéma.

En 2010, l'Agence a animé, comme elle l'avait fait précédemment en 2004 et 2005, des sessions de formation organisées par la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture – FNCC. Quatre journées de formation dont les sujets étaient « Créer ou transformer un cinéma » et « 2010 : faire face aux mutations des salles » ont permis aux élus et aux responsables des services culturels, désireux de soutenir ou mener un projet de salle, de mieux comprendre les modifications de l'environnement juridique, technologique et économique des salles.

Les formations, auxquelles ont pris part le délégué général, le responsable du département Etudes et le secrétaire général, ont traité de manière approfondie les principales étapes des opérations de création ou rénovation des salles et les questions d'accès aux films. Elles ont en outre fait une large place aux questions relatives à la transition vers la projection numérique.

Une des sessions s'est d'ailleurs déroulée à l'AFOMAV afin que les stagiaires puissent découvrir les nouveaux projecteurs numériques

b) Formation initiale

L'architecte conseil de l'agence a participé avec les responsables de la Fémis à l'organisation du module d'enseignement consacré en mars et avril 2010 à Lille et Paris à la salle de cinéma et son architecture, à destination de la section « exploitants » pour la troisième promotion des élèves de la filière « Distribution – Exploitation ».

Sont intervenus notamment dans ce module pour les aspects architecturaux et urbains :

- des architectes spécialisés, A. Cattani, J.-C. Pourtier ;
- un architecte-urbaniste, G. Cladel ;
- la directrice du CAUE des Yvelines, E. Rojat-Lefevre ;
- le directeur du bureau d'études Accèsométrie, J.-P. Serrus ;
- Dominique Mons, géographe, enseignant à l'école d'architecture de Villeneuve-d'Ascq.

Le module a débuté, pour l'ensemble de la filière, par une journée d'immersion à Lille qui ont permis aux élèves de visiter une diversité de cinémas et de contextes urbains : le Méliès à Villeneuve-d'Ascq, l'UGC Cité Ciné de Villeneuve-d'Ascq, le Métropole Majestic de Lille. Cette journée, co-organisée par Christian Landais pour l'ADRC et Philippe Tavernier pour la DRAC Nord-Pas-de-Calais, ont conduit les étudiants à rencontrer différents intervenants, et notamment Philippe Tavernier, conseiller cinéma à la DRAC, Michel Vermoesen et plusieurs autres responsables des établissements visités.

L'architecte-conseil est intervenu auprès des étudiants « distribution - exploitation » en présentant, d'une part un panorama de l'histoire des salles, d'autre part des exemples de réalisations architecturales de salles de proximité particulièrement remarquables et une information sur l'évolution des coûts de projets.

Par ailleurs, le délégué général de l'ADRC a présenté à l'ensemble de la promotion (distribution et exploitation) un exposé sur la diffusion des films en 2010 et l'action de l'Agence.

c) Relations avec les élus

Enfin, lors du Festival de Cannes 2010, Jean-Michel Gévaudan, Christian Landais et Pierre Gras ont participé à plusieurs rencontres avec des élus locaux, afin de mieux les informer sur nos actions et sur les évolutions récentes de la diffusion du film.

Information

Animation

Formation

1. Information des exploitants – Prévisionnements
2. Centre-ressources : site Internet, photothèque

1. Information des exploitants – Prévisionnements

Le choix des lieux de projection correspond à des critères de décentralisation et de commodité d'accès région par région. Les localités suivantes ont accueilli des prévisionnements en 2010, qui ont été organisés par l'ADRC seule ou en partenariat avec les organismes suivants :

- Agde (Hérault) le 2 décembre au cinéma Le Travelling en collaboration avec l'AFCAE et l'ACCILR
- Arras (Nord) les 9 et 10 novembre au Cinemovida, en partenariat avec Plan Séquence et la Chambre syndicale des cinémas du Nord et du Pas-de-Calais
- Auch (Gers) le 14 octobre au cinéma Alsace en collaboration avec le Festival Ciné 32 et l'ACREAMP
- Auzielle (Haute-Garonne) le 9 septembre au cinéma Studio 7 en collaboration avec l'ACREAMP et l'AFCAE
- Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) les 28 et 29 juin au cinéma Le Familia en partenariat avec De la Suite dans les Images
- Brive (Corrèze) le 25 février au cinéma Rex en collaboration avec l'ACREAMP et l'AFCAE
- Charlieu (Loire) les 16 et 17 septembre au cinéma Les Halles, deux journées de visionnement organisées par l'ACRIRA, l'ADRC, l'Association au Fil du Temps, les CIB, Les Ecrans, le GRAC, Plein Champ en collaboration avec l'AFCAE
- Ciotat (La) (Bouches-du-Rhône) les 1er et 2 avril au cinéma Le Lumière en collaboration avec l'Association Cinémas du Sud
- Colomiers (Haute-Garonne) le 25 mars au cinéma Le Central en collaboration avec l'ACREAMP et l'AFCAE
- Gaillac (Tarn) les 24 et 25 juin à Imagin'cinéma en collaboration avec l'ACREAMP et l'AFCAE
- Marmande (Lot-et-Garonne) les 28 et 29 janvier au cinéma Plaza en collaboration avec l'ACREAMP, l'ACID et l'AFCAE
- Mers-les-Bains (Somme) les 2 et 3 septembre au cinéma Gérard Philipe en partenariat avec l'ACAP
- Ramonville (Haute-Garonne) le 19 novembre au cinéma L'Autan en collaboration avec l'ACREAMP et l'AFCAE
- Saint-Julien-en-Born (Landes) les 16 et 17 septembre au cinéma Le Select en collaboration avec l'ACREAMP, l'ACPA, l'ACPG, ECLA et le Festival de Contis
- Salies-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques) le 29 avril au cinéma Le Saleys en collaboration avec l'ACREAMP
- Sommières (Gard) le 16 septembre au cinéma Le Venise en collaboration avec l'AFCAE et l'ACCILR
- Thorens-Glières (Haute-Savoie) le 18 mars au cinéma Le Parnal, 1 journée de visionnement organisée par l'ACRIRA et l'ADRC en collaboration avec l'AFCAE
- Vendôme (Loir-et-Cher) le 9 décembre dans le cadre du Festival du Film de Vendôme en partenariat avec l'ACC et et Centr'images
- Vitrolles (Bouches-du-Rhône) le 14 octobre au cinéma Les Lumières en collaboration avec l'Association Cinémas du Sud

2. Centre-ressources :

Site Internet, Photothèque

Le site Internet ADRC

1) Statistiques de consultation

En 2010, le site Internet de l'ADRC a reçu chaque mois en moyenne près de 1.600 visites, soit plus de 53 visites par jour. Cela représente une augmentation de presque 50 % de la fréquentation du site. 55.000 pages ont été consultées au total, soit mensuellement plus de 4.580 pages. Tous ces éléments manifestent une forte progression de fréquentation, notamment durant le premier semestre de l'année.

Il est à noter que, comme en 2009, les « newsletters » du département Répertoire diffusées par Internet et renvoyant aux pages du site contribuent largement à sa fréquentation en incitant régulièrement à sa consultation.

2) Organisation du site

Le site Internet de l'Agence est organisé selon six parties :

- l'**ASSOCIATION ADRC** : comprend les informations relatives à la structure et au fonctionnement de l'association, notamment ses statuts.
- les **MISSIONS et SERVICES** : présente les différentes missions confiées par les pouvoirs publics à l'Agence, de même que les départements qui constituent son organisation et par lesquels elle intervient.
- les **FILMS et COPIES** : comprend toutes les informations concernant les interventions de l'ADRC pour l'accès des salles aux films. Sont ainsi exposés les divers modes et principes d'intervention de l'Agence en réponse aux demandes des salles, et les données statistiques relatives à ces interventions réparties selon plusieurs critères d'analyse.

Dans cette partie, l'accès aux informations peut se faire selon les types d'intervention ADRC (Petites Villes, Villes Moyennes et Art et Essai) et selon les régions ADRC où les informations sont spécifiées selon les régions ADRC concernées.

Par ailleurs, des liens vers d'autres sites permettent dans cette partie d'accéder à des informations relatives au calendrier de sortie des films.

- la **SALLE DE CINEMA** : présente tous les types d'interventions et de prestations de l'ADRC concernant la salle de cinéma :
 - . les études,
 - . les conseils et l'assistance architecturale,
 - . les manifestations et parrainages,
 - . la documentation et la photothèque.

Sont ainsi présentés des exemples d'études et d'interventions, et diverses illustrations, relatives à cette mission fondamentale et constitutive de l'ADRC.

- le **REPERTOIRE** : correspond à toutes les actions et les services mis en place par l'Agence sur la diffusion des films du Patrimoine, mission qui a été confiée à l'ADRC en 1999 par le Ministère de la Culture.

Six chapitres structurent maintenant cette partie : principes généraux d'action ; différents films proposés ; diffusion des copies et ses modalités ; conditions de circulation des copies ; recherche des ayants droit des films, notamment en liaison avec le site de la BIFI ; Bulletins du Répertoire et informations.

- la section **ACTUALITES** propose un agenda des actions, les publications disponibles, y compris la Lettre d'information et la liste des dernières nouveautés du site.

Le site a été régulièrement mis à jour en 2010 et plusieurs modifications y ont été apportées en ce qui concerne notamment la présentation des pages, la mise à jour des documents PDF (tableaux récapitulants les interventions, documents d'accompagnement Patrimoine, contacts régionaux), l'amélioration des outils statistiques.

D'autre part, des documents d'actualités y ont été ajoutés pour améliorer l'information des adhérents : rapport d'activité 2009 consultable et téléchargeable (aussi disponible sous forme papier pour les adhérents qui le souhaitent) ; lettre d'information n° 22 de l'Agence.

La Photothèque

La photothèque de l'ADRC comprend en 2010 des clichés concernant plus de 210 établissements de 167 villes pour un total de plus de 20.000 diapositives qui présentent les établissements de jour et de nuit dans leur insertion urbaine, leurs salles et leurs divers espaces d'accueil et de circulation, comme les détails les plus significatifs de leur architecture et de leur aménagement.

Les photographies issues de ce fonds, **libres de droits de reproduction**, ont été utilisées en 2010 par des associations, par le CNC et d'autres organismes du secteur de la Culture, et par le site Internet de l'Agence. Citons particulièrement l'organisme de formation *Formats 6* (illustration pour la formation d'assistant directeur de cinéma) ; le CNC (illustration du stand au congrès de la FNCF) ; le cinéma Apollo de Châteauroux (site Internet et documents de communication) ; la FNCF (illustration d'un dossier de presse) et enfin une étudiante en architecture pour un projet de fin d'étude.

Elles servent également à des exposés faits par des membres de l'Agence, notamment dans un cadre de formation professionnelle.

Mission

Patrimoine

1. Missions et services
2. Bilan des actions 2010
 -> Aide à la diffusion
3. Bilan des actions 2010
 -> Accompagnement
4. Service à destination des salles
 -> Mise en réseau et Centre-ressources
5. Annexes

1. Missions et services

La mission Répertoire de l'ADRC, créée en 1999 à l'initiative du Centre national du cinéma et de l'image animée et du Ministère de la Culture, est la seule structure d'intervention qui apporte concrètement aux salles une possibilité d'accès aux films du Patrimoine par l'édition de copies neuves à des conditions aménagées (absence de minimum garanti, partage des recettes à hauteur de 50 %). La programmation de ces films à destination principalement des salles des Petites Villes et des Villes Moyennes (moins de 215.000 entrées annuelles par ville) est réalisée avec l'accord des distributeurs.

Ses interventions comprennent également :

- > L'édition de documents d'accompagnement sur les films, gratuitement mis à disposition des salles et des publics.
- > Le repérage d'intervenants et la prise en charge de leurs déplacements dans les salles.
- > La diffusion de films muets et la proposition de ciné-concerts à des conditions aménagées.
- > La proposition d'ateliers Jeune public à des conditions aménagées.
- > L'organisation de visionnements professionnels de films de Répertoire en régions.
- > Une fonction de centre-ressources au bénéfice des professionnels. La mission Répertoire assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, qui lui permettent de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants droit.

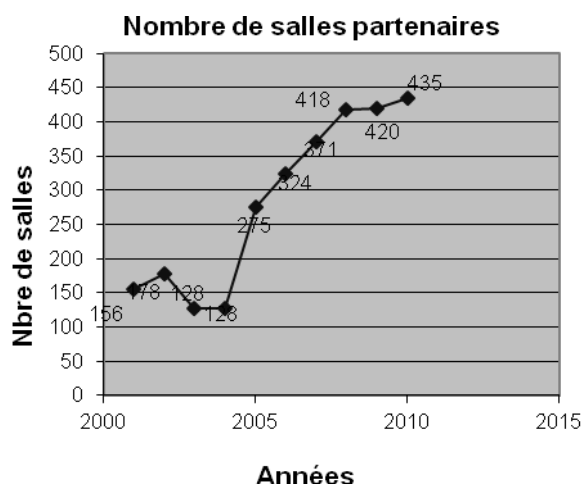
L'ensemble de ces actions a été établi en accord avec l'ensemble des professionnels concernés et le Centre national du cinéma et de l'image animée.

2. Bilan des actions 2010

---> Aide à la diffusion

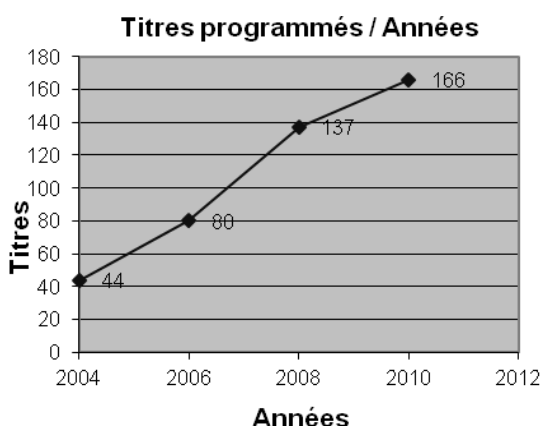
L'année 2010 en chiffres

Au total, depuis la création de la mission en 2000, **863 établissements** ont bénéficié des copies ADRC Répertoire dont **435 en 2010**, en légère augmentation par rapport à 2009. Près de 90 % des programmations sont effectuées par des salles des Petites Villes et Villes Moyennes. Rappelons que la plupart de ces salles étaient peu prises en compte, voire pas du tout, par les distributeurs actifs sur le secteur Répertoire. L'année 2010 voit la confirmation des efforts engagés par l'ADRC depuis 11 ans avec une activité qui a nettement progressé depuis 2004.



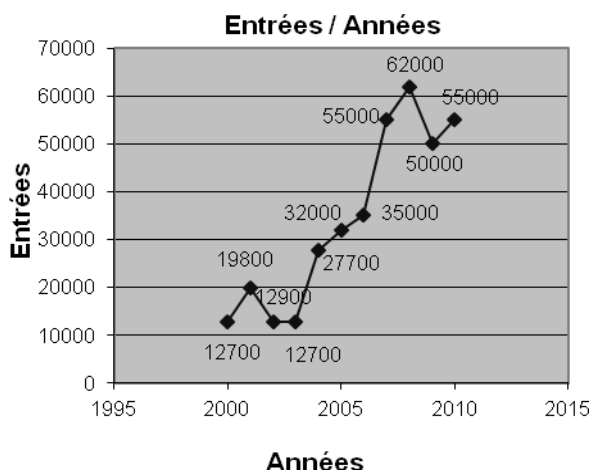
→ **435 salles bénéficiaires en 2010.**

Le nombre de salles qui ont eu recours aux copies Répertoire est en augmentation dans 17 régions, particulièrement en Aquitaine, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes. [Voir tableau en annexe page 53.]



→ **166 titres diffusés en 2010.**

En effectuant régulièrement un renouvellement des conventions avec ses partenaires distributeurs, l'ADRC propose aujourd'hui un fonds de plus de 250 titres – courts et longs métrages – disponibles à des conditions aménagées. C'est un aspect fondamental du travail de l'ADRC qui s'inscrit dans la durée.



→ **55.000 entrées réalisées en 2010.**

Le nombre d'entrées est relativement stable depuis 2007. Depuis la création de la mission plus de 378.000 entrées ont été réalisées tous cycles confondus.

Les copies 2010

44 nouveaux titres ont été diffusés en 2010. Les réservations des copies 2010 se poursuivront bien entendu en 2011.

26 copies financées par l'ADRC

- **Cycle Frank Capra** : *La Vie est belle* (1946), *New-York Miami* (1934)*, *L'Extravagant Mr. Deeds* (1936), *Mr. Smith au Sénat* (1939). Swashbuckler Films, Action-Théâtre du Temple, Splendor Films (4 titres, *dont 1 copie mise à disposition par le distributeur)
- **Cycle Alfred Hitchcock « So British »** : *The Lodger* (1926)*, *Les 39 marches* (1935), *Jeune et innocent* (1937), *Une femme disparaît* (1938). Carlotta Films (4 titres, *dont 1 copie mise à disposition par le distributeur)
- **Cycle Pierre Etaix** : *Le Soupirant* (1962), *Yoyo* (1964) (2 copies), *Tant qu'on a la santé* (1965), *Le Grand amour* (1968), *Pays de cocagne* (1970), *Rupture* (1960), *Heureux anniversaire* (1961), *En pleine forme* (2010), Carlotta Films (8 titres – 5 longs métrages et 3 courts-métrages)

Du silence et des ombres (1962), Robert Mulligan, Lost Films
Gloria (1979), John Cassavetes, Mission Distribution
La Classe ouvrière va au paradis (1971), Elio Petri, Tamasa Distribution
Le Guépard (1962), Luchino Visconti, Pathé Distribution (1 copie 35 mm + 1 DCP)
Le Secret de la Pyramide (1985), Barry Levinson, Carlotta Films
Le Voyage fantastique (1965), Richard Fleischer, Swashbuckler Films
Les Moissons du ciel (1978), Terrence Malick, Solaris Distribution
Les Poings dans les poches (1965), Marco Bellocchio, Chrysalis Films
Rosemary's Baby (1968), Roman Polanski, Action-Théâtre du Temple
Tarzan, l'homme singe (1932), W. S. Van Dyke, Swashbuckler Films
The Swimmer (1969), Frank Perry, Splendor Films

18 titres mis à disposition aux conditions ADRC

À l'Est d'Eden (1954), Elia Kazan, Swashbuckler Films
Ces garçons qui venaient du Brésil (1977), Franklin J. Schaffner, Swashbuckler Films
Crime passionnel (1945), Otto Preminger, Swashbuckler Films
La Dame au manteau d'hermine (1947), Ernst Lubitsch, Swashbuckler Films
Laurel et Hardy, The Best (1928-1929), Leo McCarey, Les Grands Films Classiques
Le Grand National (1944), Clarence Brown, Flash Pictures
Le Vent de la plaine (1959), John Huston, Swashbuckler Films
Les Chaussons rouges (1947), Michael Powell, Carlotta Films
Les Gens de Dublin (1987), John Huston, Carlotta Films
Les Quatre cavaliers de l'Apocalypse (1960), Vincente Minelli, Flash Pictures
L'Histoire sans fin (1984), Wolfgang Petersen, Flash Pictures
L'Inconnu du Nord Express (1950), Alfred Hitchcock, Swashbuckler Films
Marathon Man (1975), John Schlesinger, Swashbuckler Films
Nathalie Granger (1972), Marguerite Duras, Baba Yaga Films
New-York Miami (1934), Frank Capra, Action-Théâtre du Temple
Repulsion (1964), Roman Polanski, Action-Théâtre du Temple
Senso (1953), Luchino Visconti, Les Acacias
The Lodger : a story of the London fog (1926), Alfred Hitchcock, Carlotta Films

1 titre financé par le dispositif Petites Villes de l'ADRC

Jeannot l'intrépide (1948), Jean Image, Carlotta Films

Ces partenariats avec les distributeurs se sont poursuivis en 2010. Ils ont permis en effet, en complément des **27 tirages de copies** financées par l'ADRC, la mise à disposition de **18 titres** sur l'année 2010. Ils témoignent d'une collaboration efficace visant à répondre aux attentes des salles dans la limite des budgets de l'ADRC. En effet, lorsqu'une copie d'un film n'est pas financée par l'Agence, les distributeurs peuvent mettre à disposition une copie qui sera programmée par la mission Répertoire aux conditions ADRC.

Le Guépard en 35 mm et... en numérique

Pour la première fois, l'Agence est intervenue sur la fabrication et la diffusion d'une copie numérique (DCP 2K) à l'occasion de la réédition du film *Le Guépard* de Luchino Visconti, le 1^{er} décembre (Pathé Distribution). Le film a été restauré en 2010 en association avec la Cineteca di Bologna, Pathé, la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé, Twentieth Century Fox avec le soutien de la Film Foundation (Martin Scorsese).

Les salles suivantes ont été programmées par l'ADRC : Vénissieux (Cinéma Gérard-Philippe), Châteauroux (L'Apollo), Tremblay-en-France (Cinéma Jacques Tati), Senlis, (Jeanne d'Arc), Nogent-le-Rotrou (Rex), Chalon-sur-Saône (L'Axel), Istres (Le Coluche). La programmation se poursuit en 2011.

De nouveaux partenaires distributeurs

Quatre nouveaux distributeurs viennent grossir les rangs en 2010 portant à 35 les partenaires du département Répertoire de l'ADRC.

- Baba Yaga Films
Nathalie Granger de Marguerite Duras (copie mise à disposition)
- Chrysalis Films
Les Poings dans les poches de Marco Bellocchio
- Lost Films
Du silence et des ombres de Robert Mulligan
- Pathé Distribution
Le Guépard de Luchino Visconti

L'Agence poursuit par ailleurs son travail avec les distributeurs suivants :

▪ Action-Théâtre du Temple ▪ Acacias ▪ Ad Vitam ▪ Arkeïon ▪ Artédis ▪ BVI ▪ Carlotta Films ▪ Ciné Classic ▪ Ciné Sorbonne ▪ Cinéma Public Films ▪ Flash Pictures ▪ Gaumont ▪ Gebeka Films ▪ Le Pacte ▪ Les Films de Mon Oncle ▪ Les Films du Losange ▪ Les Films du Paradoxe ▪ Films Sans Frontières ▪ Les Grands Films Classiques ▪ Madadayo Films ▪ Mission Distribution ▪ MK2 ▪ Pyramide Distribution ▪ Shellac ▪ Solaris Distribution ▪ Sophie Dulac Distribution ▪ Splendor Films ▪ Swashbuckler Films ▪ Tamasa Distribution ▪ Warner Bros ▪ Zootrope Films.

Les contacts pris avec ces distributeurs ont par ailleurs permis d'avoir un accès privilégié à leurs catalogues et à l'ensemble de leurs activités de diffusion.

Total des titres et des copies par année

Nombre de titres et de copies ayant intégré le catalogue durant l'année 2010 :

2010	Longs métrages	Courts-métrages
Nombre de titres	41	3
Nombre de copies (35 mm)	42	3
Nombre de copies (DCP)	1	-

Détail des programmations par film

Les films entrés au catalogue en 2010 ont généré 31 % des programmations globales.

Titre du cycle / Film	2010
Cycle Frank Capra	85
Cycle Pierre Etaix	69
Cycle Alfred Hitchcock	78
<i>À l'Est d'Eden</i> (MD)	1
<i>Ces garçons qui venaient du Brésil</i> (MD)	-
<i>Crime passionnel</i> (MD)	-
<i>Du silence et des ombres</i>	46
<i>Gloria</i>	26
<i>Jeannot l'intrépide</i>	8
<i>La Classe ouvrière va au paradis</i>	4
<i>La Dame au manteau d'hermine</i> (MD)	-
<i>Laurel et Hardy The Best</i> (MD)	-
<i>Le Grand National</i> (MD)	-
<i>Le Guépard</i> *	5
<i>Le Secret de la Pyramide</i> *	3
<i>Le Vent de la plaine</i> (MD)	2
<i>Le Voyage fantastique</i>	5
<i>Les Chaussons rouges</i> (MD)	19
<i>Les Gens de Dublin</i> (MD)	13
<i>Les Moissons du ciel</i>	30
<i>Les Poings dans les poches</i>	33
<i>Les Quatre cavaliers de l'Apocalypse</i> (MD)	1
<i>L'Histoire sans fin</i> (MD)	-
<i>Marathon Man</i> (MD)	-
<i>Nathalie Granger</i> (MD)	-
<i>Repulsion</i> (MD)	-
<i>Rosemary's Baby</i>	1
<i>Senso</i> (MD)	5
<i>Tarzan, l'homme singe</i>	9
<i>The Swimmer</i> **	-
Total	443

* Début de circulation ADRC : décembre 2010 / ** Début de circulation ADRC : 2011 / (MD) Mise à disposition

La liste complète des copies ADRC est disponible sur notre site www.adrc-asso.org

Les copies Jeune public

Les films destinés au Jeune public sont particulièrement bien représentés au sein du catalogue ADRC Répertoire : plus de 50 titres courts et longs métrages confondus. En 2010, l'ADRC est intervenue sur les titres suivants :

- *Jeannot l'intrépide* (1948), Jean Image
- *Laurel et Hardy The Best* (1928-1929), Leo McCarey
- *Le Grand National* (1944), Clarence Brown
- *Le Secret de la Pyramide* (1985), Barry Levinson
- *Le Voyage fantastique* (1965), Richard Fleischer
- *L'Histoire sans fin* (1984), Wolfgang Petersen
- *Tarzan l'homme singe* (1932), W. S. Van Dyke
- *Yoyo* (1964), Pierre Etaix

L'ADRC prolonge par ailleurs depuis 2004, avec l'accord des distributeurs (une nouvelle convention étant établie), la disponibilité des copies ADRC de films de Répertoire destinés particulièrement au Jeune public. Ces copies (*Impression de montagne et d'eau*, *Le Dirigeable volé*, *Le Petit fugitif*, *Les 400 coups*, *Les Contes de l'horloge magique*, *Les Temps modernes*, *Nausicaä la vallée du vent*), financées dans le cadre du dispositif Petites Villes, viennent ainsi compléter les copies existantes du département Répertoire. La liste complète des films issus des différents dispositifs est consultable sur le site Internet de l'ADRC.

Ces copies disponibles pour des séances Jeune public peuvent s'accompagner d'animations avec des intervenants professionnels, ou d'ateliers proposés à des conditions économiques aménagées. L'ADRC pourra prendre en charge les frais de déplacement de l'intervenant (conditions valables uniquement sur les copies ADRC).

Une mémoire en courts

Présentation

L'opération *Une mémoire en courts*, inaugurée en 2001 a permis d'associer le travail de la mission Répertoire de l'ADRC à celui de L'Agence du Court Métrage. Les trois volets de cette opération réalisée depuis 2001 sont toujours disponibles. La programmation est assurée par l'Agence du Court Métrage.

Les films

9 films produits par **Pierre Braunberger** : *Toute la mémoire du monde* **Alain Resnais** 1956 / *Tous les garçons s'appellent Patrick* **Jean-Luc Godard** 1957 / *Le Chant du styrène* **Alain Resnais** 1958 / *L'Amour existe* **Maurice Pialat** 1961 / *À la mémoire du rock* **François Reichenbach** 1963 / *Drame du taureau* **Lucien Clergue** 1965 / *Les Veuves de quinze ans* **Jean Rouch** 1966 / *La Sixième face du Pentagone* **Chris Marker** 1967 / *La Direction d'acteurs par Jean Renoir* **Gisèle Braunberger** 1968. En partenariat avec Les Films du Jeudi.

5 films autour de **Jacques Tati** : *Cours du soir* **Nicolas Ribowski** 1967 / *Soigne ton gauche* **René Clément** 1936/ *L'École des facteurs* **Jacques Tati** 1947 / *Au-delà de Playtime* montage d'archives 2002 / *Forza Bastia 78 ou l'île en fête* **Jacques Tati** et **Sophie Tatischeff** 1978-2000. En partenariat avec Les Films de Mon Oncle.

6 films produits par **Anatole Dauman** : *Symphonie mécanique* **Jean Mitry** 1955 / *Les oiseaux sont des cons* **Chaval** 1965 / *Broadway by light* **William Klein** 1957 / *La Première nuit* **Georges Franju** 1957 / *Vive la baleine* **Mario Ruspoli** et **Chris Marker** 1972/ *À Valparaiso* **Joris Ivens** 1963. En partenariat avec Argos Films et Connaissance du Cinéma (Tamasa Distribution).

Accompagnement

Un document spectateur conçu par L'Agence du Court Métrage en concertation avec l'ADRC et le distributeur est disponible gratuitement pour les salles diffusant les films de l'opération. L'ADRC et L'Agence du Court Métrage ont établi une liste commune de personnes susceptibles d'accompagner le programme. Rappelons que l'ADRC finance les frais de déplacement de ces intervenants (universitaires, critiques) qui animent des débats en salles.

Résultats

Nombre de programmations réalisées :

<i>En programme</i>	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
BRAUNBERGER	71	27	15	3	4	3	1	1	1	0	126
TATI		81	21	14	3	6	3	2	6	4	140
DAUMAN				23	3	6	1	0	1	0	34

En 2010, les films constituant ces programmes représentent 38 programmations 'à la carte'.

3. Bilan des actions 2010

...→ **Accompagnement**

Les documents édités en 2010

Pour chaque circulation de cycles ou de certains films le nécessitant, l'Agence édite des documents mis gratuitement à disposition des salles et des publics. Un texte original est rédigé spécialement pour l'occasion par un spécialiste de l'œuvre qui peut également intervenir en salles pour animer un débat. Les frais de déplacement sont alors pris en charge par l'ADRC.

En 2010, quatre documents ont été édités par l'ADRC.



Alfred Hitchcock 'So British' par Serge Chauvin (maître de conférences en littérature et cinéma américains à l'université Paris X-Nanterre)

8.000 exemplaires édités par l'ADRC

Format 3 volets à l'italienne.

The Lodger (1926), *Les 39 marches* (1935), *Jeune et innocent* (1937), *Une femme disparaît* (1938).

Distribution : Carlotta Films.



Frank Capra par Michel Cieutat

en collaboration avec la revue POSITIF

8.000 exemplaires édités par l'ADRC

Format 3 volets à l'italienne.

La Vie est belle (1946), Distribution : Swashbuckler Films. *New-York Miami* (1934). Distribution : Action-Théâtre du Temple. *L'Extravagant Mr. Deeds* (1936), *Mr. Smith au Sénat* (1939). Distribution : Splendor Films.



Intégrale Pierre Etaix (version restaurée)

Format dépliant affichette 40/60. Coédité par l'ADRC (12.000 exemplaires) et l'AFCAE (10.000 exemplaires). *Le Soupirant* (1962), *Yoyo* (1964), *Tant qu'on a la santé* (1965), *Le Grand amour* (1968), *Pays de cocagne* (1970), *Rupture* (1960), *Heureux anniversaire* (1961), *En pleine forme* (2010). Distribution : Carlotta Films.



Le Guépard par Jean-Baptiste Thoret

(enseignant, historien et critique cinématographique)

12.000 exemplaires édités par l'ADRC

10.000 exemplaires édités par Pathé

Format dépliant affichette 40/60.

Document édité en collaboration avec Pathé et la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé.

Exposition de photographies de tournage

Une exposition composée de 10 photographies de tournage attribuées à Giovan Battista Poletto a été proposée aux salles programmant le chef-d'œuvre de Luchino Visconti. Plus de dix salles ont ainsi pu exposer et faire bénéficier le public de ces documents très rares provenant de la collection de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé. Cette exposition composée de dix planches de format A3 est vendue au prix de trente euros. Les commandes se poursuivent sur 2011.

Les ciné-concerts ADRC

Modalités

Depuis septembre 2004, le département Répertoire permet aux salles (municipales, associatives ou privées) d'organiser des séances de ciné-concerts à des conditions spécialement aménagées. C'est l'occasion pour les programmeurs d'organiser des séances événements, en faisant découvrir les richesses du cinéma muet et de la musique à l'ensemble de leur public, ou plus spécialement au Jeune public. Ces salles bénéficient ainsi des conditions suivantes :

- Mise à disposition du film à des conditions économiques aménagées.
- Accès à des tarifs négociés auprès de plus de 20 interprètes et compositeurs.
- Prise en charge des frais de déplacement des musiciens.
- Mise à disposition d'un document destiné aux spectateurs sur certains titres.

Titres	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
<i>Atelier « éveil musical »</i>			3	19	6		2	30
<i>Autour des pionniers de l'animation</i>						36	36	72
<i>Charley Chase Follies</i>	26	47	10	1	3	4	5	96
<i>Duel</i>						1	3	4
<i>En vitesse / Speedy</i>				1	1	18	2	22
<i>Faut pas s'en faire / Why worry</i>			1	5		1		7
<i>Gosses de Tokyo</i>		2	7	2	5	8	1	25
<i>L'Aurore</i>		25	10	5	11	5	4	60
<i>L'Éventail de Lady Windermere</i>				19	17			36
<i>L'Homme à la Caméra</i>				1	5	10	3	19
<i>La Passion de Jeanne d'Arc</i>						2		2
<i>Le Cameraman</i>		1	11	12	11	9	4	48
<i>Le Maître du Logis</i>						1		1
<i>Les Aventures du Prince Ahmed</i>				7	39	3	5	54
<i>Les Deux Orphelines</i>			10	8	-	3		21
<i>Les Rapaces</i>				2	2	-	1	5
<i>Let's get lost (concert-conférence)</i>					1	9	4	14
<i>Monte là-dessus / Safety Last</i>		20	57	3	5	4	3	92
<i>Pink Floyd (concert conférence)</i>					1			1
<i>The Lodger</i>							29	29
<i>Trois (Més)aventures d'Harold Lloyd</i>						9	15	24
<i>Vampyr</i>						1		1
<i>Vive le Sport / The Freshman</i>			11	24	11	5	2	53
Total	26	95	120	109	118	129	120	717

120 ciné-concerts ont été proposés par l'ADRC dans 102 salles partenaires en 2010 (dont 32 nouvelles salles). Le film d'Alfred Hitchcock *The Lodger*, réédité par Carlotta Films a été particulièrement demandé (29 ciné-concerts), tout comme le programme conçu en collaboration avec les AFF – CNC (*Autour des pionniers de l'animation*) programmé, en ciné-concert, à 36 reprises.

Des circulations ont été initiées en région par des associations telles que l'ACC (Centre), CINE.MA 35 (Ille-et-Vilaine), CLAP (Poitou-Charentes), Ecrans VO (Val d'Oise), MACAO (Basse-Normandie), UDMJC (Bourgogne), et dans les salles d'Amiens (Orson Welles), Blagnac (Le Rex), Bretenoux-Biars (Cinéma Intercommunal Robert Doisneau), Cancalle (Cinéma Dugesclin), Figeac (Charles Boyer), Gérardmer (MCL), Gex (Cinéma Le Patio), Mimizan (Le Parnasse), Saint-Ouen (Espace 1789), ou encore Vayrac (Foyer Uxello).

Les films ont été présentés en salles dans diverses formules musicales : solo, duo ou trio, dont les tarifs ont été adaptés aux besoins des exploitants. Les résultats enregistrés depuis 2004 témoignent d'avancées très encourageantes sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les Petites Villes avec un soutien fréquent des associations régionales et des collectivités territoriales.

Les ateliers Jeune public

Le département Répertoire de l'ADRC propose à des conditions économiques aménagées des ateliers à destination du Jeune public. Plusieurs ateliers sont proposés. Un ciné-concert suivi d'un « éveil musical » et des séances de découverte de « l'image animée » et du pré-cinéma autour de plusieurs films. Destinées au Jeune public, ces ateliers de sensibilisation autour des films disponibles auprès de l'ADRC Répertoire permettent de manière ludique de découvrir les arcanes du Septième Art. Ces séances sont encadrées par des professionnels du cinéma et proposées à des conditions aménagées aux salles de cinéma.

Du muet au parlant

Ces ateliers permettent de découvrir de manière pratique les relations entre les images et les sons. Après la projection en concert, il est proposé sur un thème du film une approche de la musique et du rythme ainsi qu'une initiation au chant, au rythme corporel et aux instruments.

15 ateliers « éveil musical » ont été présentés par le duo *Trilles et Godillots* (Hélène Vouhé et Simon Drouin) autour de plusieurs titres issus de programmes de courts-métrages *Trois (Més)aventures d'Harold Lloyd*, *Autour des pionniers du cinéma d'animation (Du praxinoscope au cellulo)*, *Laurel et Hardy The Best*.

De l'image fixe à l'image animée

Ces ateliers interactifs et pédagogiques se composent d'une présentation d'un film suivie d'une découverte des évolutions techniques qui ont permis le passage de l'image fixe à l'image animée. Les enfants appréhendent également, selon le film présenté (*Autour des pionniers de l'animation*, *Les Aventures du prince Ahmed*, *Beetlejuice*) l'histoire du cinéma des premiers temps, les films d'animation. Une animation permet ensuite de découvrir et manipuler différents jouets optiques (lanterne magique, zootrope, théâtre d'ombres...) et les étapes de création d'un thaumatrope.

L'atelier « Petits secrets de lanterne magique » créé en 2010 et animé par Anne Gourdet-Marès autour du film *Beetlejuice* de Tim Burton a été programmé dans 25 salles.

Antony (Le Select), Auzielle (Studio 7), Bayonne (Atalante), Beauvais (Agnès Varda), Brétigny-sur-Orge (Ciné 220), Cadillac (Lux), Caen (Lux), Chilly-Mazarin (Cinéma François Truffaut), Clermont (Cinéma Paul Lebrun), Compiègne (Les Dianas), Dardilly (L'Aqueduc), Les Ulis (Ciné Jacques Prévert), Méru (Domino), Orsay (Espace Jacques Tati), Pierre-Bénite (La Maison du Peuple), Pont-Sainte-Maxence (Cinéma Palace), Ramonville-Saint-Agne (L'Autan), Rillieux (Ciné Rillieux), Romainville (Le Trianon), Sainte-Foy-lès-Lyon (Maison Jeanne Mourguet), Saint-Just-en-Chaussée (Cinéma Jeanne Moreau), Saint-Michel-sur-Orge (Ciné Carné), Vénissieux (Cinéma Gérard Philipe), Viry-Châtillon (Le Calypso).

Cet atelier original propose de remonter aux origines du cinéma en retraçant l'histoire de la lanterne magique et de la fantasmagorie. La projection de plaques anciennes vient illustrer les liens qui unissent l'univers de Tim Burton à la fantasmagorie.

Les ateliers Tout public

Jazz et cinéma

En partenariat avec le Trio Invite (Laurent Marode, Karim Gherbi, Abdès Gherbi), l'ADRC propose un concert-conférence « Jazz au cinéma » autour du documentaire *Let's get lost* de Bruce Weber consacré au célèbre trompettiste et chanteur de jazz Chet Baker.

Le Trio Invite a réalisé quatre concerts-conférence après la projection de *Let's get lost* à Montgeron (Le Cyrano), Viry-Châtillon (Le Calypso), Saint-Michel-sur-Orge (Ciné carné), Les Ulis (Cinéma Jacques Prévert) en collaboration avec Cinessonne. En 2011, la réédition de *Bird* de Clint Eastwood (Les Acacias) sera l'occasion de prolonger ce partenariat.

4. Services à destination des salles, ...> Mise en réseau et Centre-ressources

Mise en réseau

AFCAE

L'Agence poursuit le travail mené avec le groupe Répertoire de l'AFCAE. En 2010, des actions complémentaires ont été menées sur les films suivants :

Cycle Pierre Etaix : *Yoyo, En pleine forme, Heureux anniversaire, Le Grand amour, Rupture, Le Soupirant, Tant qu'on a la santé, Pays de Cocagne* : soutien du groupe Répertoire AFCAE

...> 8 copies et un document édité par l'ADRC en collaboration avec l'AFCAE

Du silence et des ombres: soutien du groupe Répertoire AFCAE

...> 1 copie ADRC

Gloria: soutien du groupe Répertoire AFCAE

...> 1 copie ADRC

- L'Inconnu du Nord Express* : soutien du groupe Répertoire AFCAE
...→ 1 copie ADRC (mise à disposition par le distributeur)
- Jeannot l'intrépide* : soutien du groupe Jeune public AFCAE.
...→ 1 copie ADRC dispositif Petites Villes
- La Classe ouvrière va au paradis* : soutien du groupe Répertoire AFCAE
...→ 1 copie ADRC
- Le Guépard* : soutien-partenariat du groupe Répertoire AFCAE
...→ 1 copie ADRC
- Les Moissons du ciel* : soutien du groupe Répertoire AFCAE
...→ 1 copie ADRC
- Les Poings dans les poches* : soutien du groupe Répertoire AFCAE
...→ 1 copie ADRC
- Les Quatre cavaliers de l'Apocalypse* : soutien du groupe Répertoire AFCAE
...→ 1 copie ADRC (mise à disposition par le distributeur)
- Marathon Man* soutien du groupe Répertoire AFCAE
...→ 1 copie ADRC (mise à disposition par le distributeur)
- Rosemary's Baby*: soutien du groupe Répertoire AFCAE
...→ 1 copie ADRC
- The Swimmer* : soutien du groupe Répertoire AFCAE
...→ 1 copie ADRC

Festival Les Éternels de Télérama 2010

L'ADRC a participé à la première édition du Festival *Les Éternels de Télérama* du 2 au 29 juin 2010 en partenariat avec l'AFCAE et l'ADFP. Le Festival a proposé - pour 3 Euros la place sur présentation du pass *Les Éternels* - de découvrir ou redécouvrir 25 classiques du cinéma sur grand écran dans plus de 48 villes partout en France. L'ADRC a permis la diffusion de sept titres dont *The Molly Maguires* de Martin Ritt (Swashbuckler Films), *Il était une fois la révolution* de Sergio Leone (Carlotta Films) qui ont été particulièrement demandés.

Archives Françaises du Film du CNC

Le programme *Autour des pionniers de l'animation (du praxinoscope au cellulo)*, conçu par les Archives Françaises du Film du CNC et l'ADRC en 2009, poursuit sa vie en salles. 36 ciné-concerts se sont déroulés en 2010 sur l'ensemble du territoire.

Rappelons que ce film d'une durée d'une heure, spécialement composé pour un public de tous âges et une diffusion en **ciné-concert**, permet de découvrir toutes les richesses de l'animation et des techniques aussi diverses que les papiers découpés, les marionnettes, les sculptures animées, l'animation en volume, outre le classique dessin animé. Parmi les réalisateurs des films présentés figurent par exemple Emile Cohl, Segundo de Chomon, Robert Lortac, Albert Mourlan et Marius O'Galop.

Un deuxième programme *Autour des pionniers de l'animation # 2* est en cours de réalisation en partenariat avec les Archives Françaises du Film du CNC et Gaumont. Ce programme sera proposé aux salles courant 2011.

Ce partenariat avec les AFF-CNC témoigne à la fois de la complémentarité des missions des archives et des salles, mais aussi de l'ouverture de l'ADRC au monde des institutions patrimoniales. L'ADRC joue un rôle concret d'interface, en rendant possibles de véritables passerelles entre les acteurs du secteur.

Association des distributeurs de Films de Patrimoine (ADFP)

L'ADFP a été créée en 2008 par les distributeurs de films de Patrimoine, afin de valoriser leur travail dans le paysage cinématographique français et d'augmenter la visibilité auprès des professionnels et du public. Les membres de cette association, qui représentent plus de 90 titres réédités en 2010, sont à ce jour : Action-Théâtre du Temple, Carlotta Films, Hélio trope Films, Les Acacias, Les Films de Mon Oncle, Lost Films, Madadayo Films, Solaris Distribution, Tamasa Films. Un partenariat entre l'ADRC et l'ADFP a permis dans le cadre de visionnements professionnels de présenter les actions des deux associations.

Associations Régionales / Ententes de programmation / Circuits itinérants

L'Agence poursuit le développement du travail étroit mis en place avec l'ensemble des associations régionales et ententes de programmation actives sur le secteur du Répertoire, dont : ACAP, ACC, ACOR, ACPA, ACPG, ACREAMP, C.I.N.E.M.A.35, Ciné 83, Cinémas 93, Ciné Diffusion, Cinémaginaire, Cinémas du Sud, Cinémas Indépendants de Bourgogne, Cinessonne, Cinéphare, CLAP Poitou-Charentes, De la Suite dans les Images, Écrans VO, Entente de programmation VEO, Entente Saint-Louis, GPCI, GRAC, Graines d'Images, Les Écrans de la Drôme et de l'Ardèche, MACAO, Micromégas, Plan Séquence, Plein Champ, SCALA.

L'Agence travaille également régulièrement avec les circuits itinérants tels que le Cinéma rural itinérant du Cher (Bourges), Ciné Passion en Périgord 24, Ecrans Mobiles 74 (Doussard), Ecrans Mobiles 25 (Besançon), CRPC (Poitiers), Sceni Qua Non (Nevers), UDMJC 21 (Dijon).

Ciné-ma différence

Le département Répertoire de l'ADRC a mis en place un partenariat avec « Ciné-ma différence ». Cette association propose dans plusieurs villes de France des séances de cinéma aménagées pour des personnes souvent exclues des loisirs culturels : personnes avec autisme ou handicaps multiples ou, plus généralement, un handicap avec troubles du comportement associés. Ces séances, ouvertes à tous, ont lieu à une fréquence régulière dans des salles accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un minimum d'aménagements techniques est apporté, l'essentiel consiste en un accueil par des bénévoles formés. Plus de quinze titres sont proposés aux salles dont un ciné-concert autour du film *Le Cameraman* de Buster Keaton (Les Grands Films Classiques) avec Jacques Cambra (Fos'Note). Ce ciné-concert a été présenté en avant-première dimanche 26 septembre au cinéma Majestic-Passy en collaboration avec Ciné-ma différence, Les Écrans de Paris, Fos-Note et l'ADRC. Une dizaine de professionnels (programmateurs, exploitants) étaient présents.

Prévisionnements

À la suite du bilan de la mission Répertoire réalisé en 2004, l'ADRC organise en régions, à la demande des salles et des associations, des journées de projection et de rencontre sur la diffusion de films du Patrimoine en salles. Ces journées permettent d'informer et de sensibiliser les programmeurs aux différentes approches de programmation des films de Répertoire en salles, et sur l'actualité des actions de l'ADRC.

Zoom Arrière de Toulouse

La Cinémathèque de Toulouse, l'ADRC et l'ACREAMP ont organisé le 4 mars en collaboration avec l'ADFP et l'AFCAE une journée professionnelle dans le cadre de la **4ème édition du Festival Zoom Arrière**. *Les Poings dans les poches* de Marco Bellochio (Chrysalis Films), *Tarzan, l'homme singe* de W.S Van Dyke (Swashbuckler Films) et un ciné-concert *The Lodger* d'Alfred Hitchcock (Carlotta Films) étaient présentés en avant-premières de réédition. Plus de cinquante professionnels (exploitants, distributeurs) ont participé à la rencontre sur le thème « Archives et salles, comment favoriser la diffusion des films et la mise en réseau ».

Festival International du Film de La Rochelle

Dans le cadre du **38ème Festival International du Film de La Rochelle**, la mission Répertoire a organisé les 7 et 8 juillet deux journées professionnelles, en partenariat avec l'association CLAP Poitou-Charentes. Sept avant-premières de réédition étaient proposées - *Du silence et des ombres* de Robert Mulligan (Lost Films), *La Classe ouvrière va au paradis* de Elio Petri (Tamasa Distribution), *Tant qu'on à la santé* de Pierre Etaix, *The Lodger* de Alfred Hitchcock - ciné-concert par Jacques Cambra (Carlotta Films), *Nathalie Granger* de Marguerite Duras (Baba Yaga Films), *Electra Glide in Blue* de James William Guercio (Mission Distribution), *Abattoir 5* de George Roy Hill (Splendor Films). Plus de cinquante professionnels ont assisté à ces projections et à la rencontre avec les distributeurs regroupés au sein de l'ADFP.

Les Cinglés du cinéma, Argenteuil

Écrans VO, les cinémas Jean Gabin et Le Figuier Blanc, l'ADRC et l'ADFP ont organisé le 24 septembre, dans le cadre de la **24ème édition des Cinglés du cinéma**, une journée professionnelle réunissant une trentaine d'exploitants du département du Val-d'Oise. *Le Voyage fantastique* de Richard Fleischer (Swashbuckler Films), *Le Manteau* d'Alberto Lattuada (Les Acacias) et *Lenny* de Bob Fosse (Carlotta Films) étaient présentés en avant-premières de réédition, parfois en séances publiques. Une réunion professionnelle a permis de conforter le travail de mise en réseau effectué avec l'association Écrans VO, notamment dans le cadre du Festival *Image par image*.

Grand Lyon Film Festival

À l'occasion de la **deuxième édition du Festival Lumière** (Grand Lyon Film Festival), l'ADRC, l'AFCAE et l'Institut Lumière ont organisé en collaboration avec l'ADFP et les associations régionales (le GRAC, l'ACRIRA, Les Écrans de la Drôme et de l'Ardèche) deux journées de projections professionnelles à l'Institut Lumière et au Cinéma Comoedia. *Lenny* de Bob Fosse, *Au feu les pompiers* de Milos Forman (Splendor Films), *Rosemary's Baby* de Roman Polanski (Action-Théâtre du Temple) y étaient présentés. Ces rencontres ont rassemblé mardi 5 et mercredi 6 octobre 2010 près de quarante professionnels.

L'Autre Cinéma, Arras

Dans le cadre de *L'Autre Cinéma*, **11ème Festival International du Film d'Arras**, le service diffusion de l'ADRC et la mission Répertoire ont organisé, en partenariat avec l'association Plan Séquence, la Chambre syndicale des exploitants de cinéma et l'association De la Suite dans les Images, deux journées professionnelles les 9 et 10 novembre au Cinémovida. *Le Guépard* de Luchino Visconti (Pathé) et la *317^{ème} section* de Pierre Schoendoerffer (Tamasa Distribution) étaient présentés en avant-premières de réédition dans leur version restaurée. Une rencontre avec les distributeurs de films de Patrimoine a également été proposée par l'ADRC et l'ADFP.

Festival du film de Vendôme

La mission Répertoire et le service Diffusion de l'ADRC ont organisé jeudi 9 décembre 2010 en collaboration avec Centre Images, l'Association des Distributeurs de Films de Patrimoine et l'Association des Cinémas du Centre une journée de prévisionnement dans le cadre du **19^{ème} Festival du Film de Vendôme**. Près de quarante-cinq professionnels étaient réunis au Minotaure pour visionner des films de Patrimoine, *Du silence et des ombres* de Robert Mulligan (Lost Films), *Le Narcisse Noir* de Michael Powell (Carlotta Films).

En 2010, les projections et présentations suivantes se sont déroulées en collaboration avec le service Diffusion de l'ADRC et nos partenaires.

Date	Cinéma	Programme	Partenariat
15 et 16 mars	Dunkerque Studio 43	<i>L'Inconnu du Nord Express</i> de Alfred Hitchcock	AFCAE, De la Suite dans les Images,
18 mars	Paris Grand Action	<i>The Lodger</i> de Alfred Hitchcock (ciné-concert par Radiomontale)	AFCAE, Journées Répertoire
1 ^{er} avril	La Ciotat Cinéma Lumière	<i>Une femme disparaît</i> de Alfred Hitchcock	Cinémas du Sud
29 avril	Lyon La Croix Rousse	<i>Du silence et des ombres</i> de Robert Mulligan <i>Marathon Man</i> de John Schlesinger <i>Une femme disparaît</i> de Alfred Hitchcock	ACRIRA / ADFP / AFCAE / GRAC
24 juin	Blanquefort Les Colonnes	<i>Les Chaussons rouges</i> de Michael Powell	ACPA
25 juin	Gaillac L'Olympia	<i>Yoyo</i> de Pierre Etaix	ACREAMP
28 juin	Berck-sur-Mer Le Familia	<i>Yoyo</i> de Pierre Etaix	De la Suite dans les Images
18 novembre	Ramonville-Saint-Agne, L'Autan	<i>Les Fables de Satrewitch d'après La Fontaine</i> de Ladislav Starewitch	ACREAMP, AFCAE

Formation - intervention

Le responsable du département est intervenu le 12 janvier 2010 à l'Université d'Avignon dans le cadre de la journée d'étude : *Les publics du cinéma à l'heure du numérique* organisée par Cinémas du Sud, l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, en partenariat avec le GNCR (Groupement National des Cinémas de Recherche). Cette intervention portant sur la diffusion en salles des films de Patrimoine, les modes de médiation dans le contexte actuel de mutation technologique et de changement de pratiques culturelles, a rassemblé une trentaine de professionnels (exploitants ou responsables d'associations) et plus de cinquante étudiants.

Interventions en salles

Le repérage d'intervenants (universitaires, rédacteurs ou critiques, membres d'associations...) s'est poursuivi en 2010. Ce repérage a été renforcé grâce à l'envoi régulier d'un questionnaire destiné aux intervenants et précisant leurs domaines de compétence. Une centaine d'intervenants a été repérée depuis la création de la mission. L'ADRC prend en charge leurs frais de déplacement pour les salles programmant les copies de l'Agence. C'est à l'exploitant de s'entendre avec l'intervenant sur le montant des prestations et sur le mode de règlement.

Différents exploitants ont accueilli des intervenants dans leurs salles pour animer des rencontres avec leur public autour des films. Citons, concernant les derniers titres ou cycles proposés : Jean-Baptiste Thoret et Denitza Bantcheva (*Le Guépard*), Serge Chauvin (Hitchcock période anglaise), Charlotte Garson (Hitchcock période américaine).

La base de données Ciné-Ressources

La mission Répertoire agit comme centre ressources pour les professionnels et assure notamment la collecte des catalogues des distributeurs, ce qui lui permet de renseigner les exploitants à la recherche de copies et d'ayants droit. Pour rechercher l'ayant droit d'un film, les exploitants peuvent consulter, sur la page Ciné-Ressources (Bibliothèque du Film - Cinémathèque Française) la base de données des films en distribution ADRC. Lorsque le distributeur d'un film a été repéré par l'ADRC, le nom et les coordonnées du distributeur s'affichent. Pour mémoire, cette base de données propose à la fois des informations encyclopédiques et documentaires sur des personnalités du cinéma et les films sortis en salles en France, ainsi que les références du catalogue des collections de la Cinémathèque Française et de ses partenaires : Cinémathèque de Toulouse, Cinémathèque Euro-Régionale - Institut Jean Vigo (Perpignan), Archives audiovisuelles de Monaco, Conservatoire Régional de l'Image (Nancy)... Rappelons que cette base de données permet de repérer 10.000 titres et leur distributeur. Ce service est également disponible par téléphone auprès de la mission Répertoire.

- ... 21.300 visites ont été enregistrées sur les pages distributeurs,
- ... 20.400 visiteurs distincts.

La lettre d'information de l'ADRC Répertoire

Cette « newsletter » trimestrielle sur l'actualité du Répertoire en salles (reprises et rééditions des distributeurs) informe également les exploitants, de manière plus régulière, des actions et propositions de la mission Répertoire (nouvelles copies, accompagnement...). Réalisée en HTML, elle est envoyée aux salles de cinéma, distributeurs, associations nationales et régionales, cinémathèques, partenaires et adhérents de l'ADRC. Cette lettre est également consultable en ligne sur le site Internet de l'ADRC.

Le site Internet de l'ADRC

La rubrique *Films du Répertoire* comprend toutes les informations et documents relatifs au travail de l'Agence dans ce secteur. Ces informations sont accessibles sous la forme suivante :

- Présentation du département et services proposés
- Diffusion de copies et accompagnement
- Conditions de circulation
- Cycles et films (toutes les copies ADRC, les cycles, les courts et longs métrages, le Jeune public et les ciné-concerts)
- Recherche d'ayants droit et liens utiles (un lien vers *Ciné-Ressources* est accessible via cette page), calendrier des rééditions des distributeurs.

De nombreuses informations sont disponibles en téléchargement : les documents d'accompagnement, le Bulletin du Répertoire, la liste des distributeurs et des intervenants repérés par l'ADRC, les modalités de rémunération d'un intervenant...

En tout, 20.500 pages dans la rubrique Répertoire ont été visitées en 2010.

Autres services

D'autres informations ont été communiquées aux exploitants : repérage et proposition d'intervenants (pour accompagner les copies ADRC mais aussi les initiatives locales des salles), mise en relation avec des salles ayant monté des opérations semblables, recherches thématiques, documentation, etc.

5. Annexes

*** **Évolution du nombre de salles par région (2009-2010)**

74 nouvelles salles ont fait appel à la mission Répertoire en 2010
dans le cadre de l'activité « Accès au film ».

Régions	Nombre de salles 2000 à 2010	Nouvelles salles en 2010
Alsace	13	2
Aquitaine	76	6
Auvergne	18	1
Bourgogne	32	5
Bretagne	71	4
Centre	36	4
Champagne-Ardenne	14	4
Corse	2	0
Franche-Comté	13	2
Ile-de-France	108	7
Languedoc-Roussillon	28	6
Limousin	19	0
Lorraine	18	2
Midi-Pyrénées	67	6
Nord-Pas-de-Calais	31	0
Basse-Normandie	31	5
Haute-Normandie	17	0
Pays-de-la-Loire	40	1
Picardie	24	0
Poitou-Charentes	46	3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	60	7
Rhône-Alpes	99	9
TOTAL	863	74

Localités desservies par l'ADRC Répertoire en 2010

Abbeville, Cinéma Rex	Agen, Les Montreurs d'Images	Aiguillon, Cinéma Confluent	Aix-en-Provence, Institut de l'Image
Albi, Cinecran 81	Albi, L'Athador	Amiens, Le Studio Orson Welles	Amiens, Ciné Saint-Leu
Angers, Les 400 coups	Angoulême, CNBDI - Le Nemo	Annecy, Cinéma MJC Novel	Annemasse, Ciné Actuel
Antony, Le Select	Argelès-sur-Mer, Le Jaurès	Argenteuil, Cinéma Jean Gabin	Arras, Cinémovida
Aubenas, Le Navire	Aubusson, Le Colbert	Auch, Ciné 32 Lafayette	Aulnay-sous-Bois, Espace Jacques Prévert
Auzielle, Studio 7	Bayonne, L'Atalante	Bazas, Cinéma Vog	Beauvais, Cinespace
Beauvais, Cinéma Agnès Varda	Bègles, Artec	Bellac, Le Lux	Belle-Ile-en-Mer, Le Rex
Bénodet, Ciné Marine	Berre-l'Etang, Ciné 89	Besançon, Espace Planoise	Blagnac, Le Rex
Blanquefort, Les Colonnes	Blaye, Cinéma de Blaye	Blois, Les Lobis	Bondy, Salle André Malraux
Bordeaux, Cinéma Utopia Saint Siméon	Bouguenais, Cinéma Le Beaulieu	Boulogne Billancourt, Cinéma Landowski	Bourg La Reine, Auditorium
Bourges, Maison de la Culture	Bourgueil, Le Familia	Boussy-Saint-Antoine, Cinéma Buxy	Brassy, Salle Polyvalente
Bray-Dunes, Le FA-MI-LA	Bretenoux, Cinéma Intercommunal Robert Doisneau	Brétigny-sur-Orge, Ciné 220	Brie-Comte-Robert, Les 4 Vents
Brive-la-Gaillarde, Le Rex	Bron, Les Alizés	Bruay-la-Buissière, Cinéma Les Etoiles	Buis-les-Baronnies, Le Regain
Cadillac, Le Lux	Caen, Lux 7ème Art	Cahors, Le Quercy	Cahors, Cinéma ABC
Calais, Cinéma L'Alhambra	Callac, Cinéma d'Argoat	Caluire-et-Cuire, Ciné Caluire	Camaret-sur-Mer, Rocamadour
Cambo-les-Bains, Cinéma Aiglou	Cambrai, Le Palace	Canéjan, Centre Simone Signoret	Capbreton-sur-Mer, Cinéma Le Rio
Carantec, Cinéma Etoile	Carbon-Blanc, Cinéma Favols	Castanet-Tolosan, Ciné 113	Casteljaloux, L'Odyssée
Castelmaurou, Cinéma Le Méliès	Castillonnes, Ciné 4	Cestas, Cinéma Le Rex	Châlons-en-Champagne, La Comète Scène Nationale
Chalon-sur-Saône, L'Axel	Chambéry, Forum	Chambon-sur-Lignon, Cinémascoop	Charlieu, Cinéma Les Halles
Chartres, Les Enfants du paradis	Chartres-de-Bretagne, Cinéma Espérance	Châteaubourg, Etoile Cinéma	Châteaugiron, Cinéma Paradisio
Châteaulin, Cinéma Agora	Château-Renard, Cinéma Vox Populi	Château-Renault, Le Balzac	Châteauroux, Apollo Maison de l'Image
Châtellerault, Cinéma les 400 Coups	Châtillon-en-Vendelais, Cinéma Le Vendelais	Chauffailles, Ciné Action Palace	Chauvigny, Cinéma Rex
Chaville, L'Atrium	Chef Boutonne, Ciné Chef	Cherbourg, Cinéma Odéon	Chilly-Mazarin, Cinéma François Truffaut
Chinon, Le Rabelais	Choisy-le-Roi, Théâtre Paul Eluard	Civray, Ciné-Malice	Clermont, Cinéma Paul Lebrun
Clermont-Ferrand, Cinéma Le Capitole	Clermont-Ferrand, Les Ambiances	Clermont-Ferrand, Cinéma Le Rio	Clermont-l'Hérault, Cinéma Alain Resnais
Cluny, Ciné Arts	Cluses, Cinétoiles - Cinévallées	Colombes, Théâtre de colombes	Colomiers, Le Central
Compiègne, Les Dianas/ Majestic	Condom, Les Lumières de la Ville	Contis, Le Select	Corbeil-Essonnes, Cinéma Arcel
Corbigny, Salle de L'Abbaye	Cotignac, Cinéma Marcel Pagnol	Coulonges-sur-l'Autize, Centre socio-culturel	Courbevoie, Cinéma Abel Gance
Coutances, Le Long court	Cran-Gevrier, La Turbine	Créon, Cinéma Max Linder	Créteil, Cinémas du Palais
Créteil, La Lucarne	Dardilly, L'Aqueduc	Decazeville, La Strada	Décines-Charpieu, Ciné Toboggan
Die, Le Pestel	Digoin, Le Majestic	Dijon, L'Eldorado	Dijon, Les Tourneurs de l'Udmjc
Dole, Le Studio	Domont, Domont Cinéma	Donzy-le-National, Ciné Pause	Douarnenez, Cinéma Le Club
Douchy-les-Mines, Cinéma Jean Renoir	Doussard, Ecran Mobile	Douvres-la-Delivrande, Foyer	Dunkerque, Studio 43
Écully, Cin Écully	Epernay, Cinéma Palace	Epinal, Cinéma Palace	Équeurdreville-Hainneville, Le Palace
Etampes, Cinéampes	Etel, Cinéma La Rivière	Excideuil, Mairie	Eymoutiers, Le Jean Gabin
Eysines, Cinéma Jean Renoir	Falaise, L'Extracte	Figeac, Charles Boyer	Firminy, Cinéma Théâtre Majestic
Flers, Les Vikings	Fleurance, Cinéma Grand Angle	Fleury-les-Aubrais, Centre Images / Cinémobiles	Fontvieille, Eden
Fos-sur-Mer, Centre Culturel Marcel Pagnol	Fosses, L'Ysieux	Fougères, Le Club	Frontignan-la-Peyrade, Cinémistral

Garlin, Ciné Garlin	Gençay, Cinéma de Gençay	Gérardmer, Maison de la Culture et des Loisirs	Gex, Cinéma Le Patio
Giry, Salle George Sand	Gisors, Cinéma Jour de Fête	Givet, Le Manège	Gonesse, Cinéma Jacques Prévert
Gourdon, L'Atalante	Grans, Espace Robert Hossein	Gravelines, Le Sportica	Grenade, Foyer Cinéma
Grenoble, Le Méliès	Groix, Cinéma des Familles	Gueugnon, Cinéma Le Danton	Guichen, Cinéma Le Bretagne
Guipty, L'Alliance	Gujan-Mestras, Cinéma Gérard Philippe	Hagetmau, Cinéma Aquitaine	Hauteville-sur-Mer, Cinéma de la Plage
Hendaye, Cinéma	Hérouville-Saint-Clair, Le Café des Images	Hirson, Son Hir	Ibos, Cinéma Parvis Méridien
Île-Tudy, Le Cinéma du Port	Istres, Cinéma Le Coluche	Ivry sur Seine, Le Luxy	Jarnac, Salle des Fêtes
Joeuf, Cinéma Casino	Jouy-le-Moutier, Théâtre Saint-Vincent	La Charité-sur-Loire, Odessa cinéma	La Clayette, Cinéma Le Foyer
La Courneuve, L'Etoile	La Ferté Bernard, Le Palace	La Ferté Macé, Cinéma Gérard Philippe	La Garde, Le Rocher
La Réole, Cinéma Rex	La Roche-Chalais, Le Club	La Roche-Vineuse, Ciné-village	La Roche-sur-Foron, Cinéma Le Parc
La Roche-sur-Yon, Cinéma Le Concorde	La Souterraine, Cinéma Eden	Langeais, Ciné Off	Laval, Cinéville
Le Blanc, Cinéma Studio République	Le Blanc-Mesnil, Cinéma Louis Daquin	Le Buisson-de-Cadouin, Cinéma Lux	Le Havre, Le Studio
Le Mans, Les Cinéastes	Le Péage-de-Roussillon, Cinéma Le Rex	Le Plessis-Robinson, Centre Culturel Gérard Philippe	Le Theil-sur-Huisne, Cinéma Le Saint-Louis
Le Vésinet, Cinéma Jean Marais	Le Vigan, Cinéma Palace	Lectoure, Le Sénéchal	Léognan, Centre Georges Brassens
Les Pavillons-sous-Bois, Salle Philippe Noiret	Les Ulis, Ciné Jacques Prévert	Lille, Cinéma Majestic	Lion-sur-Mer, Cinéma Trianon
L'Isle-Jourdain, Olympia	Livry-Gargan, Cinéma Yves Montand	Lodève, Cinéma Le Luteva	Longwy, Utopolis
Loudéac, Cinéma Quai des Images	Luchon, Rex	Lusignan, Espace 5	Lyon, Le Comoedia
Lyon, Cinéma et Cinéma Opéra	Lyon, Ciné Duchère	Maisons-Laffitte, L'Atalante	Malakoff, Théâtre 71
Mamers, Le Rex	Marennes, L'Estran	Marignane, Cinéma Saint-Exupéry	Marly, Marlymages
Marmande, Le Plaza	Marseille, Cinéma César	Martigues, Cinéma Jean Renoir	Maubeuge, Ociné
Mauléon-Soule, Cinéma Maule Baïtha	Maure-de-Bretagne, L'Aurore	Mayenne, Le Vox	Meaux, Cinéma Majestic
Melle, Le Méliès	Melun, Les Variétés	Meru, Cinéma Domino	Metz, Caméo Ariel
Meximieux, Cinéma L'Horloge	Meyzieu, Ciné Meyzieu	Mèze, Le Taurus	Mimizan, Cinéma Le Parnasse
Miramont-de-Guyenne, Cinéma Chez Nous	Mirepoix, Centre Multimedia	Moëlan-sur-Mer, Le Kerfany	Monein, Foyer Rural Cinéma
Monségur, Eden	Monsempron-Libos, Le Liberty	Mont-Saint-Aignan, L'Ariel	Montargis, Ecrans
Montbard, Le Phénix	Montbazou, Cinéma Le Générique	Montélimar, Salle des Templiers	Montgeron, Le Cyrano
Montignac, Cinéma Vox	Montigny-lès-Cormeilles, Centre Picasso	Montmorillon, Cinéma Le Majestic	Montpellier, Le Royal
Montpon-Ménéstérol, Le Lascaux	Montreuil, Cinéma Georges Méliès	Montrichard, Le Régent	Morlaix, Cinéma La Salamandre
Mornant, Salle Jean Carnet	Mortagne-au-Perche, Ciné Lumière	Morteau, L'Atalante	Mourenx, Le Gabizos
Mugron, Cinéma Entracte	Mulhouse, Cinéma Bel air	Murat, Cinéma L'Arverne	Muret, Cinéma Mermoz
Mussidan, Ciné Passion	Nancy, Eole Ciné	Nantes, Le Cinématographe Ciné-Nantes	Nantes, Le Katorza
Nantua, Cinéma Le Club	Nérac, Cinéma Le Margot	Neuilly-Plaisance, Ciné La Fauvette	Nevers, Sceni Qua non
Nice, Rialto	Nice, Espace Magnan	Niort, Le Moulin du Roc	Nogaro, Cinéma de Nogaro
Nogent-le-Rotrou, Le Rex / Image à l'Appui	Nogent-sur-Seine, Cinéma Les Lumières	Nyons, Cinéma Arlequin	Oloron-Sainte-Marie, Cinéma Luxor
Orange, Le Forum	Orléans, Cinéma Les Carmes	Orsay, Espace Jacques Tati	Orthez, Studio Cinéma
Ouireham, Cinéma Le Cabieu	Ourox-en-Morvan, Office du Tourisme	Oyonnax, Centre Culturel Aragon	Pantin, Ciné 104
Parthenay, Cinéma Le Foyer	Pau, Cinéma Le Méliès	Pauillac, L'Eden	Pélussin, Ciné Pilat
Penmarch, Eckmühl	Périgueux, CAP Cinéma Périgueux	Pertuis, Cinéma Le Lubéron	Pessac, Le Jean Eustache
Pierre-Bénite, Maison des Jeunes et de la Culture	Pirou, Cinéma de la Plage	Ploërmel, Cinéclac	Plougastel-Daoulas, Cinéma L'Image
Plougonvelin, Le Dauphin	Poitiers, Centre Régional de Promotion du cinéma	Poitiers, Le Dietrich	Pont-Saint-Esprit, Ciné 102
Pont-Sainte-Maxence, Cinéma Palace	Pont-l'Evêque, Concorde	Port-de-Bouc, Le Méliès	Prémery, Salle du Théâtre
Privas, Le Vivarais	Questembert, Cinéma Iris	Quimper, Le Chapeau rouge	Quimperlé, La Bobine

Ramonville-Saint-Agne, L'Autan	Redon, Cinemanivel	Rennes, Ciné TNB	Rezé, Ciné Saint-Paul
Ribérac, Max Linder	Richelieu, Cinéma Majestic	Rillieux-la-Pape, Ciné Rillieux	Rive-de-Gier, Ciné Chaplin
Roanne, Espace Renoir	Romainville, Le Trianon	Romans-sur-Isère, Ciné Lumière	Romilly-sur-Seine, Eden
Rostrenen, Ciné Breiz	Rouen, L'Omnia République	Rumilly, Le Concorde	Saint-Aignan, Cinéma Petit Casino
Saint-Antonin-Noble-Val, Le Querlys	Saint-Astier, Ciné Passion en Périgord	Saint-Brévin-les-Pins, Le Cinéjade	Saint-Calais, Zoom
Saint-Chamond, Ciné Lumière	Saint-Claude, La Maison du Peuple	Saint-Denis, Cinéma L'Ecran	Saint-Dizier, Ciné Quai
Sainte-Foy-la-Grande, La Brèche	Sainte-Foy-lès-Lyon, Maison Jeanne Mourguet	Sainte-Livrade-sur-Lot, L'Utopie	Saintes, Atlantic Ciné
Saintes, Le Gallia	Saint-Etienne, Le France	Saint-Etienne, Cinéma Le Méliès	Saint-Florent-sur-Cher, Cinéma Le Rio
Saint-Flour, La Passerelle- Cinéma Delta	Saint-Galmier, Cinéma Le Colisée	Saint-Gaudens, Le Régent	Saint-Genis-Laval, Espace culturel
Saint-Gratien, Les Toiles	Saint-Honoré-les-Bains, Le Sélect	Saint-Jean-d'Angély, Eden	Saint-Jean-Pied-de-Port, Cinéma Le Vauban
Saint-Jean-de-Luz, Cinéma Rex	Saint-Julien-en-Genevois, Le Rouge et Noir	Saint-Junien, Ciné Bourse	Saint-Just-en-Chaussée, Cinéma Jeanne Moreau
Saint-Just-Saint-Rambert, Family Cinéma	Saint-Lô, Cinemoviking	Saint-Martin-de-Crau, Le Galet	Saint-Martin-de-Lansuscle, Cinéco
Saint-Martin-en-Haut, Cinéma Paradiso	Saint-Médard-en-Jalles, Ciné-Jalles	Saint-Michel-de-Maurienne, Espace Culturel Le Savoie	Saint-Michel-sur-Orge, Ciné Carné
Saint-Ouen, Espace 1789	Saint-Ouen-l'Aumône, Utopia	Saint-Palais, Cinéma Saint-Louis	Saint-Pierre-d'Oléron, Cinéma Eldorado
Saint-Pierre-sur-Dives, Le Remy	Saint-Pol-de-Léon, Cinéma Majestic	Saint-Priest, Ciné 89	Saint-Quentin, Ciné Quai
Saint-Rémy-de-Provence, Ciné Palace	Saint-Renan, Cinéma Le Bretagne	Saint-Vallier, Ciné Galaure	Saint-Vincent-de-Tyrosse, Association Cinetyr
Salies-de-Béarn, Cinéma Le Saleys	Salon-de-Provence, Les Arcades	Samatan, Foyer Rural	Sarlat, Cinéma Rex
Saulieu, Etoile Cinéma	Sceaux, Trianon (Le)/Les Gémeaux	Sées, Cinéma Rex	Selles-sur-Cher, Le Studio
Semur-en-Auxois, Cinéma L'Etoile	Senlis, Cinéma Jeanne d'Arc	Sevran, Cinéma Les 39 Marches	Seynod, Auditorium de Seynod
Sézanne, Le Sez'Art	Sillingy, Ciné Bus	Sommières, Cinéma Le Venise	Souillac, Cinéma Le Paris
Strasbourg, L'Odyssée	Strasbourg, Cinéma Star	Suresnes, Le Capitole	Surgères, Le Palace
Tarascon-en-Ariège, Centre Multimédia	Tassin-la-Demi-Lune, Cinéma Le Lem	Tence, Le Foyer Cinéma	Terrasson-Lavilledieu, Ciné Roc
Thann, Relais culturel régional du Thann	Thiviers, Cinéma	Thorens-Glières, Le Parnal	Thury-Harcourt, Le Normandy
Tonneins, Cinéma Rex	Toulon, Cinéma le Royal	Tournus, La Palette	Tours, Le Studio
Tremblay-en-France, Cinéma Jacques Tati	Vaison-la-Romaine, Florian	Valbonne, Les Visiteurs du Soir	Valence, Lux° - Scène Nationale de Valence
Vaux-le-Pénit, La Grange	Vayrac, Foyer Uxello	Vénissieux, Cinéma Gérard Philipe	Vernoux-en-Vivaraire, Ecran Village
Versailles, Roxane	Vertou, Ciné Vaillant	Vienne, Amphi	Villedieu-les-Poêles, Le Rex
Villeneuve-d'Ascq, Kino-Ciné	Villers-sur-Mer, Cinéma du Casino	Villeurbanne, Le Zola	Vire, Cinéma Le Basselin
Viry-Châtillon, Le Calypso	Vitrolles, Cinéma Les Lumières	Witry-lès-Reims, L'Escal	Yssingeaux, La Grenette

L'accès au film

Tirages et circulations de copies supplémentaires

1. Pour l'accès des territoires au cinéma
2. Localités desservies
3. Contextes de l'accessibilité aux films
4. Répartition géographique des copies par région ADRC
5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures
6. Répartition par nationalité des films
7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film
8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films
9. Art et Essai
10. Répartition par distributeur
11. Répartition des entrées
12. Apport économique de l'ADRC

1. Pour l'accès des territoires au cinéma

L'ADRC intervient pour la meilleure accessibilité au cinéma sur tout le territoire, à l'exception de Paris (qui constitue le marché directeur principal et prioritaire).

Ses actions concernent (à 96 % environ) les localités et salles qui ne constituent pas les marchés directeurs prioritaires des diffuseurs de films. Et elles concernent essentiellement les domaines définissant la diversité du cinéma : l'Art et Essai, les films peu ou moyennement diffusés, les films européens ou de nationalités autres que nord-américaine.

Enfin, ses interventions concernent un très grand nombre de localités – 1.538 – soit 92 % des communes équipées d'une salle de cinéma, c'est-à-dire qu'elles bénéficient à l'ensemble de nos concitoyens au-delà des villes les plus importantes.

Ses actions compensent ainsi fondamentalement les concentrations du marché du cinéma sur les films et les localités – salles les plus importantes.

Conformément à ses missions, elle intervient concrètement en faveur de l'aménagement culturel du territoire.

Synthèse

Depuis septembre 1998, l'ADRC gère directement à la demande du CNC l'ensemble des procédures et budgets destinés au tirage de copies supplémentaires visant à améliorer l'accès au film dans les Petites Villes et les Villes Moyennes, ainsi que pour des villes plus importantes dans le domaine de l'Art et Essai.

L'ADRC procède au tirage de copies dans le cadre de trois procédures identifiées :

- **Petites Villes** (villes réalisant moins de 35.000 entrées annuelles) : tirages de copies opérés par l'intermédiaire des correspondants régionaux de l'Agence qui en contrôlent la circulation ;
- **Villes Moyennes** (réalisant de 35.000 à 215.000 entrées annuelles) : tirages contrôlés par l'expertise d'un Comité Technique Professionnel composé à parité d'exploitants, de distributeurs et de producteurs. Les distributeurs doivent mettre en place au moins 80 copies ;
- **Art et Essai** : procédure analogue dans son mode de fonctionnement à celle des Villes Moyennes, mais avec un Comité technique spécifique, les villes bénéficiaires pouvant être de taille plus importante. Les sorties distributeurs peuvent être inférieures à 80 copies.

La répartition des copies tirées en 2010 est la suivante :

Procédure PETITES VILLES	123 titres	1 525 copies
Procédure VILLES MOYENNES	5 titres	109 copies
Procédure ART ET ESSAI	16 titres	131 copies

ENSEMBLE 123 titres 1 765 copies

Evolutions en 2010

L'année 2010 représente une année record (depuis 1967) en termes de fréquentation globale, avec à nouveau le franchissement de la barre symbolique des 200 millions de spectateurs : 206,5 millions, soit 2,7 % de plus qu'en 2009.

Cette progression s'est enregistrée pour l'essentiel dans les tranches d'entrées les plus élevées, les entrées des dix premiers films augmentant ainsi de 2 %, et dans les films ayant réalisé plus de 2 millions d'entrées, l'on trouve en 2010 25 films, au lieu de 21 en 2009. Si l'on considère cette fois-ci les films ayant réalisé plus de 500.000 entrées, l'année 2010 en comprenait 91 contre 96 en 2009.

Mais dans cette tranche des films les plus porteurs de plus de 500.000 entrées, la part des films recommandés Art et Essai a diminué en 2010, avec 7 films de moins par rapport à 2009 (- 28%) et un recul des entrées de ces films de l'ordre de 4 millions, soit 14 %.

Par ailleurs, comme en 2009, de très importantes disparités de résultats ont été constatées entre la grande exploitation et les autres. Le déséquilibre au profit de la grande exploitation, manifeste depuis plusieurs années en France, s'est confirmé en 2010. Cette question a d'ailleurs encore agité les débats des professionnels lors du Congrès de l'Exploitation 2010, comme en 2009. Les difficultés et conditions d'accès aux films y furent à nouveau évoquées, en même temps que furent soulevées les préoccupations quant au financement de l'équipement numérique.

Dans ce contexte, le CNC a demandé à l'Agence d'être particulièrement réceptive à l'évolution des besoins des salles et a conforté les budgets d'intervention 2010 de l'ADRC sur l'accès aux films.

Par ailleurs, le CNC a demandé à l'Agence de réaliser diverses études statistiques quant à l'évolution de la diffusion des films afin d'alimenter la réflexion des professionnels et du Centre lors des réunions de travail sur l'accès aux films. Ces études montraient notamment qu'une forte majorité de localités – plus de 70% – n'accèdent pas aux sorties nationales de films diffusés à moins de 499 copies, et que, parallèlement, les métropoles concentrent un nombre accru de copies.

C'est aussi pourquoi l'ADRC, avec l'accord du CNC et des professionnels, a adopté en 2010 un assouplissement de ses dispositifs d'intervention (*voir au paragraphe 2. Localités desservies*) permettant de mieux répondre à la diversité des demandes des salles de villes moyennes, évolution qui avait été précédemment étudiée avec les administrateurs de l'ADRC.

Ainsi, en 2010, les interventions de l'Agence ont progressé de plus de 6 %, avec 1.765 copies mises en circulation pour 123 films, contre 1.658 copies en 2009. Cette progression s'observe sur les circulations du « dispositif Petites Villes », dispositif qui précisément a été assoupli pour répondre à l'évolution des demandes d'accès des villes moyennes, majoritairement sur l'Art et Essai.

De ce fait, sur les 1.525 circulations de ce dispositif « Petites Villes », 15,3 % des localités desservies ont été des villes moyennes, soit 1.872 localités sur un total cumulé de 12.200 localités alimentées avec ces 1.525 circulations (d'une durée moyenne d'environ 7 semaines).

L'augmentation de 19 % en copies des interventions Petites Villes comprenait donc cette part de 15 % de villes moyennes bénéficiaires de cet accès étendu pour elles.

Mais cette progression des interventions en 2010 commençait également à être déterminée par l'évolution de la diffusion des films liée à la mise en place du numérique.

La question de l'accès aux films est ainsi devenue double : celle de l'accès aux films et celle de l'accès à la contribution numérique des distributeurs. La définition du périmètre temporel de la contribution sur quatre semaines s'est notamment traduite par un recul de certaines salles, dans leur accès aux films, au-delà de ce périmètre des quatre semaines.

Lors de leurs discussions avec le CNC tout au long de l'année 2010, les administrateurs de l'ADRC ont réaffirmé les priorités des actions de l'Agence pour rééquilibrer et compenser les effets indésirables de la phase de transition entre argentique et numérique.

Il faut rappeler à cet égard le double enjeu des missions de l'ADRC, bien sûr le meilleur accès des salles à la pluralité des films, mais aussi le meilleur accès de tous ces films aux territoires, bien au-delà de ce que le marché considère comme prioritaire.

Les interventions ADRC

- **87 %** des films, **74 %** des copies concernaient des **films diffusés avec moins de 300 copies**.

Dans ces catégories de films, **94 %** des copies pour **95 %** des titres concernaient des films « recommandés Art et Essai ».

La part des films de diffusion dite large (plus de 300 copies) est donc de **13 %** des films, et **26 %** des copies.

- **85 %** des films, **83 %** des copies concernaient des **films « recommandés Art et Essai »**.

- **77 %** des films, **86 %** des copies concernaient des **films européens**.

Les **films français** représentaient **59 %** du total des films en 2009, et **75 %** des copies.

Les films d'autres nationalités qu'européennes ou nord-américaines représentaient **18 %** du total des films, pour **9,5 %** des copies, ces films étant tous recommandés Art et Essai.

La part des films des **USA** est de **5 %** pour **4,5 %** des copies, la part de l'Art et Essai est de **100 %**, pour les titres et pour les copies.

Accès à la diversité

Il faut rappeler que l'ADRC n'intervient qu'en fonction et sur la base des demandes précises des salles, et uniquement si une telle demande est formulée par les salles auprès de l'Agence. La diversification de ses interventions traduit ainsi d'abord l'évolution de la demande de diversification des salles.

L'ADRC joue un rôle non négligeable dans cette évolution en permettant, notamment au niveau économique (absence de minimum garanti distributeur sur les copies ADRC), l'accès des salles à une réelle diversité de films, y compris quand ils sont diffusés avec un nombre réduit de copies. Il s'agit là d'une constante dans l'évolution des interventions de l'ADRC depuis près d'une dizaine d'années, mais qui connaît depuis 1999 – année de la mise en place effective de l'internalisation de la fonction de correspondant régional – une accentuation notable.

Ainsi, l'ADRC confirme à la fois son rôle d'intervention correctrice des effets du « marché » et de ressource concrète pour le meilleur accès des salles à la diversité des films qu'elles souhaitent proposer à leurs publics.

Dans un contexte de progression de fréquentation contrasté en 2010, comme on l'a vu, avec une augmentation de 2,5 %, les interventions de l'ADRC ont globalement augmenté de + 6 % en termes de copies (1.765 contre 1.658 en 2008), pour un nombre de titres en réduction : 123 titres contre 136 en 2009.

L'augmentation la plus forte est observée dans la procédure Petites Villes : + 19 % (1.525 copies contre 1.281 en 2009).

Le dispositif Villes Moyennes connaît une forte réduction du nombre de copies tirées. 236 contre 109 (– 54 %), alors que le nombre de copies de la procédure Art et Essai est en diminution légère de – 4 % (131 copies au lieu de 141).

Les interventions de l'ADRC s'établissent très majoritairement, comme les années précédentes, sur les films des diffusions réduite et moyenne, même si en 2010 les difficultés d'accès pour les diffusions larges ont conduit à des tirages plus importants pour cette catégorie. À l'autre extrémité de l'échelle de diffusion, la part des films à diffusions réduite et très réduite augmente.

L'année 2010 est marquée, d'autre part, par la part plus importante des films européens, et tout particulièrement français, et par l'augmentation de celle des films d'autres nationalités (non USA).

Les films de diffusion réduite ou moyenne représentaient en 2010 dans les interventions de l'ADRC 87 % des titres pour 74 % des copies.

Les films recommandés Art et Essai représentaient 85 % des titres pour 83 % des copies.

Les films européens représentaient pour leur part 77 % des titres et 86 % des copies, les films français représentant 59 % du total des films et 75 % du total des copies. La part des films dits « d'autres nationalités » (qu'europpéenne ou nord-américaine) est toujours importante dans les actions de l'Agence : 18 % des films pour 9,5 % des copies. Les films des Etats-Unis représentaient, en 2010, 5 % des films et 4,5 % des copies, tous ces films étant recommandés Art et Essai.

L'importance des actions de l'ADRC pour l'accès des salles à la diversité du cinéma se mesure déjà globalement avec ces données.

Diffusion des films et parc de salles

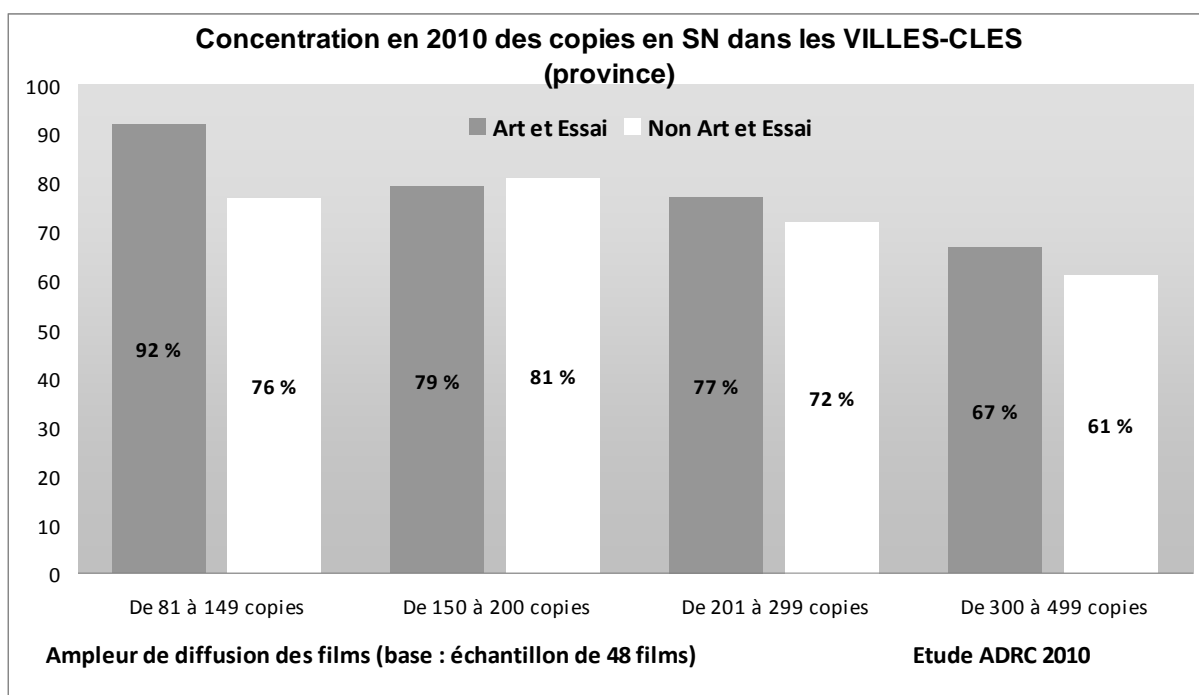
Afin d'établir la pertinence de ses interventions en réponse aux demandes des salles, l'ADRC réalise chaque année des études portant sur l'évolution du parc de salles et la diffusion des films, en analysant par exemple les plans de diffusion concrets d'un ensemble de films. Ce travail permanent lui permet – ainsi qu'à ses interlocuteurs institutionnels et professionnels – de saisir pleinement les problèmes évolutifs liés à cet enjeu primordial du meilleur accès des salles à la diversité des films.

L'ADRC détermine ainsi chaque année la concentration croissante de la diffusion des films au niveau des villes et salles dites « clés » constituant le marché directeur prioritaire qui s'impose aux distributeurs de films.

En 2010, pour des films sortant entre 80 à 300 copies, leur diffusion se concentre désormais, en moyenne, entre 72 % à 92 % sur les villes et salles stratégiquement dominantes. Ainsi, par exemple, pour un film diffusé avec 200 copies environ, de 140 à 185 copies sont absorbées par ces villes jugées les plus importantes par les distributeurs.

Le parc des zones stratégiques – de l'ordre de 120 à 200 selon les films, soit de l'ordre de 10 % des communes équipées d'une salle – étoffé notamment de nombreux multiplexes, réalise fréquemment, par la multiplication des copies sur ces zones ou ces localités, une « surexposition » des films jugés les plus porteurs. Celle-ci se traduit souvent par la fragilisation accrue des films et leur carrière de plus en plus éphémère, diluée entre des écrans nombreux. Et bien évidemment, se réduit ainsi d'autant l'accès de toutes les autres villes et salles qui, pour diverses raisons – et hélas régulièrement en deçà d'un raisonnement économique – sont jugées moins « intéressantes » pour les distributeurs.

Se développent de cette manière des inégalités, des déséquilibres, et une hiérarchie, préjudiciables à l'accès aux films de très nombreuses villes et salles. Autant d'évolutions qui peuvent être préjudiciables à l'accès aux films de publics nombreux et variés, forcés de devoir se déplacer – si cela « vaut le coup », et le coût, avec les conséquences culturelles que l'on peut aisément supposer – dans ces zones et lieux où le cinéma se concentre.



Lection : 92 % en moyenne des copies de films recommandés Art et Essai diffusés entre 81 à 149 copies se concentrent en sortie nationale dans les villes clés.

Créée en 1983 pour répondre notamment à un impératif de meilleur accès des salles aux films, l'ADRC se trouve donc logiquement, du fait de ces évolutions de concentration du marché, de plus en plus sollicitée dans ce domaine.

À lire ou entendre depuis quelques années des commentaires récurrents sur une profusion des films et un excès prétendu de copies, il peut paraître aujourd'hui a priori étonnant que l'ADRC continue à intervenir sur des films diffusés avec plus de 300 copies en France, ce qui pour certains acteurs paraît déjà considérable.

Or, ainsi que nous l'avons vu, en relation avec le renforcement constant du parc de salles des villes clés, cela n'a justement rien d'étonnant.

Pour les salles ne figurant pas dans le marché directeur d'un distributeur sur un film donné, l'accès aux films est toujours un combat, y compris, pour une salle Art et Essai, quand il s'agit d'un film s'inscrivant dans le champ de l'Art et Essai.

La diversité d'intervention de l'ADRC correspond donc à la pertinence de ses missions en regard des évolutions des marchés du cinéma, et notamment de sa concentration toujours croissante.

Mais elle correspond également, au fond, à la pluralité d'offre dont la salle de cinéma est le lieu, y compris quand elle veut revendiquer et assumer strictement une ligne éditoriale Art et Essai.

Et cette pluralité de propositions est avant tout en rapport avec la pluralité des publics concernés, et même la pluralité constitutive de tout individu en tant que consommateur-praticien de Culture.

Aussi, nous pouvons affirmer que les interventions de l'ADRC, au-delà de s'efforcer d'être cohérentes, ont vu leur pertinence se renforcer à la mesure des évolutions de la diffusion des films, et plus généralement, de celles de l'accès aux œuvres dans les industries culturelles.

2. Localités desservies

Les trois dispositifs d'intervention de l'ADRC pour l'accès aux films ont permis de desservir en 2010 :

1.538 localités différentes au total, soit 92 % des communes équipées d'une salle de cinéma.

Le dispositif dit « Petites Villes » a alimenté **1.411 localités**.

Les dispositifs « Villes Moyennes » et « Art et Essai » ont alimenté **585 localités**.

Et **458** localités ont bénéficié à la fois de copies « Petites Villes » et de copies « Villes Moyennes » ou « Art et Essai ».

Près de 96 % de ces localités ne sont pas des villes clés, c'est-à-dire des villes commercialement dominantes, jugées par les distributeurs, pour des raisons diverses (dont le poids économique de leur programmeur ou exploitant), comme commercialement incontournables.

Dispositif Petites Villes

- a) Sur l'année 2010 les copies tirées par l'Agence selon la procédure **Petites Villes** ont été programmées dans :

1.411 localités.

La liste des localités ayant bénéficié de ces copies figure en annexe.

- b) Le nombre de copies varie selon les salles, les cinémas de petites agglomérations et de banlieues qui présentent à leur public les programmes les plus diversifiés étant ceux qui bénéficient du plus grand nombre de copies ADRC :

25 copies et plus	106
15 à 24 copies	193
10 à 14 copies	205
5 à 9 copies	271
moins de 5 copies	636

En comparaison avec les données 2009, le nombre de salles bénéficiant de 5 à 9 copies diminue. Au contraire, il augmente fortement de 19 à 25 % pour les catégories + 25 copies, de 10 à 14 copies et – 5 copies.

Dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai

Les copies tirées selon les procédures Villes Moyennes et Art et Essai ont été programmées dans :

585 localités différentes *

343 localités ont été desservies au total par les copies destinées aux Villes Moyennes, et 386 localités l'ont été avec les copies du dispositif dit Art et Essai.

* un établissement peut obtenir des copies des deux dispositifs

La répartition du nombre de copies par localité est la suivante :

	Villes Moyennes	Art et Essai
plus de 10 copies	0	0
de 5 à 9 copies	0	8
de 2 à 4 copies	54	119
1 copie	289	259

Lecture : 54 localités ont bénéficié en 2010 de 2 à 4 copies ADRC au titre du dispositif Villes Moyennes.

Nouveauté en 2010 : dispositif intermédiaire

Devant les difficultés accrues des exploitations moyennes et petites quant à leur accès aux films, en fonction des discussions entre les professionnels et le CNC sur ces problèmes, l'ADRC a pérennisé une expérimentation de système de circulations de copies permettant de répondre de manière plus souple aux demandes des salles de villes moyennes, ou même plus importantes, sur l'Art et Essai.

Il permet de faire circuler des copies sur la base du dispositif Petites Villes mais en offrant aux villes moyennes la possibilité de garder le film deux semaines d'affilée, ou bien d'exploiter le film deux semaines en alternant avec une autre localité. Les salles concernées bénéficient ainsi d'une réponse plus rapide que dans les dispositifs Villes Moyennes ou Art et Essai où une expertise de professionnels est requise.

Les copies mises en place de cette manière peuvent ainsi venir compléter les interventions sur le même film avec les autres dispositifs, en veillant toujours, bien entendu, à la cohérence d'intervention en fonction du plan de diffusion du distributeur.

Cet assouplissement s'est traduit par un accès amélioré aux films des villes moyennes, et parfois plus importantes sur l'Art et Essai, ce qui était l'objectif fixé.

Voici l'étude qui en a été réalisée.

Circulations ADRC Petites Villes 2010 : Part des Villes Moyennes (ou plus grandes) alimentées

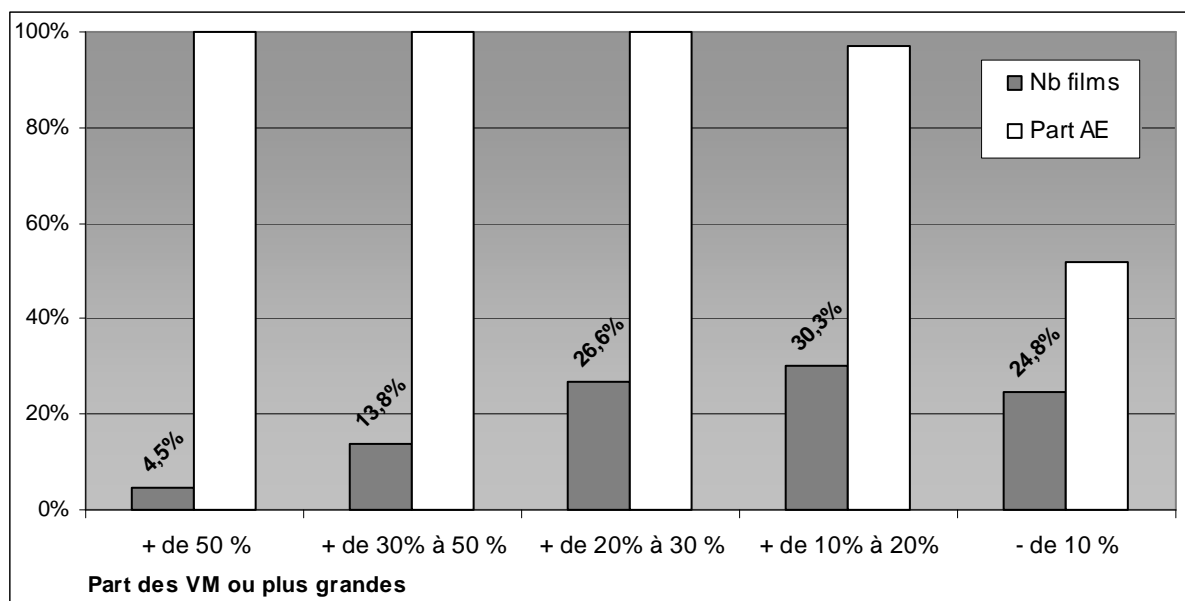
Seuls 10 films (8 %) sur 123 ayant bénéficié de circulations Petites Villes ne comprennent pas de Villes Moyennes (ou plus grandes) dans ces circulations.

Sur toutes les autres circulations Petites Villes, **15,3 % en moyenne** des localités desservies sont des Villes Moyennes ou plus grandes, soit **1.872 localités** sur **plus de 12.200 localités** alimentées au total avec les circulations Petites Villes (99,6 localités environ par film).

Ces **1.872 localités** (Villes Moyennes ou plus) correspondraient à **374 circulations Villes Moyennes de 8 semaines**, alors que 109 circulations ont été mises en place en 2010 par le dispositif Villes Moyennes, et 131 circulations par le dispositif dit « Art et Essai ».

Nous voyons ainsi que la progression en circulations des interventions Petites Villes comprennent un nombre très conséquent de localités plus importantes, et que l'accès des localités au moins moyennes s'est accru de cette manière.

Répartition des films et part des films recommandés Art et Essai

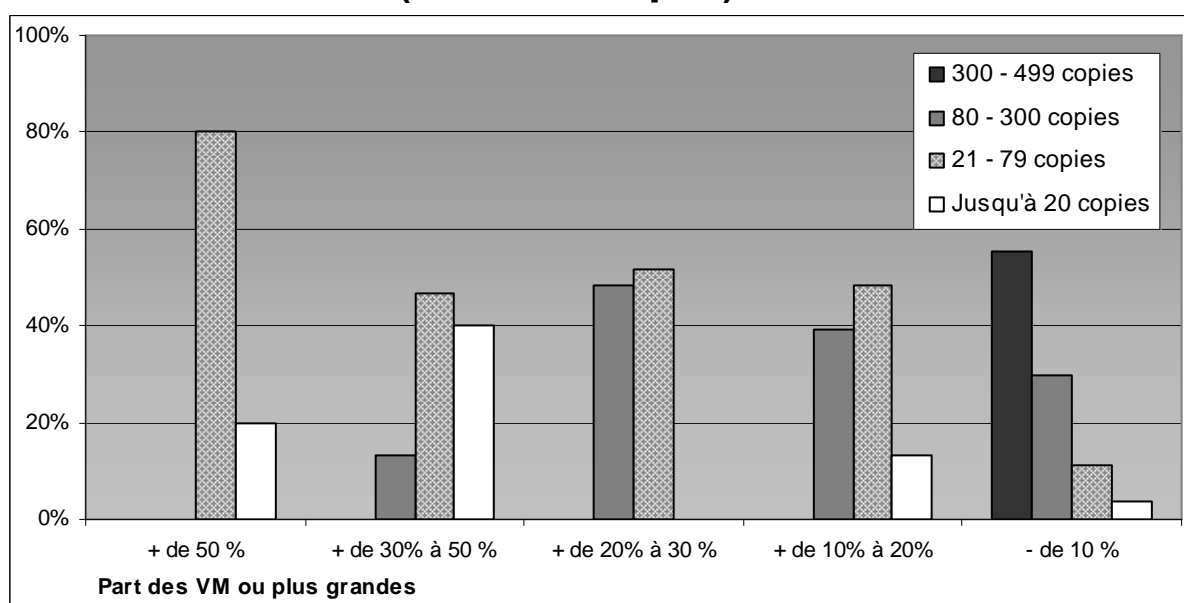


Lecture : 26,6 % des films avaient une part de 20 à 30 % de Villes Moyennes ou plus grandes alimentées par leurs circulations Petites Villes ; 100 % de ces films étaient recommandés Art et Essai.

Nous voyons que l'accès des Villes Moyennes (ou plus importantes) sur les circulations Petites Villes s'observe surtout sur les films recommandés Art et Essai, l'obtention de ces films pour ces villes s'avérant plus difficile car ils font souvent l'objet d'un placement concurrentiel accru dans les plus grands établissements d'exploitation.

L'enjeu est très important, voire capital, car ces films sont décisifs tant pour l'économie de la salle que pour son identité distinctive.

Répartition des films selon leur tranche de diffusion (nombre de copies)



Lecture : 48,3 % des films dont la part de Villes Moyennes (ou plus grandes) était entre 20 à 30 % ont été diffusés avec 80 à 300 copies (diffusion moyenne), et 51,7 % ont été diffusés avec 21 à 79 copies (diffusion réduite).

L'accès des Villes Moyennes (ou plus importantes) est d'autant plus important dans les circulations Petites Villes ADRC que la diffusion des films concernés est plus réduite, ce qui évidemment se comprend aisément.

Dans les exemples de films qui suivent, nous pouvons voir que ce taux d'alimentation des Villes Moyennes sur des circulations Petites Villes reste effectif, y compris sur des films de diffusion relativement importante et ayant bénéficié d'un nombre conséquent de copies Villes Moyennes ADRC.

Ceci démontre que la diffusion des films se concentre de manière très importante dans le parc des villes clés, et que la demande des Villes Moyennes sur ces films décisifs est d'autant plus importante.

Exemples sur quelques films

Films	(et nombre copies SN)	<u>Taux VM et +</u>	Copies ADRC PV	Co ADRC VM
Rubber	(25)	50 %	2	4
Amore	(69)	37,9 %	3	4
Poetry	(67)	32,4 %	26	0
Pieds nus sur les limaces	(60)	32,3 %	8	0
Les Mains en l'air	(113)	27 %	19	8
Vénus noire	(123)	25,3 %	24	5
Huit fois debout	(42)	22,9 %	11	8
Another Year	(150)	22,1 %	38	0
Oncle Boonmee	(84)	21,1 %	32	0
Copie conforme	(101)	20,1 %	29	8
L'illusionniste	(85)	17,1 %	32	0
Tournée	(159)	15,5 %	43	41
<i>Rappel</i>		MOYENNE GLOBALE CONSTATEE : 15,3 %		
L'Arbre	(220)	14,6 %	23	8
Mammuth	(165)	13,3 %	56	11
When you're strange	(55)	12,1 %	7	9
Les Petits ruisseaux	(135)	12 %	31	12
La Princesse de Montpensier	(385)	9,4 %	38	0
Des hommes et des dieux	(254)	8,2 %	80	49
Les Emotifs anonymes	(382)	7,8 %	44	0
Potiche	(445)	5,3 %	51	0
L'Amour c'est mieux à deux	(325)	4,5 %	10	13
L'Arnacœur	(380)	2,8 %	34	9
La Tête en friche	(426)	2,2 %	41	30

3. Contextes de l'accessibilité aux films

A. Problématique générale

Concentration de la diffusion des films

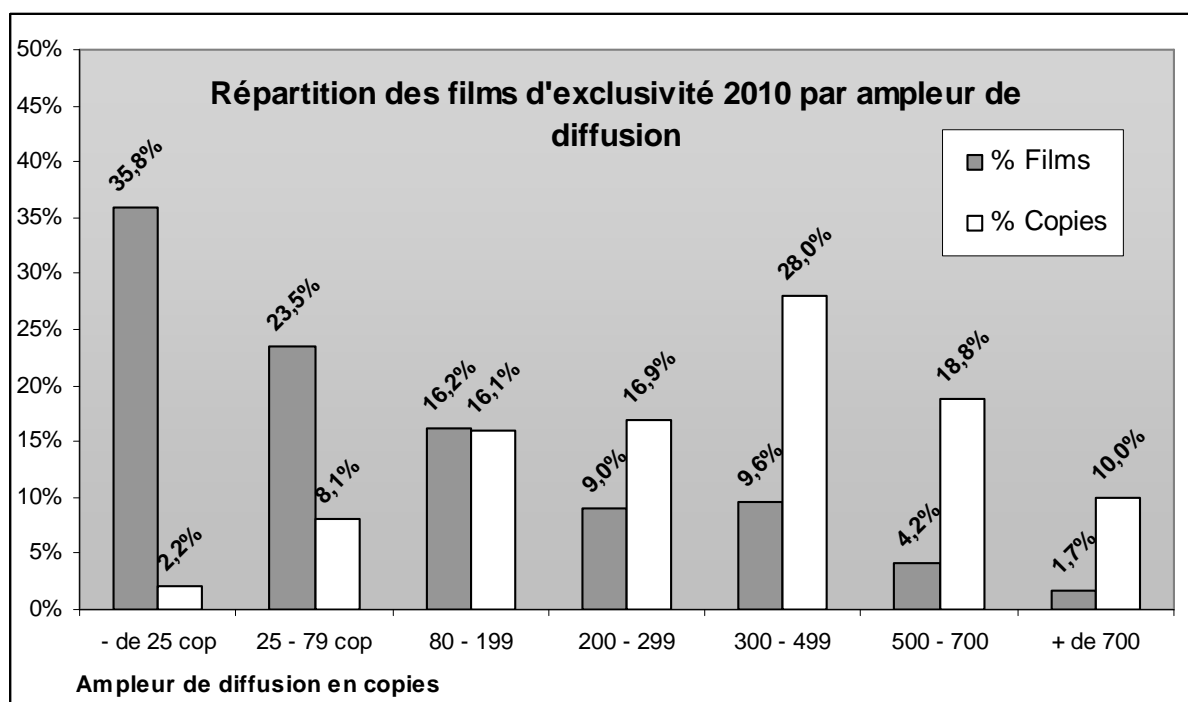
En fonction de l'évolution du parc de salles, et des stratégies de diffusion des films, de plus en plus de copies se trouvent absorbées par les villes et salles s'avérant les plus importantes pour les distributeurs, pas uniquement pour leurs performances commerciales potentielles, mais aussi par le poids économique de leurs opérateurs (exploitants ou programmeurs).

L'ADRC estime chaque année, par une étude portant sur des échantillons de plans de diffusion réels, cette concentration progressive.

Ainsi, les films diffusés jusqu'à 300 copies voient en moyenne entre 66 % à 85 % de ces copies être absorbées par ce parc de salles économiquement directeur, c'est-à-dire par 120 à 200 zones stratégiques, soit 10 % des communes équipées d'une salle de cinéma. Et cette concentration est de 61 % à 66 % pour les films diffusés entre 300 à 499 copies. Ce n'est véritablement qu'à partir de 500 copies diffusées que ce parc directeur n'absorbe plus que 50 % des copies environ.

Or, de l'ordre de 84,5 % des films ont été diffusés en 2010 avec moins de 300 copies, et 94,1 % avec moins de 500 copies. Une grande majorité des salles peut ainsi connaître un problème d'accessibilité à une très grande majorité de films.

Au-delà de sa dimension économique, primordiale, le problème est aussi celui de l'accès à la culture de nos concitoyens puisque ces films diffusés avec moins de 500 copies représentent la quasi intégralité de l'offre culturelle diversifiée du cinéma caractérisant la France par rapport à tous les autres pays.



Données ADRC 2010

La notion de ville ou salle clé

Les évolutions économiques des industries culturelles n'ont eu de cesse de se traduire par la concentration de leurs canaux et structures de diffusion. Alors que les technologies de production, ainsi que de diffusion, favorisent (tout au moins théoriquement) la diversité d'offres, l'organisation économique de la diffusion des œuvres, par contre, et donc la condition structurelle de leur accessibilité pour les publics, n'a jamais été aussi concentrée entre les mains de quelques opérateurs.

En matière de cinéma, si notre parc de salles comprend toujours près de 2.100 établissements, pour plus de 5.400 écrans, la diffusion des films, elle, se concentre toujours plus au niveau des villes et des salles dont le poids commercial est le plus important (grandes villes, salles dont l'opérateur est économiquement important voire incontournable). Ce parc « directeur » s'est fortement étoffé depuis plus de dix ans par l'implantation de multiplexes qui ont accru d'autant son poids économique, l'exposition des films les plus importants y étant multipliée.

Ce parc s'impose économiquement aux distributeurs, il leur est de plus en plus difficile de refuser d'alimenter des salles dont les parts de marché n'ont cessé de croître.

Or, il faut rappeler que ce caractère d'évidence stratégique, pour nombre de ces salles (par exemple des multiplexes), est loin d'être la conséquence logique d'une performance économique universelle – quels que soient les films qui y sont exploités et les publics a priori concernés. Des études de l'ADRC sur les carrières de films ont notamment montré que les performances économiques des films recommandés Art et Essai sont souvent liées à la nature des salles qui les exploitent.

Au-delà de localités et établissements prédominants en termes de part de marché observable sur l'ensemble des films qui y sont exploités, il découle plutôt pour tous les autres, dont les performances peuvent encore une fois être fort variables selon les films, du poids économique de l'opérateur qui l'exploite ou le programme.

Ainsi le travail d'optimisation de la diffusion d'un film en fonction des caractéristiques propres de ce film est-il fortement relativisé, voire empêché, par une réalité économique lourde qui s'impose à l'ensemble des acteurs et avant tout à ceux qui ne peuvent exercer une maîtrise sur ce marché.

Il y a là, à terme, un véritable enjeu d'accès à une des pratiques culturelles, le cinéma, la plus répandue, et socialement la plus large.

Nous entendons de plus en plus souvent que toutes ces villes et salles jugées plus ou moins accessoires peuvent bien attendre que les films leur arrivent, par ailleurs dans un délai indéterminé. C'est trop vite oublier que les équipements de grande dimension, dont le fondement économique est précisément de concentrer les publics sur une aire géographique étendue et extensible, ont directement une incidence sur la consommation des films, envisagée explicitement comme telle, et donc sur leur mode de diffusion et de réception par les publics. Cette concentration géographique accrue, dans un temps plus réduit et plus concurrentiel, ne peut s'appuyer que sur une intensification marketing défavorable à la diversité du cinéma.

Nous retrouvons ainsi un contexte de hiérarchie de diffusion tel que le cinéma l'a connu dans les années 1970, et qui s'est traduit à terme par la marginalisation économique ou la disparition de nombreuses salles sur le territoire.

B. Etudes ADRC sur l'accès aux films en 2010

L'année 2009 a vu se développer un débat public sur les conditions dégradées de l'accès aux films des villes moyennes et petites. Ce débat s'est notamment formalisé lors du Congrès des exploitants à Deauville en septembre 2009. À cette occasion, le CNC a décidé d'étudier plus précisément la question avec les professionnels afin de pouvoir mettre en œuvre des mesures appropriées. Il a par ailleurs rappelé que l'ADRC, selon ses missions, se préoccupait de ces questions et qu'elle serait donc mise à contribution.

Afin d'établir plus précisément le contexte nouveau des difficultés d'accès des salles aux films, le CNC a demandé à l'ADRC d'étendre ses études habituelles sur la diffusion des films.

Ainsi, l'Agence a défini au moins deux nouveaux domaines d'observation de la diffusion des films en province (hors région parisienne donc) : l'accès aux sorties nationales observé localité par localité, selon l'ampleur de diffusion des films, et le nombre de copies absorbées par les principales villes de province, toujours selon l'ampleur de diffusion des films.

Les méthodes employées reposent sur l'analyse comparée, localité par localité, des plans de diffusion en sortie nationale (première semaine d'exploitation), d'échantillons de films diffusés jusqu'à 499 copies (94,5 % des films sont sortis en 2009 avec moins de 500 copies). Comme pour le repérage des salles et villes clés, la récurrence de la présence dans les plans de diffusion constitue la valeur de l'accès aux films, une présence constante établit la qualité de site-clé.

Il est ainsi vérifié que quelle que soit l'ampleur de diffusion des films, une hiérarchie rigoureuse de diffusion s'observe privilégiant systématiquement les sites-clés, et s'élargissant bien entendu à partir de diffusions supérieures à 300 copies, mais sur un nombre assez restreint de localités autres. Par ailleurs, l'extension globale des plans de diffusion se traduit d'abord par une intensification de la diffusion des films sur les villes clés avec un nombre de copies accru par ville, voire par établissement. Si l'extension de la diffusion d'un film se traduit par l'extension géographique de cette diffusion, elle n'est pas strictement proportionnelle car elle se traduit d'abord par cette intensification de sa diffusion dans les villes et sites-clés.

Il n'y a par ailleurs pas de variation notable dans cette hiérarchisation de diffusion, hors cette extension progressive et relative selon l'ampleur de diffusion des films, extension elle-même assez hiérarchisée. Dès lors, le travail par échantillons de plans de diffusion de films est pleinement vérifié comme probant.

Principaux enseignements

L'étude, ville par ville, de la sortie nationale en province de 42 films diffusés en 2009 entre 80 à 499 copies fait apparaître que 375 localités seulement du parc français de salles (22,6 %) ont été alimentées par ces films mais avec de fortes variations liées au statut commercial de ces localités pour les distributeurs.

Les sites alimentés se répartissent en 119 sites (7,2 % du parc national) constituant le **marché dominant constamment alimenté par les distributeurs**, et 256 autres sites de province (soit 15,4 % du parc) irrégulièrement alimentés en sorties nationales. Ainsi, **77,4 % des localités équipées n'accèdent pas aux sorties nationales de films diffusés avec 80 à 499 copies.**

Alimentation en sorties nationales	Total LOCALITES alimentées		MARCHES DOMINANTS Unités urbaines ou localités bénéficiant statistiquement de la plus forte alimentation en films (80-499 copies)		LOCALITES AUTRES Localités à l'alimentation statistiquement inférieure (80-499 copies)	
	Nb	% du parc régional	Nb	% région	Nb	% région
Par Régions Cinématographiques						
G R P	119	29,6 %	33	8,2 %	86	21,0 %
EST	28	30,8 %	10	11,0 %	18	19,8 %
NORD	24	41,4 %	12	20,7 %	12	20,7 %
LYON	73	22,0 %	25	7,5 %	48	14,3%
MARSEILLE	61	28,6 %	16	7,5 %	45	21,0 %
BORDEAUX	70	21,0 %	23	6,9 %	47	14,0 %
TOTAL	Nb	% du parc national	Nb	% du parc national	Nb	% du parc national
	375	22,6 %	119	7,2 %	256	15,4 %
Localités non alimentées en sortie nationale :		77,4 %				

Il est par ailleurs observé de fortes variations régionales dans cet accès aux sorties nationales, le quart nord-est de la France étant systématiquement le moins bien loti dans ce domaine.

Concernant le nombre de copies par métropoles régionales en fonction de l'ampleur de diffusion des films, le maximum observé s'enregistre dans la moitié sud de la province avec Lyon et Marseille dont le nombre moyen de copies varie respectivement entre 1,75 copies à 7 copies, et 1 à 5,10 copies selon l'éventail de diffusion qui s'étend de 50 à 499 copies. Pour la moitié septentrionale de la France, les diffusions les plus intensives en copies s'observent dans l'unité urbaine de Nantes avec une variation s'étendant de 1 à 4,75 copies.

Les détails de cette étude ont été présentés aux professionnels lors d'une réunion au CNC en janvier 2010. La synthèse de cette étude peut être consultée sur le site Internet de l'ADRC (www.adrc-asso.org).

C. Poids et importance des interventions de l'ADRC

Immergée au milieu de ces échanges économiques assez souvent conflictuels qu'elle contribue à résoudre à son niveau, l'ADRC analyse quotidiennement ce que le marché ne veut pas faire, et où il ne veut pas prioritairement être – par stratégie, habitude, ou évolution rentabilisatrice accrue dans une industrie culturelle où les échecs sont nombreux, et coûteux.

Et elle intervient dès lors, assurée de la pertinence d'une action, pour répondre à des demandes légitimes, et assumées, au bénéfice de localités et salles où se trouvent toujours une majorité de nos concitoyens, potentiellement certes, mais aussi souvent concrètement, aux guichets.

Selon ses missions, sur l'ensemble du territoire, pour l'ensemble des localités que le marché est porté à considérer comme d'un intérêt secondaire ou très relatif, l'ADRC est un opérateur concret et quotidien de l'accessibilité à une des pratiques culturelles les plus répandues et socialement les plus larges.

Pour la viabilité économique et la pertinence culturelle de toutes ces salles dans leur diversité, compte tenu des évolutions structurelles des marchés de la Culture ainsi que des loisirs, l'accès aux films d'une stature commerciale minimale par l'ADRC, notamment dans le champ de l'Art et Essai, se confirme comme un enjeu tout à fait essentiel.

Les interventions ADRC 2010

- **87 %** des films, **74 %** des copies concernaient des **films diffusés avec moins de 300 copies**.

Dans ces catégories de films, **97 %** des copies pour **93 %** des titres concernaient des films recommandés Art et Essai.

La part des films de diffusion dite large (plus de 300 copies) est donc de **13 %** des films, et **26 %** des copies.

- **85 %** des films, **83 %** des copies concernaient des **films recommandés Art et Essai**.

- **77 %** des films, **86 %** des copies concernaient des **films européens**.

Les films français représentaient **59 %** du total des films en 2009, et **75 %** des copies.

Les films d'autres nationalités qu'européennes ou nord-américaines représentaient **18 %** du total des films, pour **9,5 %** des copies, ces films étant tous recommandés Art et Essai.

La part des films des **USA** est de **5 %** pour **4,5 %** des copies, la part de l'Art et Essai y est de **100 %** des titres et des copies.

Poids des interventions ADRC

Mises en rapport avec le nombre des copies mises en place par les distributeurs sur les films ayant bénéficié en 2010 de tirages complémentaires de l'Agence, les copies ADRC représentaient en moyenne générale **12 %** de ce total des copies distributeurs.

Ce poids des copies ADRC dans la diffusion de ces films peut être analysé selon :

- L'ampleur de diffusion des films

Pour les films de diffusion large (plus de 300 copies) :	8 %
Pour les films de diffusion moyenne (80-300 copies) :	15 %
Pour les films de diffusion réduite (moins de 80 copies) :	15 %
- Le dispositif d'intervention

Pour le dispositif dit « Petites Villes » :	10,4 %
Pour le dispositif dit « Villes Moyennes » :	6,8 %
Pour celui dit « Art et Essai » :	8,6 %
- La recommandation Art et Essai des films

Pour les films recommandés Art et Essai :	16 %
Pour les films non recommandés :	5,5 %

▪ <u>La nationalité des films</u>	
Pour les films français :	11,4 %
Pour les autres films européens :	13,4 %
Pour les films des USA :	10,7 %
Pour ceux de nationalités dites « autres » :	19 %

Et pour les interventions les plus importantes (au moins 30 copies ADRC – 21 films)

Poids moyen des interventions :	18,8 %
Pour les films recommandés Art et Essai :	20,5 %
Pour les films non recommandés :	13,2 %

Concernant ces interventions ADRC les plus importantes (au moins 30 copies ADRC), soit 21 films en 2010 :

86 % de ces titres, et **83 %** des copies considérées concernaient des films **recommandés Art et Essai**.

Durée des circulations des copies ADRC

Les copies ADRC sont mises en place pour répondre aux demandes des salles connaissant des difficultés d'accès aux films. Elles doivent circuler le plus possible entre les salles pour accroître cet accès pour le plus grand nombre de salles.

Les circulations des dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai sont établies sur la base de huit semaines, les distributeurs établissant leur plan de circulation des copies ADRC pour cette durée.

Les circulations de copies du dispositif Petites Villes sont établies sur une base minimale de 6 à 7 semaines à terme, soit un nombre équivalent de localités demanderesse dans la même aire géographique (la copie change de localité chaque semaine). Les correspondants régionaux de l'ADRC mettent ainsi en forme, sous forme de circulation, les demandes d'accès des salles qui apparaissent sur un film. Selon la progression de cette demande, et de la vie du film, ces circulations peuvent ainsi s'étendre dans le temps. Sur les films de diffusion réduite la décision de mise en circulation peut parfois s'opérer à un moment où le film est encore en train de constituer sa notoriété auprès des exploitants, notamment dans des régions plus difficile pour l'Art et Essai. Dans ce dernier cas, il peut se produire qu'une circulation soit plus courte que 7 semaines.

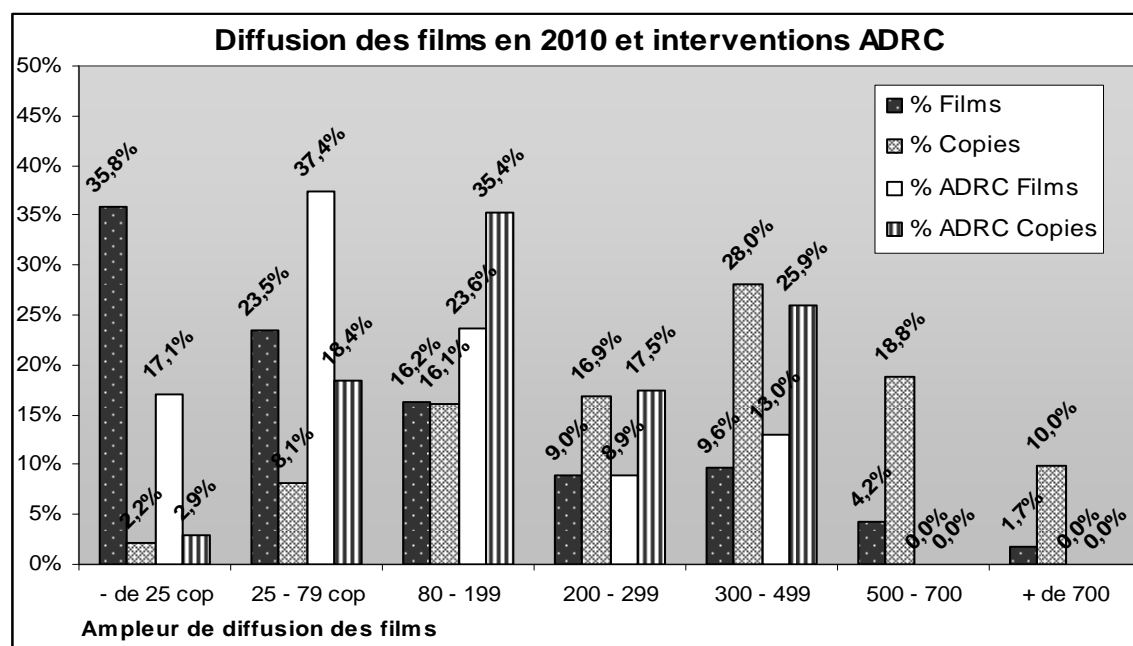
En 2010 la durée moyenne de circulation des copies dites Petites Villes a été de 7,38 semaines, soit une durée moyenne sensiblement supérieure à la durée minimale de 7 semaines prévue dans ce dispositif.

Nombre de semaines de circulation selon les films :

<u>7 semaines et plus de circulation</u>	<u>Moins de 7 semaines</u>
65 % des films	35 % des films
moyenne : 8 sem.	moyenne : 6,3 sem.

30,1 % des films ont connu une moyenne de circulation ADRC de 8 semaines ou plus.

Les interventions ADRC en rapport avec le marché 2010 – Analyse statistique selon l'ampleur de diffusion des films (source : ADRC)



Lecture : 23,5 % des films sont sortis en 2010 dans une tranche de diffusion de 25 à 79 copies, et 37,4 % des interventions de l'ADRC en films ont porté sur cette tranche de diffusion ; 8,1 % des copies distributeur concernaient ces films, 18,4 % des copies ADRC 2010 concernaient cette tranche de diffusion.

Les interventions de l'ADRC concernent principalement les diffusions moyennes et réduites et principalement les films diffusés entre 25 à 199 copies qui en représentent 61 %, et 53,8% des copies, alors que cette tranche de diffusion concernait 39,7 % de tous les films sortis en 2010 et 24,2 % des copies. **C'est proprement le cœur de l'action correctrice de l'ADRC par rapport au marché quant à la question essentielle du meilleur accès des salles à la pluralité des films.**

Concernant les tranches supérieures de diffusion, nous voyons une intervention ADRC légèrement plus importante en part de films que le marché l'établit pour la tranche de 300 à 499 copies, spécificité de l'année 2010 par rapport aux interventions des années précédentes. Ceci illustre la demande croissante des exploitants de localités non prioritaires sur des films auxquels ils n'accèdent pas par les distributeurs, ou avec difficulté. Par contre, comme pour les années antérieures, il n'y a pas d'intervention de l'ADRC sur des diffusions à partir de 500 copies.

Pour les films diffusés avec moins de 25 copies en France, l'ADRC – comme l'ensemble des acteurs professionnels impliqués sur ces films – est confrontée à des difficultés croissantes, au premier titre desquelles figure une demande des salles qui se rétracte, conséquence directe de leurs difficultés d'accès à des films porteurs ou relativement porteurs.

Ces films, notamment ceux qualifiés de « porteurs Art et Essai » sont l'objet d'une demande concurrentielle maximale, l'ensemble des types d'établissements (Art et Essai bien sûr, mais aussi multiplexes et salles non classées Art et Essai) s'attachant à les obtenir en exploitation. Ceci explique les difficultés des salles classées Art et Essai et l'enjeu décisif de leur meilleur accès à ces films quant au maintien de la diversité du cinéma dans sa diffusion et son offre auprès des publics.

Elles ne peuvent en effet continuer à proposer à leurs publics des cinématographies plus exigeantes ou d'économies plus fragiles et de diffusion réduite qu'à la condition d'accéder à des films d'envergure commerciale plus large garantissant notamment leur viabilité économique et permettant leur politique de propositions culturelles en regard de la diversité de leurs publics.

4. Répartition géographique des copies par région ADRC

(copies Petites Villes)

Tableau comparatif 2009 / 2010

Rappel totaux Petites Villes : 1.525 copies – 123 titres. [En 2009 : 1.281 copies – 133 titres.]

Régions	Etablissements %		Copies %		Nb total copies		Nb total titres	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Sud-Ouest	26,7	24,1	18,7	19,9	240	303	78	84
Grand-Ouest	17,6	17,8	15,0	20,2	192	308	63	71
Auvergne- Rhône-Alpes- Bourgogne	17,7	17,2	19,4	17,9	249	273	70	74
Méditerranée	11,1	11,9	13,3	12,1	170	185	79	69
Périphérie de Paris	11,0	10,8	13,3	10,8	170	165	81	78
Est Nord-Picardie	12,9	13,6	15,9	14,8	204	226	71	64
Centre	3,0	3,9	2,7	3,9	34	60	27	37
Réunion (La)	/	0,8	1,7	0,3	22	5	22	5

Chaque région fait l'objet d'un commentaire sur son évolution de 2009 à 2010 dans les pages suivantes.

L'augmentation du nombre de copies Petites Villes s'observe dans toutes les régions, sauf la périphérie parisienne (La Réunion est un cas particulier). Elle est très importante, supérieure à 25 %, pour le Sud-Ouest, le Grand-Ouest (+ 60 %) et le Centre (+ 76 %).

Le nombre de titres diffusés augmente dans quatre régions.

La Région Rhône-Alpes, Auvergne, Franche-Comté, Bourgogne en 2010

La région : les 8 départements de Rhône-Alpes, 4 de l'Auvergne, 3 de Bourgogne et 3 de Franche-Comté

Nombre d'établissements desservis en 2010 : 204

Nombre de films : 74

Nombre de copies : 273

} Soit une moyenne de 3,7 copies par film,
représentant 60 % des titres ADRC
et 18 % des copies ADRC France (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

En 2010, la Région de Lyon a confirmé le mouvement de progression en nombre de copies tirées que nous avons constaté les années précédentes. Le nombre de films Art et Essai étant resté stable, la progression a concerné donc essentiellement les films non-Art et Essai. 86 % des copies (sachant que ce taux était de 93 % en 2009) ont concerné 64 films Art et Essai. En effet, on revient aux taux observés en 2008 et 2007.

Les 235 copies pour 64 titres Art et Essai montrent bien les difficultés d'accès qui se concentrent majoritairement sur ces films et 35 titres pour 102 copies ont concerné des tirages en V.O. Alors que nous avons tiré 18 copies (5 titres) pour la catégorie des films qui n'ont pas de recommandation, cette année, nous en avons tiré 38 pour 10 titres. Nous avons permis à des centaines de salles d'avoir accès aux films comme : *La Tête en friche*, *Potiche*, *L'Arnacœur*, *Tout ce qui brille*, *Les Meilleurs Amis du monde*, *L'Homme qui voulait vivre sa vie*.

Les films européens et français représentent 87 % des tirages en 2010. La durée moyenne des circulations est toujours de 9 semaines et la moyenne des salles par film est passée de 28 à 30. Ce qui est marquant cette année, c'est la demande accrue sur les films sortis entre 300 et 400 copies. Ainsi nous avons dû tirer 65 copies pour 11 titres dans la catégorie des diffusions larges, ce qui constitue une première.

L'augmentation de tirages pour les films sortis entre 80 et 300 copies s'est confirmée avec 154 copies pour 33 titres avec une forte concentration pour les tirages entre 80 et 199 copies. 40 % des copies sont dans cette catégorie. 20 % des tirages concernaient toujours les films sortis à moins de 80 copies. En 2010, les diffusions réduites étaient au même niveau que 2007 et 2009 avec 50 copies pour 26 titres. Des titres comme *La Tisseuse*, *Révélation*, *Dans ses yeux*, *Poetry*, *Nostalgie de la lumière*, *Sound of Noise* ont souvent été accompagnés de 2 à 4 copies par film.

La grande nouveauté c'est la demande accrue sur les films sortis entre 300 et 450 copies. Nous avons pu mettre en place des longues circulations sur 11 titres pour 65 copies. 24 % des copies étaient destinées à des films tirés à diffusion large : *L'Arnacœur*, *La Tête en friche*, *Hors-la-loi*, *La Princesse de Montpensier*, *Potiche*, *Un balcon sur la mer*, *Les Emotifs anonymes* et *Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu*, en font partie. Ce mouvement semble se confirmer encore en 2011 et la présence de nombreuses copies numériques dans les plans de sortie rendent l'accès des films en 35 mm de plus en plus difficile.

C'est aussi la première année où nous avons tiré autant de copies pour le cinéma français. 202 copies pour 48 titres, ce qui représente 74 % des copies de la Région, alors que les films européens ont représenté 13 % des tirages. C'est un niveau record jamais atteint et les 202 copies tirées pour 48 titres français montrent probablement qu'en 2010 les exploitants ont connu plus de difficultés d'accès sur les films français. Le succès de *Ghost Writer*, *Les Petits ruisseaux*, *Tournée*, *Des hommes et des dieux*, *Potiche* et *Les Emotifs anonymes* auprès du public n'est pas étranger à cette demande accrue. Au lieu des 75 copies en 2009, il n'y a eu que 35 copies pour 12 films européens. Ce qui n'a pas empêché l'ADRC de continuer à être sollicitée sur des films venus d'horizons lointains : *La Tisseuse*, *Ajami*, *Dans ses yeux*, *Poetry*, *Oncle Boonmee*, *Miel*, *Biutiful*. Nous sommes intervenus sur 3 films américains pour 10 copies : *A Serious Man*, *Precious* et *Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu*, un peu moins que les années précédentes, sans doute en raison du fait que les tirages de nombreux films américains avaient eu lieu à l'étranger.

Comme les années précédentes, 4 tirages en sortie nationale ont permis de donner un coup de projecteur aux salles qui avaient organisé un débat-événement pour *La Robe du soir*, *Benda Bilili*, *Illégal* et *Une vie de chat*. Une grande majorité des copies ont démarré en deuxième semaine, 20 copies ont démarré en troisième semaine et 3 en cinquième. Nous avons accompagné le succès de certains films en donnant le feu vert à des retirages en troisième semaine sur des titres comme *Tout ce qui brille*, *Les Meilleurs Amis du monde*, mais aussi *Des hommes et des dieux*, *Les Rêves dansants*, *Mammuth*, *l'Apprenti Père Noël* ou *Dans ses yeux*.

Notre collaboration reste solide avec toutes les associations régionales. Nous saluons l'efficacité du travail mené par l'ACRIRA et le GRAC dans la mise en place des circulations, ainsi que les CIB, les Ecrans, Plein Champ, les Ecrans Salamandre dans tout leur travail de mise en réseau, d'organisation de visionnements indispensables dans les régions. Nous n'avons pas fait cette année avec les Ecrans et Plein Champ notre visionnement annuel mais nous savons que chaque association essaie de créer des rendez-vous autour des films, qu'il y a de plus en plus de journées des distributeurs, que les exploitants sont très sollicités. Nous restons à l'écoute de nos interlocuteurs, et dans cette période de transition où chacun essaie de mener à bien les projets de numérisation, nous espérons les aider pour l'accès aux films et leur permettre une programmation diversifiée. Nous espérons que les Rencontres de Charlieu mises en place par toutes les associations et en collaboration avec l'AFCAE, donneront à des centaines de professionnels, l'occasion de se retrouver encore une fois autour des films, l'année prochaine.

La Région Nord-Est en 2010

La région : les 2 départements d'Alsace, 4 de Lorraine, 4 de Champagne-Ardenne, 3 de Picardie et 2 du Nord-Pas-de-Calais

Nombre d'établissements desservis en 2010 : 161

Nombre de films : 64

Nombre de copies : 226

} Soit une moyenne de 3,5 copies par film, représentant 52 % des titres ADRC et 14,8 % des copies ADRC France (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

En 2010, la région Nord-Est a bénéficié de 226 copies contre 204 en 2009, ce qui représente 14,8 % du total des copies ADRC (contre 15,9 % l'an passé).

L'ADRC a apporté son soutien au tirage de 1.525 copies Petites Villes contre 1.281 en 2009, soit 244 copies en plus.

L'an passé, la région Nord-Est était l'une des seules régions à voir son nombre de copies augmenter. Cette année, c'est la tendance générale : les exploitants ayant eu de graves difficultés d'accès aux copies, le CNC a donné les moyens à l'ADRC de modifier cette tendance. Ce qui explique ce fort tirage au niveau national.

Chaque copie a circulé en moyenne 9,3 semaines. Le travail en profondeur et sur la durée est constant année après année, même si certaines salles (et de plus en plus) ne voient pas l'utilité de programmer un film à partir de la 4^{ème} semaine, ce qui pose un problème quant à l'élaboration de circulations de 7 semaines ou plus.

161 salles ont bénéficié de tirages de copies ADRC, contre 138 salles en 2009 (et 155 en 2008) et ce malgré le fait que de plus en plus de salles s'équipent en numérique.

Si en 2009, nous constatons une baisse de la diversité des titres aidés et une diminution des tirages sur les films à diffusion réduite ou très réduite, la tendance s'est inversée en 2010 avec 23 titres ayant bénéficié de 42 copies (contre 22 titres et 34 copies), sans pour autant atteindre les chiffres de 2008.

Un titre a ainsi monopolisé le tirage de 7 copies : *Dans ses yeux*.

Si l'aide aux films à diffusion moyenne est toujours le centre de l'activité, son importance diminue quelque peu. En 2009, elle concentrait 73 % des tirages pour le Nord-Est et en 2010, elle n'est plus que de 51 %.

En contrepartie, un soutien important a été apporté aux films à diffusion large (entre 301 et 499 copies). 12 films ont bénéficié du tirage de 68 copies (contre 6 sur 21 copies en 2009).

Ce sont uniquement des films français qui ont profité de ces tirages comme *L'Arnacœur*, *L'Amour c'est mieux à deux*, *La Tête en friche* ou encore *Un balcon sur la mer*. Seule exception, le dernier film de Woody Allen : *Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu*.

Ce qui explique la forte progression du cinéma français dans la part des tirages de copies : 73 % contre 61 % en 2009 (41 titres, 165 copies) et cela au détriment des films européens principalement. Le cinéma américain n'est présent qu'avec 3 titres : les films des frères Coen et de Woody Allen, ainsi que le film sur les Doors, *When you're strange*.

De même, la part des films en version originale diminue de 9 %, passant ainsi à 35 % des copies (80 copies en 2010, 89 en 2009) pour 30 titres (35 en 2009).

La part des films recommandés Art et Essai représente 82 % des copies tirées, contre 90 % en 2009.

Si en 2009, nous constatons une tendance à la concentration des demandes des exploitants sur quelques titres, nous ne pouvons que souligner à nouveau ce fait en 2010.

Des hommes et des dieux a été tiré sur 11 copies pour le Nord-Est, suivi de *L'Apprenti Père Noël* sur 9. Ont bénéficié du tirage de 8 copies les films suivants : *La Tête en friche*, *Potiche*, *Les Émotifs anonymes*, *Hors-la-loi*.

En 2009, seul *Welcome* avait bénéficié de 8 copies (tirage maximum) et *Les Beaux gosses* et *Rien de personnel* ont eu chacun 7 copies.

L'ADRC a aidé à la diffusion de 6 titres Jeune public (8 en 2009) avec la mise en place de 19 circulations (comme en 2009). Là encore, on constate une concentration de l'intervention de l'Agence puisque à eux seuls, *L'Apprenti Père Noël* et *L'Illusionniste* rassemblent 14 des 19 tirages.

L'ADRC est intervenue sur des films Jeune public à diffusion moyenne (*Une vie de chat*, *L'Illusionniste* et *L'Apprenti Père Noël*), ainsi que sur des films à diffusion réduite. Tous les films ont été recommandés Art et Essai.

Cette année encore l'ADRC a accompagné les salles de cinéma soucieuses de créer un événement particulier dans le cadre d'une action culturelle ciblée.

Le film *Illégal*, tourné dans le Nord et en Belgique, a ainsi bénéficié du tirage d'une copie en sortie nationale pour le Nord. La ville de Douchy-les-Mines n'ayant pu obtenir le film *Laban et Labolina* pour son festival Jeune public, l'ADRC a tiré une copie dès la sortie nationale.

Des journées de visionnements ont été organisées en région par les associations régionales. Ainsi, De la Suite dans les Images et Plan Séquence dans le Nord, l'ACAP-Pôle Images en Picardie, le Syndicat des Exploitants de l'Est en Alsace et Lorraine mettent en place des rendez vous mensuels, de plus en plus suivis.

L'Agence co-organise certaines de ces journées, notamment en juillet en partenariat avec De la Suite dans les Images et le cinéma de Berck-sur-Mer.

Un rendez-vous annuel est maintenant pris à Mers-les-Bains, où grâce à l'ACAP les exploitants du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie se retrouvent pour 2 journées de visionnements.

Enfin, depuis quatre ans maintenant, Plan Séquence et le Festival International du film d'Arras accueillent des rencontres professionnelles, avec une programmation de films de Répertoire et d'avant-premières. Cette édition 2010 a fait l'objet d'un partenariat avec la Chambre Syndicale du Nord-Pas-de-Calais.

Nous remercions tous les exploitants qui ont participé à ces rendez-vous, et ceux qui les ont accueillis.

La Région Méditerranée en 2010

La région : les 13 départements des régions de Corse, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Nombre d'établissements desservis en 2010 : 141

Nombre de films : 69

Nombre de copies : 185



Soit une moyenne de 2,7 copies par film, représentant **12,1 % des copies ADRC France** (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

En 2010 nos interventions dans la région Méditerranée ont progressé avec 185 copies mises en circulation afin de favoriser l'accès aux films. 141 villes ont bénéficié des copies ADRC, soit 18,5 % de localités desservies en plus. Cette augmentation du nombre de copies révèle trois évolutions significatives.

Premièrement, ce sont principalement les films français qui ont le plus bénéficié de cette augmentation de copies avec 129 circulations (contre 92 en 2009), soit 70 % du total des copies ADRC tirées dans la région. Ainsi, les exploitants ont plus orienté que les années précédentes leurs demandes sur des films français. Certains ont rencontré un véritable succès public comme : *Des hommes et des dieux*, *Mammuth* ou *L'Arnacœur*.

Deuxièmement, nous observons que le nombre total de titres de films recule, passant à 69 films sur un total de 185 copies (contre 79 pour 170 copies en 2009). Nous observons donc une concentration plus forte en 2010 avec plus de copies sur un nombre plus restreint de titres.

Troisième évolution importante, ce sont les films Art et Essai qui sont les plus touchés par cette baisse de la diversité dans la région. Ils reculent légèrement en représentant 90 % des copies avec 60 titres classés Art et Essai sur un total de 166 copies tirées en 2010 (contre 96 % en 2009, année record !). L'augmentation globale de copies tirées dans la région Méditerranée a donc été en faveur de films porteurs n'appartenant pas au champ de l'Art et Essai. Il s'agit le plus souvent de comédies françaises parmi lesquelles : *Tout ce qui brille*, *Potiche*, *L'Arnacœur*, *Les Meilleurs amis du monde*.

Les films ayant une diffusion large chez les distributeurs, soit entre 301 et 499 copies en sortie nationale sont ceux qui ont connu la plus forte progression en termes de demandes de copies ADRC. L'évolution est en 2010 de 7 % à 18 % du total des copies. Nous constatons que l'accès aux films demeure réellement difficile pour de nombreuses salles situées dans les villes moyennes et les petites villes, y compris sur des films porteurs, avec des diffusions relativement larges.

Les diffusions moyennes correspondant à des sorties comprises entre 80 et 300 copies connaissent une légère baisse. Elles représentent 56 % des copies contre 66 % en 2009. Dans le détail, nous observons que deux tendances apparaissent. Les diffusions moyennes entre 80 et 199 copies sont en légère hausse atteignant 40 % pour 74 copies contre 33 % pour 57 copies l'année précédente. Par contre, les diffusions moyennes entre 200 et 300 copies font moins l'objet de demandes de la part des exploitants. Ainsi, elles baissent à 16 % en 2010 pour 30 copies tirées contre 56 en 2009.

Les diffusions réduites et très réduites demeurent à un niveau identique sur les deux dernières années avec respectivement 24 % et 2 % des copies. En 2010, cela représentait 45 copies et 2 copies.

Nous nous efforçons de répondre au mieux à l'ensemble de ces salles qui ont des lignes éditoriales très diverses. C'est dans cette volonté de favoriser de la manière la plus efficace l'accès aux films que l'Agence a décidé en 2010 de permettre, sur ses copies, la programmation deux semaines consécutives pour les salles qui le souhaitent. Cette initiative a rencontré un beau succès, notamment auprès des villes moyennes qui peuvent désormais plus facilement exploiter un film sur la longueur.

Contrairement aux films français, les films étrangers ont connu une baisse de tirage pour ne représenter que 30 % de l'ensemble des tirages contre 45 % en 2009. Les œuvres de nationalités européennes sont égales à 12 % des copies, les américaines à 5 % et les asiatiques à 7 %, les autres nationalités représentent 6 % des tirages.

Nous remarquons que certains titres provenant de cinéphilies peu connues comme le film philippin *Lola* ou le film turc *Miel* ont rencontré un succès inattendu en salle et aussi un intérêt tout particulier de la part des exploitants. La Palme d'Or 2010 *Oncle Boonmee, celui qui se souvient de ses vies antérieures*, film de nationalité thaïlandaise, a fait l'objet de cinq copies mises en circulation. La forme exigeante de l'œuvre n'a pas découragé les salles des petites villes, certaines proposant même une présentation du film animée par un intervenant. Un dispositif pour faciliter la mise en relation avec l'œuvre est coordonné par l'association régionale Cinémas du Sud.

Des hommes et des dieux de Xavier Beauvois est l'intervention la plus importante dans la région avec 10 copies mises en circulation qui ont généré 37.000 entrées. Une exploitation record pour des copies ADRC sur un film Art et Essai. Ce titre a été l'an dernier le plus grand succès en termes de nombre de demandes des exploitants et aussi de fréquentation. Ainsi, 79 villes de la région ont fait appel à l'Agence afin de pouvoir diffuser *Des hommes et des dieux*.

Nous nous réjouissons des nouvelles demandes émanant des cinémas corses, après plusieurs années sans intervention dans les salles de l'île. En effet, en 2010 l'ADRC a été de nouveau sollicitée. Une dizaine de titres appartenant tous au champ de l'Art et Essai ont fait l'objet de circulations. Nous pouvons citer entre autres *Mammuth*, *Tournée*, ou *Les Petits ruisseaux*.

Nous tenons enfin à souligner le travail dynamique des associations régionales de l'ACCILR (Association des Cinémas et Circuits Itinérants du Languedoc-Roussillon) et de Cinémas du Sud (région PACA) avec lesquelles nous organisons des prévisionnements réguliers. Nous les remercions pour leurs partenariats qualitatifs et efficaces sur le terrain.

La Région Grand-Ouest en 2010

La région : les 14 départements des régions Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire

Nombre d'établissements desservis en 2010 : 211

Nombre de films : 71

Nombre de copies : 308

} Soit une moyenne de 4,3 copies par film, représentant 57,7 % des titres ADRC et **20,2 % des copies ADRC France** (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

Il convient d'abord de remarquer la très forte progression de l'intervention de l'ADRC dans cette région. En effet, le nombre de copies, passant de 192 à 308, est en augmentation de 60 %. Cette très forte hausse suit la courbe générale de progression des interventions de l'Agence en 2010, mais de façon plus forte que dans les autres régions. Ainsi, l'activité dans le Grand-Ouest représente cette année 20,2 % des copies tirées au niveau national contre 15 % en 2009 et 16,9 % en 2008.

Le nombre de titres augmente lui aussi, passant de 63 à 71, mais moins fortement que le nombre de copies, révélant ainsi un accroissement du nombre de copies par titre : 4,3 cette année contre 3,04 l'an passé.

On constatera également que l'augmentation porte essentiellement sur les films non Art et Essai. En effet, la progression du nombre de copies tirées sur ceux-ci est de 30,3 % contre 60 % sur l'ensemble des films. Ainsi, la proportion de copies de films Art et Essai est de 75,3 % en 2010, contre 92 % en 2009 (elle était de 70 % en 2008).

Les autres grandes tendances observées sont les suivantes :

On constate d'abord une belle progression sur les films à diffusion très réduite puisque nous passons de un titre et une copie en 2009, à quatre titres et cinq copies, sur les films suivants : *Le Temps des grâces*, *Lola*, *Maniquerville* et *Fix me*. On peut donc considérer que l'augmentation de tirages a, malgré tout, concerné un large spectre de films et a favorisé la diversité des tirages (les films à diffusion très réduite représentant 1,6 % des tirages contre 0,5 % en 2009).

De même, on observe une tendance semblable sur les films à diffusion réduite, où nous sommes passés de 13 titres en 2009 à 20 en 2010, et de 18 à 40 copies (soit une augmentation de 122 % des copies tirées sur cette ampleur de diffusion). Ainsi, la part des copies diffusion réduite passe de 9,4 % de l'ensemble des tirages de la région à 13 % de ceux-ci en 2010. Surtout, on retrouve un niveau plus proche de l'année 2008 où ces films représentaient plus de 20 % des tirages dans la région.

Autre remarque, les films à diffusion moyenne ne progressent pas avec cette forte hausse des tirages. Il y avait 155 copies de films à diffusion moyenne en 2009, il y en a 157 cette année, ce qui fait chuter leur part dans l'ensemble des interventions sur la région de 80 % l'an dernier à 51 % cette année. Une proportion se rapprochant de celle de l'année 2008 (54 %).

La très forte hausse des tirages se porte donc sur les autres catégories de diffusion, et principalement les films à diffusion large pour lesquels 18 copies avaient été tirées l'an dernier, contre 106 cette année, soit une progression de 488 % ! Ainsi, la part des films à diffusion large dans les tirages de la région passe de 9,4 % en 2009 à 34,4 % en 2010. Quelques exemples de ces films qui représentent la très forte augmentation de l'activité dans la région : *Potiche* (15 copies pour la région Ouest), *La Tête en friche* (13 copies), *Un balcon sur la mer* (12 copies) ou *La Princesse de Montpensier* (9 copies), soit, en majorité, des films Art et Essai à fort potentiel.

Enfin, plus que jamais, la plus grosse partie des tirages de la région se concentre sur les films français, leur part augmentant cette année à un niveau rarement atteint : 80,2 % des copies (contre 62 % l'an dernier et 73 % en 2008).

En chiffres bruts, le nombre de copies tirées pour des films français a plus que doublé : 120 en 2009, 247 cette année. Pour autant, cela n'a pas empêché un renouvellement de la diversité des cinématographies représentées dans les tirages. Alors qu'aucune « autre nationalité » n'était présente en 2008, il y avait deux films pour 3 copies en l'an dernier, il y a eu 9 copies sur 3 films cette année. Les copies tirées sur des films américains sont à l'inverse en constante baisse depuis deux ans (15,1% en 2008, 8,9% en 2009, 4,2% en 2010), et on observe le même phénomène sur les films du Moyen Orient (3,4% en 2008, 2,6% l'an dernier, 0,3% cette année).

Pour conclure, on peut donc considérer que la très forte progression de l'activité dans la région a permis un meilleur accès des salles essentiellement aux films porteurs à diffusion large et aux films français (+ 127 copies par rapport à l'an dernier). Pour autant, ce regain d'activité n'a pas empêché de conserver une certaine diversité dans les interventions de l'Agence. On peut même en déduire un effet vertueux : en maintenant et renforçant l'accès aux films assez larges, nous permettons aux salles des petites et moyennes villes de maintenir la diversité de leur offre à leurs publics.

La Région Centre en 2010

La région : les 6 départements de la région Centre

Nombre d'établissements desservis en 2010 : 46

Nombre de films : 37

Nombre de copies : 60

} Soit une moyenne de 1,6 copies par film,
représentant 30 % des titres ADRC
et 4 % des copies ADRC France (Petites Villes).

Analyse de la diffusion

Il convient en premier lieu de préciser que cette année, comme 2008, a vu la sortie d'un film « spécifique » sur la région Centre, *Amélie au pays des Bodin's*. Il faudra donc tempérer les différents enseignements de l'analyse de l'activité.

Le tirage de copies a cette année littéralement explosé, en progressant de 76 %, passant ainsi de 34 copies tirées en 2009 (sur 27 films) à 60 copies cette année (sur 37 films différents). Ramené à l'augmentation de l'activité générale de l'ADRC qui est de 19 %, on se rend compte qu'il y a bien une réelle hausse des tirages de copies dans le Centre. Si on soustrait les 7 copies d'*Amélie au pays des Bodin's* (contre 4 pour le premier *Bodin's*), l'augmentation reste forte : +55 %. Voyons donc où se trouvent les progressions les plus significatives.

Il est intéressant de remarquer d'abord que le nombre global des titres tirés par l'ADRC baisse de 10 unités, passant de 133 films en 2009 à 123 films en 2010, alors que dans la région Centre on est passé de 27 titres à 37 titres (+30 %), qui nous ramène à un niveau à peu près équivalent à l'année 2008 qui avait vu les tirages répartis sur 38 titres.

Par ailleurs, le pourcentage de films Art et Essai connaît une forte baisse par rapport à l'an dernier, par un effet de dilution lié à la forte hausse de tirages, mais reste supérieur au niveau de l'année 2008 : 66,7 % cette année, contre 97 % l'an dernier et 60 % en 2008.

Au niveau des ampleurs de diffusion, il n'y a toujours pas de films à diffusion très réduite, les tirages de films à diffusion réduite restent stables, progressant d'un titre et d'une copie. Même phénomène, au niveau des diffusions moyennes, qui passent de 21 à 22 titres, pour 6 copies de plus. Dans cette catégorie de films, c'est *Amélie au pays des Bodin's* qui fait la seule différence par rapport à l'an dernier.

En réalité, la progression de l'activité s'est faite principalement sur les films à diffusion large, puisque nous sommes passés de 2 à 10 films et de 2 copies à 21 copies. Ce qui fait passer la part des films à diffusion large, dans la région Centre, de 5,9 % l'an dernier, à 35 % cette année.

De la même façon, lorsque l'on se penche sur les nationalités de films, il apparaît que la progression a principalement profité aux films français, passant de 15 titres à 26, et de 20 copies à 46. Et cette fois, *Amélie au pays des Bodin's* n'y est pour rien. L'ADRC est bien intervenue sur 10 films français de plus (hors *Amélie...*) pour 19 copies de plus (là aussi hors *Amélie...*). On peut même faire la simulation suivante : il y avait l'an dernier, sur 34 copies, 14 films non-français. Le chiffre est le même cette année : 14 copies de films non-français, mais pour cette fois, 60 copies tirées. Ainsi, les films français représentaient cette année 72 % des copies tirées, contre 58 % l'an dernier.

Pour expliquer cette forte hausse de l'activité en région Centre, on peut considérer plusieurs aspects conjoncturels : l'activité grandissante de la mise en réseau via l'ACC, une amélioration des tentatives de travail transrégional, permettant de démarrer des copies en région Centre, puis de les faire suivre sur d'autres territoires. Enfin, il y a de meilleures interconnexions entre les programmeurs, les salles, et les différents réseaux, ce qui rend la réalisation de circulations viables plus facile.

Dernière chose, l'attention particulière portée aux Villes Moyennes, notamment sur l'accès aux films Art et Essai, a permis de construire là aussi des circulations plus facilement et ainsi de donner la possibilité d'un meilleur accès à ces films aux salles des Petites Villes. Il faut parier sur le développement de ces pratiques, afin de maintenir ce haut niveau d'activité qui garantit un bon accès aux films dans la région Centre.

La Région Sud-Ouest en 2010

La région : 21 départements des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, et 1 département des Pays-de-la-Loire : la Vendée

Nombre d'établissements desservis en 2010 : 286

Nombre de films : 84

Nombre de copies : 303

<u>Nb de titres</u> : 84	} Soit une moyenne de 3 copies par film, représentant 68 % des titres ADRC
<u>Nb de copies</u> : 303	

Analyse de la diffusion

Par rapport aux autres années, on peut constater une forte augmentation du tirage de copies (21 % de plus qu'en 2009) et du nombre de titres, 10 titres de plus.

C'est la première fois qu'on connaît une telle augmentation depuis la réforme de l'ADRC.

Sur la totalité de ces copies, on peut souligner un petit recul de l'Art et Essai : 81,2 % des films au lieu de 91 % en 2009 (à savoir que 2009 fut une année assez exceptionnelle du point de vue de l'Art et Essai).

Sur les 303 copies tirées, 246 l'ont été au titre de l'Art et Essai, sur 74 titres.

Parmi les 10 titres non Art et Essai, on peut citer *L'Arnacœur*, Universal : 9 copies, ou *Les Meilleurs Amis du monde*, Gaumont : 6 copies.

Parmi ces copies Art et Essai 117 sont en V.O. (38 % du total des copies) sur 45 titres. C'est à peu près au même niveau que l'année précédente.

On peut prendre pour exemple : *Ghost Writer*, Pathé : 4 copies, *Oncle Boonmee, celui qui se souvient de ses vies antérieures*, Pyramide : 6 copies.

Parmi ces films en version originale, il n'y a que 4 films américains, pour lesquels 18 copies ont été tirées, pour notamment : *Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu*, Warner, dont le tirage a nécessité 10 copies pour la région Sud-Ouest, ce qui représente un tirage plus qu'effectif. Sur ces copies figurent plusieurs villes moyennes qui n'ont pu avoir accès au film autrement que par l'intervention de l'ADRC.

Comme depuis quelques années, l'intervention la plus importante porte sur les films à diffusion moyenne (films entre 80 et 300 copies).

Il s'agit de films tels que : *Soul kitchen*, Pyramide et *Mammuth*, Ad Vitam.

29 titres et 136 copies sur la région, cela représente pratiquement 5 copies par film, et 44 % des copies de la région Sud-Ouest, contre 70 % en 2009, donc une baisse notable sur les films de ce niveau de diffusion.

Ceci peut s'expliquer par un fait nouveau, il y a eu une uniformisation de l'intervention sur à peu près toutes les amplitudes de diffusion de films en 2010.

En effet, la part des films à diffusion réduite (entre 21 et 79 copies distributeur) a augmenté, ainsi que celle des films à diffusion large (de 301 à 499 copies).

Les films à diffusion réduite (20,5 % des copies de la région) sur le Sud-Ouest représentent 62 copies pour 33 films, parmi ceux-ci, on peut trouver des films Jeune public, des documentaires ou encore quelques films espagnols propres à la région.

On peut citer : *Yona, la légende de l'oiseau sans aile*, Gébéka, *Le Quattro Volte*, Les Films du Losange ou encore *Kaboom*, *Wild Bunch*.

Dans cette nouveauté de l'année 2010, on remarque donc une forte augmentation des films à diffusion large (pour rappel : de 301 à 499 copies).

Cela représente 31,7 % des copies de la région et plus précisément 96 copies sur 14 titres, ce qui fait une moyenne de 7 copies par titre, ce qui est évidemment beaucoup.

L'année précédente, cette catégorie de films ne représentait que 8,3 % des copies de la région (20 copies sur 5 titres).

Pour la plus grande majorité, il s'agit de films français, il n'y a qu'un seul film américain parmi ceux-ci : *Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu*, Warner.

Les exploitants ne peuvent pas faire l'impasse sur ce genre de films, citons *La Princesse de Montpensier*, Studio Canal, *Potiche*, Mars distribution, *La Tête en friche*, Studio Canal, *L'Amour c'est mieux à 2*, Studio Canal.

Nous avons parlé du niveau de diffusion des interventions dans la région, maintenant abordons les nationalités.

Ici, on peut souligner que l'intervention sur les films français est passée de 57,5 % en 2009 à 71,6 % en 2010.

Il ne faut pas oublier la très lourde intervention de l'ADRC sur *Des hommes et des dieux*, Mars distribution, 15 copies dans la région et 129 au niveau national (80 copies pour les petites villes et 49 pour les villes moyennes). Il s'agit de la plus grosse intervention de tirage de copies sur l'année 2010 dans le Sud-Ouest.

Mais là encore l'ADRC se devait d'intervenir à un haut niveau étant donné la réputation qui précédait le film, ainsi que son prix au Festival de Cannes.

On constate la même évolution sur l'ensemble des régions ADRC.

Quant à la part des films européens, elle baisse, par le principe des vases communicants.

23,3 % de films européens en 2009 contre 10,9 % en 2010.

En revanche, on voit aussi la part des films asiatiques, du Moyen-Orient ou d'autres nationalités augmenter légèrement. La diversité est donc préservée.

Pour l'Asie, la plus grosse intervention a été sur *Oncle Boonmee*, Pyramide, dernière Palme d'Or du Festival de Cannes, 6 copies ont été diffusées dans le Sud-Ouest.

Malgré son étrangeté, le film a pu atteindre un peu plus de 100.000 entrées en France, ce qui est bien peu par rapport à d'autres, mais énorme pour un auteur tel qu'Apichatpong Weerasethakul.

De plus, l'intervention de l'ADRC ne s'arrête pas à la deuxième semaine d'exploitation du film. En effet, 11 films ont bénéficié de retraitage en troisième semaine.

Il y a eu 3 sorties nationales exceptionnelles sur 3 films. Pour exemple, le film *8 fois debout*, UFO a bénéficié de retraitements en 7^{ème} et 8^{ème} semaines.

Enfin, on peut souligner que 11 films Jeune public ont été diffusés dans la région, ainsi que 7 documentaires, toute nationalité confondue.

Comme tous les ans, beaucoup de visionnements ont été organisés dans le grand sud ouest, en collaboration avec les associations régionales, plus particulièrement, le CLAP Poitou-Charentes, l'ACREAMP, l'ACPA et l'ACPG.

Encore merci aux exploitants qui se sont déplacés, et surtout à ceux qui ont permis d'accueillir les films et les exploitants dans leurs salles.

La Banlieue parisienne en 2010

La région : les 7 départements de la région Ile-de-France (hors Paris)

**Nombre d'établissements desservis en 2010 : 128 (10 de plus qu'en 2009
mais même niveau qu'en 2008)**

<u>Nombre de films</u> : 78	} Soit une moyenne de 2,1 copies par film, représentant 10,8 % des copies ADRC France (procédure Petite Ville)
<u>Nombre de copies</u> : 165	

Analyse de la diffusion

Avec une baisse d'intervention d'environ 3 % entre 2009 et 2010, tant sur le nombre de films sur lesquels nous sommes intervenus que sur le nombre de copies tirées, la banlieue parisienne se démarque de la tendance d'intervention nationale de l'Agence, qui a subi une baisse importante vis-à-vis des titres (- 7,5 %), mais une augmentation très importante vis-à-vis des tirages (+ 19 %). À noter que 34 projets de retirages de copies portant sur 24 films ont finalement été repris par les distributeurs en deuxième semaine d'exploitation, suite aux décrochages des copies distributeurs en fin de première semaine d'exploitation (données quasi similaires à 2009).

La banlieue parisienne a toujours été un territoire sur lequel l'intervention de l'ADRC dans le domaine de l'Art et Essai a été importante ; de fait, elle représente 96 % des tirages de copies en banlieue parisienne en 2010 (97 % en 2009, 85 % en 2008 et 91 % en 2007). Aussi, près de la moitié des films sur lesquels nous sommes intervenus en banlieue parisienne étaient soutenus soit par l'ACID, l'AFCAE ou le GNCR, ce qui représente 46 % des tirages. Aussi, plus de la moitié des tirages de copies sont en V.O. sous-titrée français (proportion quasi identique à celle de 2009).

Alors qu'en 2009 l'intervention de l'ADRC s'était concentrée principalement sur les films à diffusion réduite et moyenne (90 % des tirages ADRC Petite Ville au niveau national comme en banlieue parisienne), les tendances pour 2010 entre la banlieue parisienne et le niveau d'intervention national diffèrent :

- Sur les films à diffusion très réduite (moins de 21 copies en sortie nationale), la tendance au niveau national est à la stagnation alors qu'en banlieue parisienne, on distingue une augmentation significative de la part des tirages, soit une hausse de quatre points par rapport à 2009 (10 % des tirages). À noter que près de la moitié des tirages des copies de films à diffusion très réduite sont « consacrés » aux salles de banlieue parisienne. Enfin, seul un projet de copie ADRC n'a pas fait l'objet de tirage car repris sur une copie distributeur en deuxième semaine.

- Sur les films à diffusion réduite (de 21 à 79 copies), pas de variation entre 2009 et 2010, aussi bien en banlieue parisienne (un tiers des tirages) qu'au niveau national (20 % des tirages). Notons qu'en banlieue parisienne, près de la moitié des projets ADRC repris en deuxième semaine d'exploitation sur copie distributeur concernaient des films à diffusion réduite.
- Une intervention moins importante sur les films à diffusion moyenne (de 80 à 300 copies), tant au niveau national (51 % des tirages en 2010 contre 71 % en 2009) qu'en banlieue parisienne (48 % en 2010 contre 58 % en 2009). La part des tirages de copies à diffusion moyenne reste cependant importante puisqu'elle représente près de la moitié des tirages de banlieue parisienne. À noter qu'un peu plus d'un tiers des tirages ADRC pour la banlieue parisienne se sont concentrés sur des films à diffusion moyenne « inférieure » (de 80 à 199 copies en sortie nationale). Enfin, plus de 50 % des projets ADRC en banlieue parisienne repris en deuxième semaine par le distributeur concernent des films à diffusion moyenne.
- Une intervention plus importante sur les films à diffusion large (plus de 300 copies), tant au niveau national (plus d'un quart des tirages ADRC en 2010 contre 8 % en 2009) qu'en banlieue parisienne avec près de 10 % des tirages (+ 5 points par rapport à 2009). Enfin, seul un projet de copie ADRC n'a pas fait l'objet de tirage car repris sur une copie distributeur en deuxième semaine.

À noter qu'en 2010, les trois quarts des tirages effectués par l'Agence pour la banlieue parisienne se sont concentrés très majoritairement sur des films européens (60 % sur des films français).

La Réunion en 2010

Nombre de films : 5

Nombre de copies : 5

Analyse de la diffusion

Depuis 2008, l'ADRC intervient dans ce département d'Outre-mer tout au long de l'année, pour l'accès des salles aux films s'inscrivant dans le champ de l'Art et Essai.

Cette intervention a pu se mettre en place grâce au travail d'un distributeur local, OHANA CINEMA, qui depuis 14 ans cherche à développer l'Art et Essai sur ce territoire en liaison avec les distributeurs métropolitains.

En 2010, cinq copies de films ont été ainsi financées par l'ADRC pour circuler entre neuf établissements de La Réunion. Toutes ces circulations de films correspondent à des œuvres classées Art et Essai.

- LE REFUGE
- DISGRÂCE
- L'ARBRE
- LES AMOURS IMAGINAIRES
- VÉNUS NOIRE

Ces cinq copies, dont une en sortie nationale, ont réalisé 5.041 entrées dans les salles de l'île. À noter que *Vénus noire* a rencontré un beau succès public en réunissant 1.505 spectateurs en dix semaines sur une seule copie. Un résultat nettement supérieur aux circulations Petites Villes mises en place en métropole sur ce même film.

Nous souhaitons faire perdurer notre travail de diffusion à La Réunion afin de promouvoir la diversité cinématographique dans un territoire qui connaît un accès aux films toujours plus difficile que dans la métropole. Ainsi, durant le premier trimestre de l'année 2011, nous avons mis en place 3 circulations pour les films *Rio sex comedy*, *Winter's bone* et *Route Irish*.

5. Répartition et évolution des tirages selon les procédures

En 2010, pour un nombre de titres en réduction de - 9 % (de 136 à 123), le nombre de copies a augmenté de + 6,5 %. Cette augmentation s'enregistre dans le dispositif Petites Villes avec + 19 % de copies (1.281 à 1.525) pour un nombre de titres diminuant de 133 à 123.

Le nombre de copies tirées dans le dispositif Art et Essai diminue de 141 à 131 (- 7 %) pour un nombre de titres passant de 20 à 16.

L'évolution est très marquée pour la procédure Villes Moyennes : le nombre de titres diminue de 13 à 5 et le nombre de copies de 236 à 109 (- 54 %).

Le niveau d'intervention Petites Villes est le plus élevé observé depuis 2000 alors que les tirages Villes Moyennes et Art et Essai sont les plus faibles des dix dernières années.

PETITES VILLES

	nombre de films	nombre de copies	nombre de copies par film
1994	85	1 070	12,6
1995	99	1 086	11
1996	106	1 114	10,5
1997	111	1 112	10
1998	112	1 023	9,1
1999	136	1 401	10,3
2000	135	1 669	12,4
2001	161	1 499	9,3
2002	132	1 319	10
2003	134	1 415	10,5
2004	131	1 367	10,4
2005	121	1 349	11,1
2006	112	1 262	11,3
2007	137	1 236	9
2008	137	1 408	10,3
2009	133	1 281	9,6
2010	123	1 525	12,4

VILLES MOYENNES ET ART ET ESSAI

	nombre de films	nombre de copies	nombre de copies par film
1994	40	1 413	35,3
1995	52	1 208	23,2
1996	46	1 112	24,1
1997	38	701	18,5
1998	28	436	15,6
1999	47	816	17,4
2000	39	783	20,0
2001	35	425	12,1
2002	35	437	12,5
2003	44	535	12,2
2004	44	619	14,1
2005	30	443	14,8
2006	24	448	16,59
2007	31	457	14,74
2008	27	375	13,9
2009	33	377	11,4
2010	21	240	11,4

Durée des circulations VM et AE : 8 semaines.

Le fonctionnement des CTP

Le Comité technique professionnel chargé de donner un avis sur les demandes des distributeurs au profit des établissements de villes moyennes a étudié un ensemble de demandes portant sur un total de 158 copies pour 6 films. Sur les 5 films retenus, 109 copies ont été tirées, soit 77,3 % de la demande.

Une demande n'a pas donné lieu à une intervention : *Ces amours-là*.

Le CTP Art et Essai a, pour sa part, donné un avis favorable pour les 16 titres pour lesquels une demande a été formulée en attribuant 131 copies sur 207 demandées.

Ainsi, sur les dispositifs Villes Moyennes et Art et Essai, l'intervention de l'Agence en 2010 représente au total 240 copies, c'est-à-dire 69 % des demandes de tirages (348 copies) pour les films ayant bénéficié d'une intervention.

En 2009, le ratio était inférieur à 59 %, comme en 2008 à 61 %.

Il faut encore une fois rappeler qu'en 2010, en accord avec les professionnels et le CNC, l'ADRC a mis en place un dispositif intermédiaire entre celui destiné aux Petites Villes et ceux des Villes Moyennes et Art et Essai. Il permet de faire circuler des copies sur la base du système Petites Villes mais à destination de Villes Moyennes en démarrage en leur offrant la possibilité de garder le film deux semaines, ou bien d'exploiter le film deux semaines en alternant avec une autre localité.

Cet assouplissement s'est traduit par un accès amélioré aux films des Villes Moyennes, et parfois plus importantes, sur l'Art et Essai, ce qui était l'objectif fixé.

De ce fait, il faut relativiser le constat de la diminution en 2010 sur la procédure Villes Moyennes puisque sur 92 % des films ayant bénéficié d'une circulation ADRC Petites Villes, des Villes Moyennes ont été alimentées. Et sur ces circulations Petites Villes, 15,3 % des localités desservies étaient des villes au moins moyennes : 1.872 localités sur plus de 12.200 localités cumulées sur les 1.525 circulations Petites Villes.

Ces 1.872 localités (Villes Moyennes ou plus) correspondraient ainsi à 374 circulations « Villes Moyennes » de 8 semaines.

6. Répartition par nationalité des films

Sur l'ensemble des procédures la répartition des films révèle la part prépondérante du cinéma français et européen.

Dans cet ensemble, les films français sont fortement majoritaires, représentant 59 % du total des 123 titres. Les autres films européens représentent 23 titres. La part de l'Art et Essai, dans cet ensemble, est de 81 % des titres et 80 % des copies.

Répartition 2010 des titres par pays d'origine selon les procédures :

	PETITES VILLES		VILLES MOYENNES ET ART ET ESSAI	
	Nb	%	Nb	%
ensemble Europe	95	77	19	90
<i>(dont France)</i>	<i>(72)</i>	<i>(59)</i>	<i>(17)</i>	<i>(81)</i>
Etats-Unis	6	5	1	5
autres continents	22	18	1	5

Répartition par nationalité : suite

En 2010, un tirage a eu lieu dans le dispositif Art et Essai pour un film d'autres continents (*Dans ses yeux*, Argentine), alors que leur part demeure significative dans le dispositif Petite Villes. En 2009, aucun tirage n'avait eu lieu pour ce type de films.

Un tirage a eu lieu également dans le même dispositif pour un film américain *When you're strange*, alors que quatre titres américains avaient été tirés dans ce dispositif en 2009.

Par ailleurs, concernant les interventions dans tous les dispositifs sur les films américains, les films étaient à 100 % recommandés Art et Essai avec notamment *A Serious man*, *Disgrace*, *Precious*, *Lenny and the Kids*, *When you' strange*, *Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu*.

Nombre de copies (toutes procédures) et répartition selon l'origine des films :

Année	Nb titres	Europe	%	U.S.A.	%	Autres	%	Total
1994	89	1 766	71,1	655	26,4	62	2,5	2 483
1995	110	1 650	71,9	628	27,4	16	0,7	2 294
1996	110	1 546	69,5	670	30,1	10	0,4	2 226
1997	116	1 114	61,4	610	33,6	89	4,9	1 813
1998	112	1 014	69,5	423	29,0	23	1,6	1 460
1999	145	1 697	76,5	407	18,4	113	5,1	2 217
2000	141	1 646	67,1	685	27,9	121	4,9	2 452
2001	165	1 703	88,5	116	6	105	5,5	1 924
2002	136	1 521	87	33	2	202	11	1 756
2003	139	1 535	79	208	10,5	207	10,5	1 950
2004	134	1 355	68,2	305	15,4	326	16,4	1 986
2005	123	1 308	73	330	18,4	154	8,6	1 792
2006	113	1 343	78,6	305	17,8	62	3,6	1 710
2007	139	1 395	82,4	99	5,8	199	11,7	1 693
2008	138	1 485	83,3	124	6,9	174	9,8	1 783
2009	136	1 374	82,9	164	9,9	120	7,2	1 658
2010	123	1 519	86	79	4,5	167	9,5	1 765

7. Ventilation des tirages Petites Villes selon le nombre de copies ADRC tirées par film

Le tableau ci-dessous souligne l'écart entre les films, en faible nombre, bénéficiant d'un nombre important de copies ADRC, et un nombre plus élevé de titres disposant chacun d'un nombre faible ou moyen de copies, diffusés de manière plus sélective en fonction du dialogue avec les salles région par région.

Ce tableau traduisant la répartition de la demande des salles ne concerne que les tirages dits Petites Villes.

Nb de copies tirées	Année 2009			Année 2010		
	Titres	Copies	Moyenne	Titres	Copies	Moyenne
1 à 6	72	151	2,1	62	162	2,6
7 à 10	11	91	8,3	18	153	8,5
11 à 20	30	418	13,9	14	202	14,4
21 à 30	13	326	25,1	12	307	25,6
31 à 50	5	193	38,6	14	514	36,7
Plus de 50	2	102	51	3	187	62,3
Total	133	1.281	9,6	123	1 525	12,4

La moyenne globale de copies tirées augmente de 20 % alors que le nombre de titres diminue de 7,5 %.

Trois films ont bénéficié en 2010 de plus de 50 copies Petites Villes : *Potiche*, *Mammuth*, *Des hommes et des dieux*. Ils obtinrent en moyenne 64 copies contre 51 copies dans cette catégorie en 2009.

Le nombre de films ayant obtenu de 1 à 6 copies Petites Villes diminue de 14 %, mais le nombre moyen de copies tirées pour cette catégorie augmente de 2,1 à 2,6.

Le nombre de titres ayant bénéficié de 7 à 10 copies augmente de 11 à 18, pour retrouver un niveau similaire à celui de 2008 (20 titres). Le nombre moyen des copies tirées augmente légèrement de 8,3 à 8,5 copies.

Le nombre des titres ayant obtenu de 11 à 20 copies diminue de 30 à 14, alors que la moyenne des copies obtenues augmente légèrement, passant de 13,9 à 14,4.

Le nombre de titres ayant obtenu de 21 à 30 copies est stable, ainsi que la moyenne de copies par film.

L'évolution est très marquée pour les films ayant obtenu de 31 à 50 copies. Le nombre de titres passe de 5 à 14 (+ 180 %). Le nombre moyen de copies diminue légèrement de 38,6 à 36,7 copies.

8. Répartition des tirages ADRC selon l'ampleur de diffusion des films

Cette répartition, qui confronte l'intervention de l'Agence à l'ampleur des tirages définis par les distributeurs, permet d'analyser plus finement les tirages des procédures Petites Villes, Villes Moyennes et Art et Essai, en fonction du rapport de ces interventions avec la réalité de diffusion des films en question.

Les interventions de l'ADRC concernent en 2010 à 87 % des films de diffusion réduite ou moyenne (moins de 300 copies France) et à 78 % des films diffusés avec moins de 200 copies France.

1. Petites Villes :

Nombre de copies distributeurs	Films		Copies ADRC	
	Nb	%	Nb	%
1 à 20	18	14,6	39	2,6
21 à 79	49	39,9	295	19,3
80 à 299	40	32,5	785	51,5
300 à 499	16	13,0	406	26,6
500 et plus	0	0	0	0
Ensemble	123	100	1 525	100

2. Villes Moyennes et procédure Art et Essai :

Nombre de copies distributeurs	Films		Copies ADRC	
	Nb	%	Nb	%
1 à 20	0	0	0	0
21 à 79	9	42,9	41	17,1
80 à 299	9	42,9	147	61,2
300 à 499	3	14,2	52	21,7
500 et plus	0	0	0	0
Ensemble	21	100	240	100

9. Art et Essai

Part des films recommandés Art et Essai

Mesurée sur la base de la procédure de recommandation des films Art et Essai mise en place par l'AFCAE et le CNC, la part de ces films représente **83 % du total des copies, et 85 % du total des titres.**

Il s'agit de 1.456 copies sur 105 titres.

La répartition entre dispositifs est la suivante :

83 % des copies dans la procédure Petites Villes, pour 85 % des titres;

78 % des copies dans les procédures Villes Moyennes et Art et Essai, pour 86 % des titres.

La procédure dite **Art et Essai**, analogue à celle des Villes Moyennes, a concerné **16 titres et 131 copies** pour des salles et des films inscrits dans le champ de l'Art et Essai, ces films pouvant être diffusés à moins de 80 copies distributeurs en France (seuil d'intervention pour le dispositif Villes Moyennes).

En rapport aux interventions ADRC les plus importantes (au moins 30 copies ADRC tirées, soit 21 films), 86 % des films et 83 % des copies concernaient des films recommandés Art et Essai.

Les interventions les plus importantes ont concerné les films : *Des hommes et des dieux, Tournée, La Tête en friche, Mammuth, Potiche, Les Emotifs anonymes.*

10. Répartition par distributeur

Evolution depuis 1999

Depuis 1999, c'est toujours de l'ordre d'une quarantaine de distributeurs qui sont concernés par les interventions de l'ADRC.

En 2010, ce chiffre est de 39, contre 43 en 2009, alors que ce chiffre était de 49 en 2008. Pour les distributeurs ayant bénéficié de tirage de 50 à 99 copies, on observe un recul de 7 à 5 distributeurs et pour ceux bénéficiant de 100 copies et plus un niveau stable. En revanche, les évolutions sont marquées pour les autres catégories. 9 distributeurs contre 5 obtiennent de 20 à 49 copies et 14 contre 7 de 5 à 19 copies. À l'inverse, le nombre de distributeurs obtenant moins de 5 copies se réduit fortement, passant de 18 à 5 distributeurs, signe d'une fragilité marquée des distributeurs les plus petits.

Répartition des distributeurs selon l'ampleur des tirages ADRC

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
100 copies et plus	5	9	5	6	8	5	7	5	7	7	6	6
50 à 99 copies	9	3	11	5	8	9	4	7	4	7	7	5
20 à 49 copies	8	1	3	5	3	4	5	4	14	5	5	9
5 à 19 copies	8	11	12	12	5	11	11	12	7	9	7	14
moins de 5 copies	12	16	11	18	19	12	14	13	15	21	18	5
Total	42	40	42	46	43	41	41	41	47	49	43	39

Les tableaux des trois pages suivantes permettent d'identifier les distributeurs auxquels l'Agence s'est associée, avec rappel du nombre total de films que chacun a distribués au cours de l'année et la ventilation des copies ADRC selon les procédures.

Plus de 200 copies : 2 distributeurs

Films 2010	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
STUDIO CANAL	246	8	203	8	43	2
MARS FILMS	207	5	158	5	49	1

Plus de 100 copies : 4 distributeurs

Films 2010	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
AD VITAM	143	6	116	6	27	3
LE PACTE	129	5	80	5	49	2
DIAPHANA	108	8	108	8	0	0
PATHE DISTRIBUTION	107	7	107	7	0	0

De 50 copies à 99 copies : 5 distributeurs

Films 2010	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
MK2	92	4	70	4	22	3
EUROPACORP.	83	5	83	5	0	0
PYRAMIDE	78	7	78	8	0	0
WILD BUNCH	66	4	59	4	7	2
GAUMONT	64	3	64	3	0	0

De 20 copies à 49 copies : 9 distributeurs

Films 2010	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
ARP	44	3	44	3	0	0
LES FILMS DU LOSANGE	43	5	30	5	13	2
UNIVERSAL	43	1	34	1	9	1
PRETTY PICTURES	40	3	38	3	2	1
SOPHIE DULAC	37	7	32	7	5	1
WARNER	30	1	30	1	0	0
UFO	28	3	14	3	14	3
MEMENTO	28	2	28	2	0	0
GEBEKA	25	3	25	3	0	0

De 5 à 19 copies : 14 distributeurs

Films 2010	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
JOUR2FÊTE	14	2	14	2	0	0
EPICENTRE	10	5	10	5	0	0
HAUT ET COURT	10	2	10	2	0	0
REZO FILMS	10	1	10	1	0	0
BODEGA	9	2	9	2	0	0
LES FILMS DU PRÉAU	9	2	9	2	0	0
EQUATION	8	1	8	1	0	0
SHELLAC	7	3	7	2	0	0
CAPRICCI FILMS	7	2	7	2	0	0
FOLIMAGE	7	1	7	1	0	0
KANNIBAL FILMS/ADR	7	1	7	1	0	0
ZOOTROPE FILMS	7	1	7	1	0	0
EUROZOOM	6	2	6	2	0	0
HAPPINESS	5	2	5	2	0	0

Moins de 5 copies : 5 distributeurs

Films 2010	<u>Total tirages ADRC</u>		Petites Villes		Villes Moyennes + Art et Essai	
	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films	Nb copies	Nb films
BAC FILMS	3	2	3	2	0	0
ZELIG	2	1	2	1	0	0
CARLOTTA FILMS	1	1	1	1	0	0
LA FABRIQUE DE FILMS	1	1	1	1	0	0
TAMASA	1	1	1	1	0	0

11. Répartition des entrées

Toutes procédures confondues les circulations ADRC en 2010 atteignent un total général de :

1.720.068 entrées.

et 65.061 entrées réalisées avec les copies mises en circulation fin 2009, sur des films comme *Tetro*, *Les Chats persans*, *Vincere*, *Kéridy la maison des contes*, c'est-à-dire près de 40.000 entrées de moins qu'en 2009 pour les films mis en circulation fin 2008 (*Séraphine*, *La Vie moderne*, *Mia et le Migou*, *Les Plages d'Agnès*, *Louise Michel*).

Les résultats des circulations en 2010 se répartissent comme suit :

Petites Villes	1 367 413	
Villes Moyennes	194 889	} 287 594
Art et Essai	92 705	
total	1 655 007	

Dans un contexte de progression de la fréquentation en 2010 de l'ordre de 2,7 %, mais avec les grandes disparités évoquées plus haut, les entrées réalisées sur les circulations ADRC des films de 2010 augmentent de 24 %.

Ce résultat remarquable est le fait de la progression importante des entrées réalisées sur les circulations Petites Villes avec une augmentation de 33 % de leurs entrées, pour une augmentation de 19 % des tirages.

Le dispositif dit « Art et Essai » connaît une légère baisse des entrées de 4 % alors que les tirages étaient quasiment stables avec – 0,7 %.

C'est au niveau du dispositif Villes Moyennes que la variation de tirage est la plus importante avec une baisse de 54 % se traduisant par une baisse limitée des entrées de – 7,4 %.

Rappelons à nouveau que du fait de l'évolution des dispositifs d'intervention instaurée en 2010, les circulations Petites Villes ont pu alimenter de nombreuses Villes Moyennes (et parfois plus importantes sur les films recommandés Art et Essai) ainsi que cela est présenté dans le paragraphe 2. Localités desservies.

Ainsi, la progression du dispositif Petites Villes en 2010 (19 % en copies et 33 % en entrées) se compose de cette extension de son champ de localités bénéficiaires. Il faut cependant souligner que l'accroissement des tirages s'est traduit par un surcroît d'entrées de plus de deux fois supérieur.

Les entrées réalisées en 2010 sur la fin des circulations de l'année précédente (dites entrées résiduelles) ont été inférieures de 40 % à celles réalisées en 2009 avec les circulations initiées à la fin 2008 : 65.061 entrées contre 107.803 entrées.

Ainsi, les entrées enregistrées en 2010 par des copies ADRC (2009 et 2010) progressent au total de 19 % par rapport à 2009.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que les interventions de l'ADRC ne portent qu'en minorité sur les films composant la tête du box-office de chaque année.

En 2010, l'ADRC n'est ainsi intervenue que sur 8 films parmi les 50 films ayant réalisé au moins un million d'entrées en 2010 (soit 16 % de ces films), et sur 3 films parmi les 25 ayant réalisé plus de deux millions d'entrées. Et si l'on étend le spectre d'analyse aux 91 films ayant réalisé plus de 500.000 entrées en 2010, l'ADRC n'est intervenue que sur 18 de ces films, soit 20 %.

Ceci illustre le rôle correcteur de l'ADRC quant au fonctionnement du marché qui se concentre toujours plus, en tendances moyenne et longue, sur les films les plus porteurs.

Par ailleurs, ainsi que nous l'avons vu, l'année 2010 s'est caractérisée par une part Art et Essai, dans ces films les plus porteurs, inférieure à 2009 : - 28 % en films et - 14 % en entrées.

Or, les interventions de l'ADRC portent très majoritairement sur l'Art et Essai : en 2010, 83 % du total des copies et 85 % du total des titres.

Cette déficience de l'Art et Essai dans les films les plus porteurs en 2010 explique d'autre part la légère progression cette année des demandes à l'ADRC sur des films d'une diffusion égale ou supérieure à 300 copies. Ceci s'est observé dans l'ensemble des régions d'intervention ADRC.

En 2009, l'ADRC avait pu intervenir sur 16 films recommandés Art et Essai et ayant réalisé plus de 500.000 entrées, alors qu'ils n'étaient plus que 10 dans les interventions 2010.

Entrées par copie

La moyenne des entrées réalisées sur les copies tirées en 2010 dans l'ensemble des procédures augmente de + 24 % en 2010, après une diminution de 6 % en 2009. La moyenne 2010 est de 938 entrées par copie tirée.

La variation des succès d'une année à l'autre influence ces résultats qui manifeste l'apport de l'action de l'Agence à la filière de la diffusion.

Ainsi, pour le dispositif Petites Villes, alors qu'en 2009, seuls 2 films dépassent 1.500 entrées en moyenne et 13 films le chiffre de 1.000 entrées, en 2010 ce sont 13 films qui dépassent le nombre de 1000 entrées en moyenne par copie et 4 celui de 1.500 entrées, avec deux films aux résultats particulièrement remarquables : *Amélie au pays des Bodin's* 2.867 entrées par copie et *Des hommes et des dieux* 3.906 entrées par copie, soit un total de 312.491 entrées Petites Villes.

La moyenne des entrées par copies Petites Villes augmente de + 20 % à 897 entrées par copie tirée.

Pour le dispositif Villes Moyennes, le nombre de films réalisant plus de 1.000 entrées est de 2 films au lieu de 3 en 2009. La moyenne des entrées par copie augmente néanmoins de + 100 % passant de 892 entrées à 1.788 en raison des moyennes très élevées pour les copies de *L'Arnacœur* 1.778 entrées et *Des hommes et des dieux* 2.818.

Pour le dispositif Art et Essai, le nombre de films ayant réalisé plus de 1.000 entrées par copie a diminué, passant de 2 films à 1 film (*Mammuth* 2.019 entrées par copie).

La moyenne des entrées par copie augmente de 3 %, passant de 685 à 708 entrées.

Part des résultats ADRC dans les carrières des films

Les entrées des copies ADRC en région hors périphérie parisienne représentent en 2010 une part importante supérieure à 8 % des entrées totales réalisées en province (hors Paris-périphérie Ciné-chiffres- Film Français du 4 février 2011) pour 30 titres sur les 123 films ayant fait l'objet d'une intervention.

Ainsi, dans la gamme des diffusions moyennes se situant autour de 200 copies distributeur en première semaine, cette part des entrées en province est de :

- 18 % pour *Des hommes et des dieux* (254 copies)
- 8 % pour *L'Apprenti Père Noël* (250 copies)

Les résultats sont encore plus significatifs de l'importance de nos actions pour des films diffusés sur un nombre moins important de copies en première semaine :

- 17 % pour *Amélie au pays des Bodin's* (81 copies)
- 15 % pour *Tournée* (159 copies)
- 14 % *Oncle Boonmee* (84 copies)
- 13 % pour *Les Petits Ruisseaux* (135 copies)
- 13 % pour *Mammuth* (165 copies)
- 11 % pour *Copie conforme* (101 copies)

Et aussi pour des films de diffusion très réduite inférieure pour l'ensemble du territoire à 55 copies au plan national en première semaine :

- 25 % pour *Le Temps des grâces* (8 copies)
- 9 % pour *Lola* (19 copies)
- 9 % pour *Huit fois debout* (42 copies)

12. Apports économiques de l'ADRC

Il s'agit ici d'évaluer certains des apports économiques résultant des interventions de l'ADRC menées dans le cadre de ses missions.

« Certains de ces apports » car il est en effet impossible d'approcher par exemple l'évaluation des actions de conseils ou d'assistance aux projets de salles, qui plus est sur une seule année. Or, cet apport économique est non moins réel que pour les entrées générées par les circulations annuelles de copies ADRC. Ce travail d'accompagnement aux projets de salles de cinéma se traduit très souvent, de la part de l'Agence, par des préconisations d'économie en lien avec les marchés potentiels ou les contextes de la future exploitation des lieux. Et ces économies réalisées à terme sur les projets de salles ne peuvent être isolées d'un ensemble.

Les apports économiques de l'ADRC ne peuvent comprendre ainsi que les résultats générés par les circulations de copies ADRC en 2010 qui eux sont identifiés salle par salle, et copie par copie, tant sur les films d'exclusivité que sur ceux du patrimoine cinématographique. Cet apport économique est donc encore plus important que l'évaluation qui en est faite ici avec les seuls apports directs, sur une année. Par contre, tous les coûts de l'ADRC ont été pris en compte sur l'année 2010.

L'apport économique est qualifié d'apport économique net car les recettes et les apports générés sont nettement excédentaires à l'ensemble des coûts :

. par exemple pour la seule économie du cinéma (TSA et recettes générées par les copies ADRC) :

L'apport économique net est d'environ 5,735 millions d'Euros.

Il correspond à environ **9,391 millions d'Euros générés par les circulations de copies ADRC 2010** (exclusivité et patrimoine), se composant de 8,314 millions d'Euros de recettes exploitants et distributeurs et 1,077 millions d'Euros de TSA, diminués de tous les coûts ADRC 2010 (investissements, dont copies et fonctionnement) d'un montant de **3,656 millions d'Euros** (voir ci-dessous les bases d'évaluation).

Ainsi, pour un Euro de dépense, 2,57 Euros ont été générés en 2010 pour la seule économie du cinéma (TSA et recettes exploitation et distribution).

. Si nous considérons l'économie globale (en ajoutant les TVA acquittées et non récupérées, ainsi que les charges acquittées, soit 1,329 millions d'Euros) :

L'apport économique global net s'établit à environ **7,064 millions d'Euros**. Le rapport entre dépenses et apports devient alors de **1 à 2,93 (apport global)**.

Bases d'évaluation :

. *Recette/entrée basse estimée : 5,66 (données **2009** France : 6,14 ; zones rurales : 5,62 ; communes 10.000 – 20.000 : 5,31 ; communes 20.000 – 50.000 : 6,02)*

. *TSA : 10,72 % (données 2009)*

. *Parts exploitation + distribution : 82,75 % (données 2009)*

Rappelons que les pouvoirs publics ont instauré, en créant l'ADRC et ses missions, cette **intelligence économique d'intervention** en 1983 pour remédier à la concentration de la diffusion des films qui privilégiait les plus grandes villes au détriment de très nombreuses localités alimentées beaucoup plus tardivement (parfois jusqu'à plus d'un an), voire pas du tout.

Il s'agissait donc de recréer une activité (devenue moins performante) là où le marché ne voulait ou ne pouvait plus la prendre en compte, pour des raisons de rentabilité à court terme, mais aussi d'évolution du métier même de distributeur.

C'est précisément le même contexte général d'évolution de la diffusion des films, cette exigence renforcée de performance économique à court terme, mais aussi de renouvellement et rotation rapide de l'offre, propres aux industries culturelles, qui détermine aujourd'hui cet intérêt – économique et culturel – d'étendre l'activité là où le marché ne la considère pas comme intéressante, ou même utile.

Or, utiles économiquement, et nécessaires culturellement, le meilleur accès des salles aux films et le meilleur accès des films aux territoires, gardent toute leur pertinence en termes d'enjeu.

Et la diffusion numérique des films en salles, par les nouveaux rapports et pratiques économiques qu'elle instaure, semble déjà, au moment de son émergence, ne pas contredire ce constat répété de la concentration des marchés prioritaires dans les industries culturelles.

Annexes

- **Tableau général : films – copies – résultats**
 - **procédure Petites Villes**
 - **procédure Villes Moyennes
et procédure Art et Essai**

- **Liste des localités ayant bénéficié de la procédure
Petites Villes**

- **Modes d'intervention de l'ADRC
pour l'accès aux films**

Dispositif Petites Villes

TITRES	Distributeurs	Date de sortie nationale	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
HUIT FOIS DEBOUT	UFO	14-avr-10	France	11	4 782	435
À BOUT PORTANT	GAUMONT	01-déc-10	France	4	1 493	373
A SERIOUS MAN	STUDIO CANAL	20-janv-10	USA	21	14 363	684
ÂGE DE RAISON (L')	MARS	28-juil-10	France	4	2 602	651
AJAMI	AD VITAM	07-avr-10	Israël	9	4 802	534
ALAMAR	EPICENTRE	01-déc-10	Mexique	2	194	97
ALLEZ RACONTE !	GEBEKA	20-oct-10	France	4	1 888	472
AMELIE AU PAYS DES BODIN'S	KANIBAL FILMS / ADR	21-avr-10	France	7	20 067	2 867
AMORE	AD VITAM	22-sept-10	Italie	3	2 142	714
AMOUR C'EST MIEUX À 2 (L')	STUDIO CANAL	05-mai-10	France	10	5 401	540
AMOUR FOU (L')	SOPHIE DULAC	22-sept-10	France	1	395	395
AMOURS IMAGINAIRES (LES)	MK2	29-sept-10	Canada	10	3 041	304
ANNEE BISSEXTILE	PYRAMIDE	16-juin-10	Mexique	2	480	240
ANOTHER YEAR	DIAPHANA	22-déc-10	Grande-Bretagne	34	6 397	188
APPRENTI PÈRE NOËL (L')	GAUMONT	24-nov-10	France	35	42 489	1 214
ARBRE (L')	LE PACTE	11-août-10	France	23	15 226	662
ARBRE ET LA FORÊT (L')	AD VITAM	03-mars-10	France	16	7 836	490
ARNACŒUR (L')	UNIVERSAL	17-mars-10	France	34	56 792	1 670
ARRIVANTS (LES)	HAPPINESS	07-avr-10	France	4	2 385	596
BALCON SUR LA MER (UN)	EUROPACORP	15-déc-10	France	40	14 626	366
BEBES	STUDIO CANAL	16-juin-10	France	1	1 137	1 137
BENDA BILILI!	SOPHIE DULAC	08-sept-10	France	19	15 163	798
BIUTIFUL	ARP	20-oct-10	Espagne	31	21 149	682
BRIGHT STAR	PATHE	06-janv-10	Grande-Bretagne	22	22 962	1 044
BRUIT DES GLAÇONS (LE)	WILD BUNCH	25-août-10	France	38	25 265	665
CAFE DU PONT (LE)	LE PACTE	04-août-10	France	1	825	825
CE N'EST QU'UN DEBUT	LE PACTE	17-nov-10	France	2	382	191
CES AMOURS-LÀ	REZO FILMS	15-sept-10	France	10	4 206	421
C'EST ICI QUE JE VIS	AD VITAM	10-févr-10	Espagne	1	222	222
CHANTRAPAS	LES FILMS DU LOSANGE	22-sept-10	France	1	143	143
CLEVELAND VS WALL STREET	LES FILMS DU LOSANGE	18-août-10	France	2	1 701	851
COMME LES 5 DOIGTS DE LA MAIN	ARP	28-avr-10	France	3	1 522	507
COMPLICES	PYRAMIDE	20-janv-10	France	4	1 867	467
COMTESSE (LA)	BAC FILMS	21-avr-10	Allemagne	2	380	190
COPACABANA	MARS	07-juil-10	France	20	17 276	864
COPIE CONFORME	MK2	19-mai-10	France	29	19 646	677
DANS SES YEUX	PRETTY PICTURES	05-mai-10	Argentine	28	22 562	806
DE VRAIS MENSONGES	PATHE	08-déc-10	France	5	2 111	422
DERNIER ÉTÉ DE LA BOYITA (LE)	EPICENTRE	08-sept-10	Argentine	3	785	262
DERNIER VOYAGE DE TANYA (LE)	MEMENTO	03-nov-10	Russie	4	1 653	413
DISGRACE	BAC FILMS	03-févr-10	USA	1	992	992
EASTERN PLAYS	EPICENTRE	10-mars-10	Bulgarie	1	299	299
EMOTIFS ANONYMES (LES)	STUDIO CANAL	22-déc-10	France	43	8 148	189

TITRES	Distributeurs	Date de sortie nationale	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
ENSEMBLE, C'EST TROP	STUDIO CANAL	17-févr-10	France	11	6 525	593
ENTRE NOS MAINS	DIAPHANA	06-oct-10	France	11	3 755	341
ESTOMAGO	BODEGA	19-mai-10	Espagne	1	206	206
FEMMES DU CAIRE	PYRAMIDE	05-mai-10	Egypte	7	2 955	422
FIN DE CONCESSION	SHELLAC	27-oct-10	France	4	951	238
FIX ME	SOPHIE DULAC	17-nov-10	France	2	389	195
GHOST WRITER (THE)	PATHE	03-mars-10	France	28	26 663	952
HARRAGAS	JOUR2FETE	24-févr-10	France	1	420	420
HOMME QUI CRIE (UN)	PYRAMIDE	29-sept-10	France	15	5 754	384
HOMME QUI VOULAIT VIVRE SA VIE (L')	EUROPACORP	03-nov-10	France	27	23 530	871
HOMMES ET DES DIEUX (DES)	MARS	08-sept-10	France	80	312 491	3 906
HORS LA LOI	STUDIO CANAL	22-sept-10	France	37	15 558	420
HOUSEMAID (THE)	PRETTY PICTURES	15-sept-10	Corée du Sud	6	2 736	456
I LOVE YOU PHILLIP MORRIS	EUROPACORP	10-févr-10	France	1	452	452
ILLEGAL	HAUT ET COURT	13-oct-10	Belgique	2	620	310
ILLUSIONNISTE (L')	PATHE	16-juin-10	France	32	22 528	704
ILUSIONNES OPTICAS	SOPHIE DULAC	17-févr-10	Chili	1	347	347
ITALIEN (L')	PATHE	14-juil-10	France	6	4 761	794
JEANNOT L'INTREPIDE	CARLOTTA	10-févr-10	France	1	1 112	1 112
KABOOM	WILD BUNCH	06-oct-10	France	3	1 389	463
LABAN ET LABOLINA	LES FILMS DU PREAU	03-févr-10	Suède	5	2 840	568
LENNY AND THE KIDS	SOPHIE DULAC	28-avr-10	USA	1	259	259
LOLA	EQUATION	05-mai-10	Philippines	8	4 326	541
MA PETITE PLANETE CHERIE	FOLIMAGE	20-oct-10	France	7	5 727	818
MAINS EN L'AIR (LES)	LES FILMS DU LOSANGE	09-juin-10	France	19	5 289	278
MAMMUTH	AD VITAM	21-avr-10	France	56	76 706	1 370
MANIQUERVILLE	CAPRICCI	02-juin-10	France	1	136	136
MARDI APRES NOËL	SHELLAC	08-déc-10	Roumanie	2	349	175
MEILLEURS AMIS DU MONDE (LES)	GAUMONT	09-juin-10	France	25	10 208	408
MIEL	BODEGA FILMS	22-sept-10	Turquie	8	4 118	515
MIRAL	PATHE	15-sept-10	France	2	435	218
MOTHER	DIAPHANA	27-janv-10	Corée du Sud	1	765	765
MOURIR COMME UN HOMME	EPICENTRE	28-avr-10	Portugal	1	378	378
NENETTE	LES FILMS DU LOSANGE	31-mars-10	France	1	230	230
NO ET MOI	DIAPHANA	17-nov-10	France	10	4 593	459
NOSTALGIE DE LA LUMIERE	PYRAMIDE	27-oct-10	France	6	2 224	371
NOWHERE BOY	MARS	08-déc-10	Grande-Bretagne	3	571	190
ONCLE BONMEE, CELUI QUI SE SOUVIENT DE SES VIES	PYRAMIDE	01-sept-10	Thaïlande	32	14 087	440
PADRE NUESTRO	TAMASA	06-janv-10	Argentine	1	119	119
PERDU RETROUVÉ	EPICENTRE	01-déc-10	Mexique	3	2 217	739
PETITS RUISSEAUX (LES)	AD VITAM	23-juin-10	France	31	28 813	929
PIEDS NUS SUR LES LIMACES	HAUT ET COURT	01-déc-10	France	8	2 650	331
PIVELLINA (LA)	ZOOTROPE	17-févr-10	Italie	7	3 779	540
POETRY	DIAPHANA	25-août-10	Corée du Sud	26	18 392	707
POISON VIOLENT (UN)	SOPHIE DULAC	04-août-10	France	6	5 209	868
POTICHE	MARS	10-nov-10	France	51	88 118	1 728

TITRES	Distributeurs	Date de sortie nationale	Nationalité	Nombre de copies PV	Nombre d'entrées	Moyenne par copie
PRECIOUS	ARP	03-mars-10	USA	10	6 272	627
PRINCESSE DE MONTPENSIER (LA)	STUDIO CANAL	03-nov-10	France	38	37 754	994
PUZZLE	SOPHIE DULAC	23-juin-10	Argentine	2	446	223
REFUGE (LE)	LE PACTE	27-janv-10	France	11	4 688	426
RÉVÉLATION (LA)	EUROPACORP	17-mars-10	Allemagne	10	3 026	303
RÊVES DANSANTS (LES), SUR LES PAS DE P. BAUSCH	JOUR2FETE	13-oct-10	Allemagne	13	11 254	866
ROBE DU SOIR (LA)	ZELIG	24-févr-10	France	2	616	308
ROUGE COMME LE CIEL	LES FILMS DU PREAU	06-oct-10	Italie	4	2 476	619
RUBBER	UFO	10-nov-10	France	2	536	268
SIFFLEUR (LE)	EUROPACORP	06-janv-10	France	5	1 835	367
SIMON WERNER A DISPARU	DIAPHANA	22-sept-10	France	4	995	249
SOLUTIONS LOCALES POUR UN DESORDRE GLOBAL	MEMENTO	07-avr-10	France	24	27 696	1 154
SOUL KITCHEN	PYRAMIDE	17-mars-10	Allemagne	12	6 478	540
SUMMER WARS	EUROZOOM	09-juin-10	Japon	5	1 515	303
TAMARA DREWE	DIAPHANA	14-juil-10	G.B	9	7 225	803
TEMPS DES GRÂCES (LE)	CAPRICCI	10-févr-10	France	6	8 093	1 349
TÊTE EN FRICHE (LA)	STUDIO CANAL	02-juin-10	France	41	49 736	1 213
THELMA, LOUISE ET CHANTAL	LA FABRIQUE DE FILMS	03-mars-10	France	1	525	525
TISSEUSE (LA)	PRETTY PICTURES	24-févr-10	Chine	4	1 673	418
TOURNÉE	LE PACTE	30-juin-10	France	43	30 504	709
TOUT CE QUI BRILLE	PATHE	24-mars-10	France	12	13 910	1 159
VÉNUS NOIRE	MK2	27-oct-10	France	24	16 049	669
VIE AU RANCH (LA)	SHELLAC	13-oct-10	France	1	472	472
VIE DE CHAT (UNE)	GEBEKA	15-déc-10	France	19	6 285	331
VIE TOUTE NEUVE (UNE)	DIAPHANA	06-janv-10	France	9	3 884	432
VOUS ALLEZ RENCONTRER UN BEL ET SOMBRE INCONNU	WARNER	06-oct-10	USA	30	18 796	627
WE ARE FOUR LIONS	UFO	08-déc-10	Grande-Bretagne	1	141	141
WHEN YOU'RE STRANGE, UN FILM SUR LES DOORS	MK2	09-juin-10	USA	7	2 432	347
WHITE MATERIAL	WILD BUNCH	24-mars-10	France	13	7 285	560
YO TAMBIEEN	HAPPINESS	21-juil-10	Espagne	1	428	428
YONA	GEBEKA	03-févr-10	Japon	2	913	457

Les entrées, et donc les moyennes par copie, réalisées par les films sortis en novembre et décembre 2010 ne comprennent ici que les résultats réalisés durant l'année 2010. Les entrées réalisées en 2011 par ces copies seront comptabilisées en 2011 (en caractères gras dans ce tableau).

PROCEDURE ART ET ESSAI Titre	Distributeur	Date sortie nationale	Nationalité	Nb copies distributeurs	Nb copies AE demandées par le distributeur	Nb copies AE tirées par l'ADRC	Entrées sur les copies AE	Moyenne par copie
Huit fois debout	UFO	14/04/2010	France	42	12	8	4 534	567
Mammuth	Ad Vitam	21/04/2010	France	165	17	11	22 205	2 019
Dans ses yeux	Pretty Pictures	05/05/2010	Argentine	71	2	2	1 848	924
Copie conforme	MK2	19/05/2010	France	101	17	8	4 639	580
Les Mains en l'air	Les Films du Losange	09/06/2010	France	113	10	8	2 029	254
When you're strange	MK2	09/06/2010	USA	55	15	9	4 043	449
Les Petits ruisseaux	Ad Vitam	23/06/2010	France	135	21	12	10 288	857
Tournée	Le Pacte	30/06/2010	France	159	68	41	24 912	608
Un poison violent	Sophie Dulac	04/08/2010	France	60	7	5	3 182	636
Cleveland vs Wall Street	Les Films du Losange	18/08/2010	France	30	8	5	2 568	514
Le Bruit des glaçons	Wild Bunch	25/08/2010	France	284	8	5	3 680	736
Amore	Ad Vitam	22/09/2010	Italie	69	5	4	2 688	672
Kaboom	Wild Bunch	06/10/2010	France	44	2	2	1 467	734
Vénus noire	MK2	27/10/2010	France	123	7	5	2 610	522
Rubber	UFO	10/11/2010	France	25	5	4	1 386	347
We are four lions	UFO	08/12/2010	Grande- Bretagne	45	3	2	626	313
				1 521	207	131	92 705	708

PROCEDURE VILLE MOYENNE Titre	Distributeur	Date sortie nationale	Nationalité	Nb copies distributeurs en Sortie Nationale	Nb copies VM demandées par le distributeur	Nb copies VM tirées par l'ADRC	Entrées sur les copies VM	Moyenne par copie
L'Arnacœur	Universal	17/03/2010	France	380	11	9	16 001	1 778
L'Amour c'est mieux à deux	Studio Canal	05/05/2010	France	325	15	13	8 139	626
La Tête en friche	Studio Canal	02/06/2010	France	426	48	30	27 405	914
L'Arbre	Le Pacte	11/08/2010	France	220	18	8	5 286	661
Des hommes et des dieux	Mars Films	08/09/2010	France	254	49	49	138 058	2 818
				1 605	141	109	194 889	1 788

Total entrées Villes Moyennes + Art et Essai :	287.594
---	----------------

Localités servies en copies A.D.R.C. pour l'Année 2010, sur la procédure Petites Villes

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
ABBZIA (PRUNELLI DI FIUMORBO)	20	AUBERGENVILLE	78	BERRE-L'ETANG	13
ABBEVILLE	80	AUBERVILLIERS	93	BETTON	35
ACHERES	78	AUBIGNY	85	BEYNES	78
ACIGNE	35	AUBIGNY-SUR-NERE	18	BEYNOST°	01
ADRETS-DE-L'ESTEREL (LES)°	83	AUBUSSON	23	BEZIERS	34
AGDE	34	AUCAMVILLE	31	BEZONS	95
AGEN	47	AUCH	32	BIGANOS	33
AGON-COUTAINVILLE	50	AUCHEL	62	BIOLLE (LA)°	73
AIGLE (L')	61	AUDIERNE	29	BISCAROSSE°	40
AIGUEBELLE°	73	AULNAY-SOUS-BOIS	93	BLAGNAC	31
AIGUES-MORTES	30	AUMALE	76	BLAIN	44
AIGUILLON	47	AUNAY-SUR-ODON	14	BLAMONT	54
AIGUILLON-SUR-MER (L')	85	AURAY	56	BLANC (LE)	36
AIGURANDE	36	AURIGNAC°	31	BLANC-MESNIL (LE)	93
AILLON-LE-JEUNE°	73	AUTERIVE	31	BLANQUEFORT	33
AIZENAY	85	AUTUN	71	BLANZAC	87
ALBERT	80	AUZIELLE	31	BLAYE	33
ALBERTVILLE	73	AVESNES-SUR-HELPE	59	BLENOD-LES-PONT-À-MOUSSON	54
ALBI	81	AVIGNON	84	BLOIS	41
ALBY-SUR-CHERAN°	74	AVION	62	BOBIGNY	93
ALENÇON	61	AVRANCHES	50	BOEN-SUR-LIGNON	42
ALES	30	AX-LES-THERMES	09	BOHAIN-EN-VERMANDOIS	02
ALLEGRE-LES-FUMADES°	30	AZY°	18	BOIS-D'OINGT (LE)°	69
ALLEVARD	38	BAGNERES-DE-BIGORRE	65	BOISSY-ST-LEGER	94
ALLINGES (Plein air)°	74	BAGNEUX	92	BOLLENE	84
ALLOGNY°	18	BAGNOLES-DE-L'ORNE	61	BONDY	93
ALTKIRCH	68	BAGNOLET	93	BONNEUIL-SUR-MARNE	94
ALZON°	30	BAGNOLS-SUR-CEZE	30	BORT-LES-ORGUES	19
AMBERIEU-EN-BUGEY	01	BAILLARGUES	34	BOUGUENAI	44
AMBERT	63	BAILLEUL	59	BOULOGNE-BILLANCOURT	92
AMELIE-LES-BAINS	66	BAIN-DE-BRETAGNE	35	BOULOGNE-SUR-GESSE	31
AMIENS	80	BALARUC-LES-BAINS	34	BOULOGNE-SUR-MER	62
ANCENIS	44	BALBIGNY	42	BOURBON-LANCY	71
ANCIZES-COMPS (LES)	63	BANDOL	83	BOURBON-L'ARCHAMBAULT	03
ANDELYS (LES)	27	BANYULS-SUR-MER	66	BOURBONNE-LES-BAINS	52
ANDERNOS-LES-BAINS	33	BAR LE DUC	55	BOURBOULE (LA)	63
ANDUZE°	30	BARAQUEVILLE	12	BOURDEAUX°	26
ANGLES (LES)	66	BARBEZIEUX-ST-HILAIRE	16	BOURG-ARGENTAL	42
ANGOULÊME	16	BARBOTAN-LES-THERMES	32	BOURG-D'OISANS (LE)	38
ANICHE	59	BARCELONNETTE	04	BOURG-EN-BRESSE	01
ANNECY	74	BAREGES	65	BOURG-ST-MAURICE	73
ANNEMASSE	74	BARJAC	30	BOURGANEUF	23
ANNONAY	07	BARJOLS	83	BOURGES	18
ANTONY	92	BARNEVILLE-CARTERET	50	BOURGET-DU-LAC (LE)°	73
APT	84	BASTIA	20	BOURGNEUF-LA-FORÊT (LE)	53
ARBUSIGNY°	74	BAUD	56	BOURGUEIL	37
ARCACHON	33	BAUGE	49	BOUSBEQUE	59
ARCUEIL	94	BAULE-ESCOUBLAC (LA)	44	BOUSSY-ST-ANTOINE	91
ARGELES-GAZOST	65	BAUME-LES-DAMES	25	BRAY-DUNES	59
ARGELES-SUR-MER	66	BAYEUX	14	BRAY-SUR-SEINE	77
ARGELLIERS°	34	BAYONNE	64	BREAL-SOUS-MONTFORT	35
ARGENT-SUR-SAUDRE	18	BAZAS	33	BRESSE (LA)	88
ARGENTAN	61	BEAUGENCY	45	BRESSUIRE	79
ARGENTAT	19	BEAUMONT-SUR-OISE	95	BREST	29
ARGENTEUIL	95	BEAUPREAU	49	BRETENOUX (BIARS)	46
ARGENTIERE-LA-BESSEE (L')	05	BEAUREPAIRE	38	BRETIGNY-SUR-ORGE	91
ARGENTON-CHÂTEAU	79	BEAUVAIS	60	BRETTEVILLE-SUR-LAIZE°	14
ARGENTON-SUR-CREUSE	36	BEAUVOISIN°	34	BRIANÇON	05
ARGENTRE-DU-PLESSIS	35	BELLAC	87	BRICQUEBEC	50
ARLES	13	BELLEGARDE	01	BRIE-COMTE-ROBERT	77
ARMOY (Plein air)°	74	BELLEVAUX°	74	BRIGNOLES	83
ARRAS	62	BELLEVILLE-SUR-LOIRE°	18	BRIOUDE	43
ARS-SUR-MOSELLE	57	BELLEVILLE-SUR-SAÔNE	69	BRIVE-LA-GAILLARDE	19
ARUDY	64	BELLEY	01	BRON	69
ARZON	56	BENFELD	67	BRUAY-LA-BUISSIERE	62
ASPET°	31	BENODET	29	BRUZ	35
ATHIS-MONS	91	BERCK-SUR-MER	62	BUIS-LES-BARONNIES	26
AUBAGNE	13	BERNAY	27	BUISSON-DE-CADOIN (LE)	24
AUBENAS	07	BERNERIE-EN-RETZ (LA)	44	BUZANÇAIS	36

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
CABESTANY	66	CHAMPAGNOLE	39	CLICHY	92
CABOURG	14	CHANAY°	74	CLISSON	44
CABRERETS	46	CHANTILLY	60	CLUNY	71
CADILLAC	33	CHANTONNAY	85	CLUSES	74
CAEN	14	CHAPEIRY°	74	COLOMBES	92
CAGNES-SUR-MER	06	CHAPELLE-BASSE-MER (LA)	44	COLOMIERS	31
CAHORS	46	CHAPELLE-DE-GUINCHAY (LA)°	71	COMBAILLAUX°	34
CALAIS	62	CHAPELLE-EN-VERCORS (LA)°	26	COMBOURG	35
CALLAC	22	CHAPONNAY°	69	COMBS-LA-VILLE	77
CALUIRE-ET-CUIRE	69	CHARBONNIERES-LES-BAINS	69	COMMENTRY	03
CAMARES	12	CHARITE-SUR-LOIRE (LA)	58	COMMERCY	55
CAMARET-SUR-MER	29	CHARLIEU	42	COMPIEGNE	60
CAMBO-LES-BAINS	64	CHARMOILLES	25	CONCARNEAU	29
CAMBRAI	59	CHAROLLES	71	CONDE-SUR-NOIREAU	14
CAMPBON	44	CHARTRES-DE-BRETAGNE	35	CONDÉ-SUR-VIRE°	50
CANCALE	35	CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE	16	CONDIEU°	69
CANEJAN	33	CHASSIEU°	69	CONDOM	32
CANNES	06	CHÂTEAU-ARNOUX	04	CONFLANS-EN-JARNISY	54
CANNES-LA-BOCCA	06	CHÂTEAU-CHINON	58	CONFLANS-STE-HONORINE	78
CANNET (LE)	06	CHÂTEAU-D'OLONNE	85	CONFOLENS	16
CANNET-LES-MAURES (LE)°	83	CHÂTEAU-DU-LOIR	72	CONTES	06
CANTELEU	76	CHÂTEAU-GONTIER	53	CONTIS-ST-JULIEN-EN-BORN	40
CAPBRETON	40	CHÂTEAU-RENAULT	37	CORBAS°	69
CAPDENAC	12	CHÂTEAUBOURG	35	CORBEIL-ESSONNES	91
CAPTIEUX	33	CHÂTEAUBRIANT	44	CORCONNE°	30
CAPVERN	65	CHÂTEAUDUN	28	CORRENS°	83
CARANTEC	29	CHATEAULIN	29	CORTE	20
CARBON-BLANC	33	CHÂTEAULIN	29	COSNE-COURS-SUR-LOIRE	58
CARBONNE	31	CHÂTEAUNEUF-LA-FORÊT	87	COTIGNAC	83
CARCES°	83	CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES	13	COUARDE-SUR-MER (LA)	17
CARENTAN	50	CHATEAURENARD	13	COURBEVOIE	92
CARHAIX-PLOUGUER	29	CHÂTEAURENARD	45	COURNEUVE (LA)	93
CAROLLES°	50	CHATEAUROUX	36	COURNON-D'AUVERGNE	63
CARPENTRAS	84	CHÂTEAUROUX	36	COURPIERE	63
CARQUEFOU	44	CHATELARD (LE)°	73	COURRIERES	62
CARROS	06	CHATELAUDREN	22	COURRY°	30
CARRY-LE-ROUET	13	CHATELLERAULT	86	COURS-LA-VILLE°	69
CASTANET-TOLOSAN	31	CHATENAY-MALABRY	92	COURSEULLES-SUR-MER	14
CASTELGINEST	31	CHATILLON	92	COURTINE (LA)	23
CASTELJALOUX	47	CHATILLON-EN-VENDELAIS	35	COUTANCES	50
CASTELMAUROU	31	CHATILLON-SUR-CHALARONNE	01	CRAN-GEVRIER	74
CASTELNAU-DURBAN°	09	CHATILLON-SUR-CHALARONNE°	01	CRANVES-SALES (Plein air)°	74
CASTELNAUDARY	11	CHÂTRE (LA)	36	CRAPONNE°	69
CASTELSARRASIN	82	CHAUDES-AIGUES	15	CRECHE (LA)	79
CASTETS	40	CHAUFFAILLES	71	CRECY-EN-PONTHIEU	80
CASTILLONNES	47	CHAUMONT	52	CREIL	60
CATEAU-CAMBRESIS (LE)	59	CHAUNY	02	CREON	33
CAUDEBEC-EN-CAUX	76	CHAUVIGNY	86	CREST	26
CAUDRY	59	CHAVANNES°	18	CRETEIL	94
CAUMONT-L'EVENTE°	14	CHAVILLE	92	CROISIC (LE)	44
CAUSSADE	82	CHAZAY-D'AZERGUES°	69	CROZON	29
CAUTERETS	65	CHEF-BOUTONNE	79	CRUSEILLES°	74
CAVAILLON	84	CHELLES	77	CUCURON	84
CAVALAIRE-SUR-MER	83	CHERBOURG	50	CUERS°	83
CAZERES	31	CHEVILLY-LARUE	94	CUGNAUX°	31
CELLE-ST-CLOUD (LA)	78	CHEYLARD (LE)	07	CUISEAUX°	71
CERISY-LA-FORÊT°	50	CHILLY-MAZARIN	91	CUSY°	74
CERIZAY	79	CHINDRIEUX°	73	CUVAT°	74
CERNAY	68	CHINON	37	DAMGAN	56
CERVENS°	74	CHOISY-LE-ROI	94	DAMPIERRE-SUR-SALON	70
CESSON-SEVIGNE	35	CHOISY°	74	DARDILLY°	69
CESTAS	33	CINTEGABELLE°	31	DAX	40
CHABEUIL°	26	CIOTAT (LA)	13	DECAZEVILLE	12
CHAGNY°	71	CIRY-LE-NOBLE°	71	DECINES-CHARPIEU	69
CHALINDREY	52	CIVRAY	86	DECIZE	58
CHALLANS	85	CIZOS	65	DESCARTES	37
CHALLES-LES-EAUX	73	CLAMART	92	DESERTS (LES)°	73
CHALONS-EN-CHAMPAGNE	51	CLAMECY	58	DESVRES	62
CHAMBON-SUR-LIGNON (LE)	43	CLAYES-SOUS-BOIS (LES)	78	DIE	26
CHAMONIX	74	CLAYETTE (LA)	71	DIEPPE	76
CHAMPAGNE EN VALROMEY°	01	CLERMONT	60	DIEULEFIT	26
CHAMPAGNE-SUR-SEINE	77	CLERMONT-L'HERAULT	34	DIGNE-LES-BAINS	04

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
DIGOIN	71	FONTENAY-LE-COMTE	85	GUIPRY-MESSAC	35
DINAN	22	FONTENAY-SOUS-BOIS	94	GUISE	02
DINARD	35	FONTVIEILLE	13	GUJAN-MESTRAS (LA HUME)	33
DIVES-SUR-MER	14	FORBACH	57	HAGETMAU	40
DIVONNE-LES-BAINS	01	FORCALQUIER	04	HALLUIN	59
DOL-DE-BRETAGNE	35	FORT-MAHON-PLAGE	80	HARNES	62
DOLE	39	FOS-SUR-MER	13	HASPARREN	64
DOMFRONT°	61	FOSSES	95	HAUTEVILLE-LOMPNES	01
DOMONT	95	FOUGERES	35	HAUTEVILLE-SUR-MER	50
DOMPIERRE-SUR-BESBRE	03	FOURAS	17	HAUTMONT	59
DONGES	44	FOURMIES	59	HAY-LES-ROSES (L')	94
DORAT (LE)	87	FOURNEAUX	73	HAYANGE	57
DOUAI	59	FOX-AMPOUX°	83	HAYE-DU-PUITS (LA)	50
DOUARNENEZ	29	FRANCHEVILLE°	69	HAZEBROUCK	59
DOUCHY-LES-MINES	59	FRANCLENS°	74	HENDAYE	64
DOULLENS	80	FRANCONVILLE-LA-GARENNE	95	HENRICHEMONT°	18
DOURDAN	91	FRANGY°	74	HERBIERS (LES)	85
DOUVAINE	74	FRESNES	94	HERIC	44
DOUVRES-LA-DELIVRANDE	14	FRONTIGNAN	34	HEROUVILLE-ST-CLAIR	14
DRAGUIGNAN	83	FRONTON	31	HEYRIEUX°	38
DRAILLANT (Plein air)°	74	FURIANI	20	HIRSON	02
DRAVEIL	91	GACE	61	HOSSEGOR (SOORTS)	40
DUNIERES	43	GAILLAC	81	HOUCHES (LES)°	74
DUNKERQUE	59	GAILLON	27	HOULGATE	14
EAUZE	32	GANGES	34	HOURTIN	33
ECULLY	69	GANNAT	03	HYERES	83
EGLETONS	19	GARDANNE	13	IBOS	65
EGUILLES°	13	GARDE (LA)	83	IGE°	71
ELANCOURT	78	GAREOULT°	83	ILE D'AIX	17
ELBEUF	27	GARGES-LES-GONESSE	95	ILE D'YEU	85
ELNE	66	GARLIN	64	ILE TUDY	29
EMBRUN	05	GAUDE (LA)	06	INCHEVILLE	76
ENGHIEN-LES-BAINS	95	GENCAY	86	INGRANDES	49
ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE	12	GENELARD°	71	INZINZAC-LOCHRIST	56
ENTRE-DEUX-GUIERS	38	GENERARGUES°	30	ISIGNY-SUR-MER	14
EPIERRE°	73	GENNEVILLIERS	92	ISLE-EN-DODON (L')	31
EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE	50	GERARDMER	88	ISLE-ADAM (L')	95
ERNEE	53	GEX	01	ISLE-JOURDAIN (L')	32
ERQUY	22	GEYSSANS°	26	ISLE-SUR-LA-SORGUE (L')	84
ERSTEIN	67	GIEN	45	ISOLA	06
ESPALION	12	GIETTAZ°	73	ISPAGNAC°	48
ETAMPES	91	GISORS	27	ISSAMBRES (LES)°	83
ETANG-SUR-ARROUX°	71	GIVET	08	ISSOUDUN	36
ETEL	56	GONESSE	95	ISSY-LES-MOULINEAUX	92
EVAUX-LES-BAINS	23	GORRON	53	ISTRES	13
EVIAN-LES-BAINS	74	GOURDON	46	IVRY-SUR-SEINE	94
EVRON	53	GOURIN	56	JANZE	35
EYGUIERES	13	GOURNAY-EN-BRAY	76	JARD-SUR-MER	85
EYMOUTIERS	87	GOUSSAINVILLE	95	JARNY	54
EYSINES	33	GRAMAT	46	JEUMONT	59
FALAISE	14	GRANDE-SYNTHÉ	59	JOEUF	54
FAMECK	57	GRANS	13	JOINVILLE-LE-PONT	94
FARLEDE (LA)°	83	GRANVILLE	50	JONZAC	17
FAVERGES (Plein air)°	74	GRASSE	06	JUVISY-SUR-ORGE	91
FECAMP	76	GRAU-DU-ROI (LE)	30	LA SALLE°	30
FERRALS°	11	GRAVELINES	59	LABARTHE-SUR-LÈZE°	31
FERRIERE (LA)	85	GRAY	70	LABOUHEYRE	40
FERTE-BERNARD (LA)	72	GRENADE-SUR-GARONNE	31	LACANAU	33
FERTE-MACE (LA)	61	GREOUX-LES-BAINS	04	LAGNY-SUR-MARNE	77
FERTE-MILON (LA)	02	GRON°	18	LALANNE-TRIE	65
FEURS	42	GRUISSAN	11	LAMALOU-LES-BAINS	34
FIGEAC	46	GRUISSAN°	11	LAMASQUÈRE°	31
FILLINGES°	74	GUEBWILLER	68	LAMBALLE	22
FIRMINY	42	GUÉMÈNE-PENFAO	44	LAMBERSART	59
FLECHE (LA)	72	GUÉMÈNE-SUR-SCORFF	56	LAMBESC	13
FLERS	61	GUER	56	LAMOTTE-BEUVRON	41
FLEURANCE	32	GUERET	23	LANDERNEAU	29
FLORAC°	48	GUEUGNON	71	LANDIVISIAU	29
FOIX	09	GUICHEN	35	LANGAIS	37
FONSORBES°	31	GUILHERAND-GRANGES	07	LANGOGNE	48
FONT-ROMEY-ODEILLO VIA	66	GUILLESTRE	05	LANGON	33
FONTENAY-AUX-ROSES	92	GUINGAMP	22	LANGRES	52

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
LANNEMEZAN	65	MARCOUSSIS	91	MONSEMPRON-LIBOS	47
LANNION	22	MARCQ-EN-BAROEUL	59	MONT-SAXONNEX°	74
LANSARGUES°	34	MARENNES	17	MONT-ST-AIGNAN	76
LARAGNE-MONTEGLIN	05	MARIGNAC°	31	MONTAGNE (LA)	44
LAROQUE-DES-ALBERES°	66	MARIGNANE	13	MONTAIGU	85
LARUNS	64	MARIGNIER (Plein air)°	74	MONTARGIS	45
LASSERRE°	31	MARLY	57	MONTARNAUD°	34
LATOUR-DE-FRANCE°	66	MARLY-LE-ROI	78	MONTAUBAN-DE-BRETAGNE	35
LAUDUN	30	MARMANDE	47	MONTAUROUX	83
LAVAL	53	MARNAZ (Plein air)°	74	MONTBARD	21
LAVAUUR	81	MARSANNE°	26	MONTBAZIN°	34
LAVELANET	09	MARSEILLE	13	MONTBAZON	37
LECTOURE	32	MARTHON	16	MONTBELIARD	25
LEDIGNAN°	30	MARTIGUES	13	MONTBRISON	42
LEERS	59	MARVEJOLS	48	MONTBRUN-LES-BAINS°	26
LEGE	44	MASSEUBE	32	MONTDIDIER	80
LEGUEVIN	31	MASSILLARGUES-ATTUECH°	30	MONTELMAR	26
LEOGNAN	33	MASSY	91	MONTESQUIEU-VOLVESTRE°	31
LEON	40	MATHA	17	MONTGERON	91
LESNEVEN	29	MATHES (LES)	17	MONTGISCARD°	31
LESPARRE-MEDOC	33	MATOUR°	71	MONTGUYON	17
LEZIGNAN-CORBIERES	11	MAUBEUGE	59	MONTIGNAC	24
LILAS (LES)	93	MAULE	78	MONTJEAN-SUR-LOIRE	49
LIMOUX	11	MAULEON	79	MONTLUEL°	01
LION-SUR-MER	14	MAULEON-LICHARRE	64	MONTMEDY	55
LISSAY-LOCHY°	18	MAURE-DE-BRETAGNE	35	MONTMELIAN	73
LIT-ET-MIXE	40	MAURIAC	15	MONTMIRAIL	51
LIVAROT°	14	MAURY	66	MONTMORILLON	86
LIVRY-GARGAN	93	MAUVEZIN	32	MONTPON-MENESTEROL	24
LOCHES	37	MAYENNE	53	MONTREUIL	93
LOCMINE	56	MAZAMET	81	MONTREUIL-SUR-MER	62
LODEVE	34	MELE-SUR-SARTHE (LE)°	61	MONTRICHARD	41
LONGWY	54	MELLE	79	MONTROUGE	92
LONLAY-L'ABBAYE°	61	MELUN	77	MORCENX	40
LONS-LE-SAUNIER	39	MENDE	48	MORETEL	38
LORIENT	56	MENETOU-SALON°	18	MOREZ	39
LORIOLE-SUR-DRÔME	26	MENTHON-ST-BERNARD°	74	MORLAIX	29
LOROUX-BOTTEREAU (LE)	44	MERS-LES-BAINS	80	MORNANT	69
LOUDEAC	22	MERU	60	MORTAGNE-AU-PERCHE	61
LOUDENVIELLE	65	MERVANS°	71	MORTAIN°	50
LOUDUN	86	MERVILLE	59	MORTEAU	25
LOUHANS	71	MESCHERS-SUR-GIRONDE	17	MOUANS-SARTOUX	06
LOURDES	65	METABIEF	25	MOULINS	03
LOUVIERS	27	MEUDON	92	MOURENX	64
LUC (LE)	83	MEXIMIEUX	01	MUGRON	40
LUC-SUR-MER	14	MEYMAC	19	MULSANNE	72
LUCON	85	MEYTHET	74	MUNSTER	68
LUDE (LE)	72	MEYTHET (Plein air)°	74	MUR-DE-BARREZ	12
LULLIN°	74	MEYZIEU	69	MURAT	15
LUNEL	34	MEZE	34	MURE (LA)	38
LUNEVILLE	54	MEZIDON-CANON°	14	MUREAUX (LES)	78
LURE	70	MILLAU	12	MURET	31
LURY-SUR-ARNON°	18	MIRAMAS	13	MUSSIDAN	24
LUS-LA-CROIX-HAUTE°	26	MIRANDE	32	MUTZIG	67
LUXEUIL-LES-BAINS	70	MIRECOURT	88	MUY (LE)°	83
LUZ-ST-SAUVEUR	65	MIREPOIX	09	NANTERRE	92
LUZY	58	MIRIBEL°	01	NANTES	44
LYAU (LE) (Plein air)°	74	MISSILLAC	44	NANTUA	01
LYON	69	MITRY MORY	77	NARBONNE	11
MACHECOUL	44	MOELAN-SUR-MER	29	NAVES (Plein air)°	74
MACHILLY°	74	MOINS°	69	NEOULES°	83
MAGES (LES)°	30	MOIRANS-EN-MONTAGNE	39	NERAC	47
MAICHE	25	MOISSAC	82	NEUBOURG (LE)	27
MAISONS-LAFFITTE	78	MOISSY-CRAMAYEL	77	NEUFCHÂTEAU	88
MALAKOFF	92	MOLAY-LITRY (LE)°	14	NEUFCHATEL-EN-BRAY	76
MAMERS	72	MONCLAR-DE-QUERCY°	82	NEUFCHATEL-HARDELLOT	62
MANE°	31	MONCOUTANT	79	NEUILLY-PLAISANCE	93
MANOSQUE	04	MONEIN	64	NEUVIC	19
MANS (LE)	72	MONISTROL-SUR-LOIRE	43	NEUVILLE-DE-POITOU	86
MANTES-LA-JOLIE	78	MONS-EN-MONTOIS	77	NEUVILLE-SUR-SAÔNE	69
MARCIAC	32	MONS°	83	NOGARO	32
MARCIGNY	71	MONSEGUR	33	NOGENT-LE-ROU	28

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
NOGENT-SUR-SEINE	10	PLAN-DE-LA-TOUR°	83	REZE-LES-NANTES	44
NOIRETABLE	42	PLANCHER-LES-MINES	70	RIANS°	83
NOIRMOUTIER	85	PLANFOY°	42	RIANS°	18
NOISIEL	77	PLELAN-LE-GRAND	35	RIBEAUVILLE	68
NOISY-LE-GRAND	93	PLENEUF-VAL-ANDRE	22	RIBERAC	24
NONTRON	24	PLESSIS-ROBINSON (LE)	92	RICHELIEU	37
NORT-SUR-ERDRE	44	PLESTIN-LES-GREVES	22	RIEUPEYROUX	12
NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON	76	PLOERMEL	56	RILLIEUX LA PAPE	69
NOTRE-DAME-DE-MONTS	85	PLOMBIERES-LES-BAINS	88	RILLIEUX LA PAPE°	69
NOVALAISE°	73	PLOUESCAT	29	RIOM	63
NOYANT	49	PLOUGASTEL-DAOULAS	29	RIOM-ES-MONTAGNES	15
NOYON	60	PLOUGONVELIN	29	RIS ORANGIS	91
NOZAY	44	PLOUGUENAST	22	RIVE-DE-GIER	42
NUITS-ST-GEORGES	21	POITIERS	86	RIXHEIM	68
NYONS	26	POIX-DE-PICARDIE	80	ROANNE	42
OBERNAI	67	POLIGNY	39	ROCHE-CHALAIS (LA)	24
ODARS°	31	POMMERAYE (LA)	49	ROCHE-POSAY (LA)	86
OISSEL	76	PONS	17	ROCHE-SUR-FORON (LA)	74
OLLIOULES°	83	PONT-À-MOUSSON	54	ROCHE-SUR-YON (LA)	85
OLORON-STE-MARIE	64	PONT-AUDEMER	27	ROCHEFOUCAULT (LA)	16
ONNION°	74	PONT-DE-BEAUVOISIN (LE)	73	ROCHELLE (LA)	17
ORANGE	84	PONT-DE-MONTVERT (LE)°	48	RODEZ	12
ORBÈY	68	PONT-DE-ROIDE	25	ROISSY-EN-BRIE	77
ORCIER (Plein air)°	74	PONT-L'EVÊQUE	14	ROMAINVILLE	93
ORGUEILLEUSE (L')°	14	PONT-ST-ESPRIT	30	ROMILLE	35
ORLEANS	45	PONT-STE-MAXENCE	60	ROMILLY-SUR-SEINE	10
ORLY	94	PONTARLIER	25	ROMORANTIN	41
ORMESSON-SUR-MARNE	94	PONTAULT-COMBAULT	77	RONCE-LES-BAINS	17
ORNANS	25	PONTCHARRA	38	RONCQ	59
ORRY-LA-VILLE	60	PONTCHÂTEAU	44	ROQUE-D'ANTHERON (LA)°	13
ORSAY	91	PONTONX-SUR-L'ADOUR	40	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS°	83
ORTAFFA°	66	PONTORSON°	50	ROQUES-SUR-GARONNE	31
ORTHEZ	64	PORNIC	44	ROQUETTES°	31
OSSEJA	66	PORT-DE-BOUC	13	ROSCOFF	29
OUISTREHAM	14	PORT-ST-LOUIS-DU-RHÔNE	13	ROSIERES	07
OULLINS	69	PORT-VENDRES	66	ROSTRENNEN	22
OUROUER-LES-BOURDELINS°	18	PORTES-LES-VALENCE	26	ROUSSES (LES)	39
OUVEILLAN°	11	PORTICCIO (GROSSETTO PRUGNA)	20	RUFFEC	16
OYONNAX	01	PORTO VECCHIO	20	RUFFIEUX°	73
PAIMPOL	22	POUILLY-SUR-LOIRE	58	RUMILLY	74
PALAIS (LE)	56	POULIGUEN (LE)	44	RUOMS	07
PALAISEAU	91	POURCIEUX°	83	SABLE-SUR-SARTHE	72
PALAVAS-LES-FLOTS°	34	POUZAUGES	85	SABRES	40
PAMIERS	09	PRADES	66	SAILLAGOUSE	66
PANISSIERES	42	PRADET (LE)	83	SAINTES	17
PANTIN	93	PRAYSSAC	46	SALERNES	83
PARTHENAY	79	PRIVAS	07	SALIES-DE-BEARN	64
PAUILLAC	33	PUGET-SUR-ARGENS°	83	SALON-DE-PROVENCE	13
PAVILLONS-SOUS-BOIS (LES)	93	PUY-STE-REPARADE (LE)°	13	SAMATAN	32
PEAGE-DE-ROUSSILLON (LE)	38	QUEND	80	SANARY-SUR-MER	83
PELUSSIN	42	QUESTEMBERT	56	SARLAT	24
PENMARCH	29	QUIBERON	56	SARREBOURG	57
PENNE-SUR-HUVEAUNE (LA)	13	QUILLAN	11	SARREGUEMINES	57
PEPIEUX°	11	QUIMPER	29	SARTENE	20
PERIGUEUX	24	QUIMPERLE	29	SARZEAU	56
PERON°	74	QUINTAL (Plein air)°	74	SAULIEU	21
PERONNE	80	QUINT-FONSEGRIVES°	31	SAUMUR	49
PERREUX-SUR-MARNE (LE)	94	RABASTENS	81	SAVERDUN	09
PERRIGNIER (Plein air)°	74	RAMATUELLE°	83	SAVERNE	67
PERTUIS	84	RAMONVILLE-ST-AGNE	31	SAVIGNY-LE-TEMPLE	77
PESSAC	33	RAON-L'ETAPE	88	SCEAUX	92
PEYRAT-LE-CHÂTEAU	87	REDON	35	SCIEZ°	74
PEZENAS	34	REICHSHOFFEN	67	SCIONZER (Plein air)°	74
PHALSBOURG	57	REIGNIER	74	SEDERON°	26
PIERRE-BENITE	69	REMIREMONT	88	SEES	61
PIERRELATTE	26	RENAZE	53	SEGRE	49
PIGNY°	18	REOLE (LA)	33	SELESTAT	67
PIROU	50	REQUISTA	12	SELLES-SUR-CHER	41
PITHIVIERS	45	RETHEL	08	SEMUR-EN-AUXOIS	21
PLAISANCE-DU-GERS	32	RETIERS	35	SENAS°	13
PLAISANCE-DU-TOUCH	31	REVEL	31	SENLIS	60
PLAISIR	78	REVILLE	50	SENONCHES	28

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
SEREMANGE	57	ST-GEORGES-D'ESPERANCHE°	38	ST-PIERRE-D'ENTREMONT°	73
SERVANCE	70	ST-GEORGES-SUR-MOULON°	18	ST-PIERRE-DES-CORPS	37
SETE	34	ST-GERMAIN-DE-CALBERTE	48	ST-PIERRE-DES-NIDS	53
SEVRAN	93	ST-GILLES-CROIX-DE-VIE	85	ST-PIERRE-D'OLERON	17
SEVRES	92	ST-GIRONS	09	ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY (Plein air)°	74
SEVRY°	18	ST-GOBAIN	02	ST-PIERRE-LE-VIEUX°	71
SEYNE-SUR-MER (LA)	83	ST-GRATIEN	95	ST-PIERRE-SUR-DIVES	14
SEYNOD	74	ST-HERBLAIN	44	ST-POL-DE-LEON	29
SEYSSEL	74	ST-HILAIRE-DU-HARCOUET	50	ST-POL-SUR-TERNOISE	62
SEZANNE	51	ST-HILAIRE-LA-PALUD	79	ST-PRIEST	69
SILLANS°	83	ST-HONORE-LES-BAINS	58	ST-QUENTIN	02
SILLINGY°	74	ST-JEAN-D'ANGELY	17	ST-RAPHAEL	83
SISTERON	04	ST-JEAN-D'ARVES	73	ST-REMY-DE-MAURIENNE°	73
SIX-FOURS	83	ST-JEAN-D'AULPS°	74	ST-REMY-DE-PROVENCE	13
SOLLIES-PONT°	83	ST-JEAN-DE-BOURNAY	38	ST-RENAN	29
SOLRE-LE-CHÂTEAU	59	ST-JEAN-DE-LUZ	64	ST-SAUVEUR-LE-VICOMTE°	50
SOMMIERES	30	ST-JEAN-DE-MAURIENNE	73	ST-SAVINIEN	17
SOREDE°	66	ST-JEAN-DE-MONTS	85	ST-SEVER	40
SOUILLAC	46	ST-JEAN-DU-GARD°	30	ST-SULPICE	81
SOULAC-SUR-MER	33	ST-JEAN-PIED-DE-PORT	64	ST-SYMPHORIEN-D'OZON°	69
SOURDEVAL°	50	ST-JEOIRE°	74	ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE	69
SOUSTONS	40	ST-JORIOZ	74	ST-TROJAN-LES-BAINS	17
SOUTERRAINE (LA)	23	ST-JORIOZ (Plein air)°	74	ST-TROPEZ	83
ST-AFFRIQUE	12	ST-JULIEN-EN-GENEVOIS	74	ST-VALLIER	26
ST-AIGNAN	41	ST-JULIEN-LES-ROSIERS°	30	ST-VICTOR-DE-MALCAP°	30
ST-AMAND-MONTROND	18	ST-JUNIEN	87	ST-VINCENT-DE-TYROSSE	40
ST-AMBROIX°	30	ST-JUST-CHALEYSSIN°	38	ST-YRIEIX-LA-PERCHE	87
ST-ANDRE-D'APCHON°	42	ST-JUST-EN-CHAUSSEE	60	ST-ZACHARIE°	83
ST-ANDRE-DE-CUBZAC	33	ST-JUST-ST-RAMBERT	42	STE-CROIX Vallée Française°	48
ST-ANDRE°	66	ST-LARY-SOULAN	65	STE-ENIMIE°	48
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	82	ST-LAURENT-DE-CERDANS	66	STE-FOY-LA-GRANDE	33
ST-ARAILLE°	31	ST-LAURENT-DE-NESTE	65	STE-FOY-LES-LYON	69
ST-ARNOULT-EN-YVELINES	78	ST-LAURENT-DU-PONT	38	STE-HERMINE	85
ST-ASTIER	24	ST-LEONARD-DE-NOBLAT	87	STE-LIVRADE-SUR-LOT	47
ST-AUBIN-SUR-MER	14	ST-LÔ	50	STE-MARIE-SUR-MER	44
ST-AULAYE	24	ST-LOUIS	68	STE-MENEHOULD	51
ST-AUNES°	34	ST-LUNAIRE	35	STE-SIGOLENE	43
ST-AVOLD	57	ST-MACAIRE-EN-MAUGES	49	STE-SOLANGE	18
ST-BONNET-LE-CHÂTEAU	42	ST-MAIXENT-L'ECOLE	79	STE-TULLE	04
ST-BRES°	30	ST-MALO	35	SUCY-EN-BRIE	94
ST-BREVIN-LES-PINS	44	ST-MALO-DE-GUERSAC	44	SULLY-SUR-LOIRE	45
ST-BRIEUC	22	ST-MANDRIER	83	SURESNES	92
ST-CALAIS	72	ST-MARCEL	27	SURGERES	17
ST-CERE	46	ST-MARCELLIN	38	TALLOIRES (Plein air)°	74
ST-CERGUES°	74	ST-MARS-LA-JAILLE	44	TALMONT-ST-HILAIRE	85
ST-CHAMOND	42	ST-MARTIN-D'ARROSSA	64	TANINGES°	74
ST-CHELY-D'APCHER	48	ST-MARTIN-DE-BOUBAUX°	48	TANNERON°	83
ST-CIERS-SUR-GIRONDE	33	ST-MARTIN-DE-CRAU	13	TARARE	69
ST-CLAUDE	39	ST-MARTIN-DE-LENSUSCLE°	48	TARASCON	13
ST-CLOUD	92	ST-MARTIN-DE-LONDRES°	34	TARASCON-SUR-ARIEGE	09
ST-CYPRIEN°	66	ST-MARTIN-D'HERES	38	TASSIN-LA-DEMI-LUNE	69
ST-CYR-L'ECOLE	78	ST-MARTIN-EN-HAUT	69	TAUTAVEL°	66
ST-CYR-SUR-MER	83	ST-MARTIN-LES-BESACES°	14	TAVERNY	95
ST-DENIS	93	ST-MATHIEU-DE-TREVIERS°	34	TEIL-SUR-ARDECHE (LE)	07
ST-DIE	88	ST-MAUR-DES-FOSSES	94	TEMPLEUVE	59
ST-DIZIER	52	ST-MAX	54	TENCE	43
ST-DONAT	26	ST-MAXIMIN°	83	TERGNIER	02
ST-EGREVE	38	ST-MEDARD-EN-JALLES	33	TERRASSON	24
ST-ETIENNE-DE-MONTLUC	44	ST-MEEN-LE-GRAND	35	TEYRAN°	34
ST-ETIENNE Vallée Française°	48	ST-MICHEL-CHEF-CHEF	44	THANN	68
ST-FLORENT-LE-VIEIL	49	ST-MICHEL-DE-MAURIENNE	73	THEIL-SUR-HUISNE (LE)	61
ST-FLORENT-SUR-CHER	18	ST-MICHEL-SUR-ORGE	91	THIERS	63
ST-FLOUR	15	ST-NAZAIRE	44	THIL°	31
ST-FREZAL-DE-VENTALON°	48	ST-OMER	62	THILLOT (LE)	88
ST-GALMIER	42	ST-OUEN	80	THONVILLE	57
ST-GAUDENS	31	ST-OUEN-SUR-SEINE	93	THIVIERS	24
ST-GENEST-MALIFAUZ	42	ST-PALAIS	64	THONON-LES-BAINS	74
ST-GENIES-BELLEVUE	31	ST-PALAIS-SUR-MER	17	THORENS-GLIERES	74
ST-GENIS-LAVAL	69	ST-PAUL-DE-FENOUILLET	66	THORONET (LE)°	83
ST-GENIX-SUR-GUIERS	73	ST-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX	26	THOUARS	79
ST-GEORGES-DE-DIDONNE	17	ST-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU	44	THUMERIES	59
ST-GEORGES-DE-REINTEBAULT	35	ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE°	38	THURY-HARCOURT	14

VILLE	Dpt	VILLE	Dpt
TINCHEBRAY	61	VERTOU	44
TINCHEBRAY°	61	VERVINS	02
TONNAY-BOUTTONNE	17	VESDUN°	18
TONNEINS	47	VESINET (LE)	78
TOUL	54	VESOUL	70
TOULOUSE	31	VEYNES	05
TOUR-DE-SALVAGNY (LA)°	69	VIC-EN-BIGORRE	65
TOURCOING	59	VIC-FEZENSAC	32
TOUR-DU-PIN (LA)	38	VIERZON	18
TOURNON-ST-MARTIN	36	VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS	40
TOURNON-SUR-RHÔNE	07	VIGAN (LE)	30
TOURNUS	71	VIGNOUX-SOUS-LES-AIX°	18
TOURS	37	VILLARD	74
TOURTOUR°	83	VILLARD-BONNOT	38
TOURVES°	83	VILLARS-LES-DOBES	01
TRANCHE-SUR-MER (LA)	85	VILLÉ	67
TRAPPES	78	VILLEDIEU-LES-POELES	50
TREMBLAY-EN-FRANCE	93	VILLEFONTAINE	38
TREPORT (LE)	76	VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	31
TRESSERRE°	66	VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	12
TREVIERES°	14	VILLEJUIF	94
TULETTE°	26	VILLE-LE-GRAND (Plein air)°	74
TULLE	19	VILLELONGUE°	66
TULLINS	38	VILLENEUVE-D'ASCQ	59
TURBALLE (LA)	44	VILLENEUVE-TOLOSANE°	31
UGINE	73	VILLERS-COTTERETS	02
ULIS (LES)	91	VILLERS-SUR-MER	14
UNIEUX	42	VILLEURBANNE	69
UNION	31	VILLIE-MORGON°	69
URRUGNE	64	VILLIERS-SUR-MARNE	94
USSEL	19	VINCENNES	94
USSON-EN-FOREZ	42	VINGRAU°	66
UZERCHE	19	VIOLAY	42
UZES	30	VIRE	14
VAGNEY	88	VIRY-CHATILLON	91
VAISON-LA-ROMAINE	84	VITRE	35
VAL-DE-REUIL	27	VITROLLES	13
VALBERG	06	VITRY-LE-FRANÇOIS	51
VALBONNE	06	VITRY-SUR-SEINE	94
VALDAHON	25	VITTEL	88
VALENCE-D'AGEN	82	VIUZ-EN-SALLAZ°	74
VALENCIN°	38	VIUZ-LA-CHIESAZ°	74
VALERY°	74	VIZILLE	38
VALETTE-DU-VAR (LA)	83	VOREPPE	38
VALLET	44	VOUZIERS	08
VALLOIRE (TOURNEE)	73	VULBENS°	74
VALOGNES	50	WINGEN-SUR-MODER	67
VALS-LES-BAINS	07	WITTENHEIM	68
VANNES	56	YDES	15
VANS (LES)	07	YENNES°	74
VANVES	92	YSSINGEAUX	43
VARENNES-SUR-SEINE	77	YVETOT	76
VASSIEUX°	26		
VAUGNERAY	69		
VAULX-EN-VELIN	69		
VAULX°	74		
VAUREAL	95		
VAUX-LE-PENIL	77		
VAYRAC	46		
VENCE	06		
VENDOME	41		
VENISSIEUX	69		
VERDIERE (LA)°	83		
VERDUN	55		
VERDUN-SUR-GARONNE	82		
VERFEIL°	31		
VERGEZE°	30		
VERNEUIL-SUR-AVRE	27		
VERNEUIL-SUR-SEINE	78		
VERNOUX-EN-VIVARAIS	07		
VERRIERES-LE-BUISSON	91		
VERSAILLES	78		

Nombre de localités : 1.411 Localités, dont 249 points de circuits itinérants.

MODES D'INTERVENTION DE L'ADRC POUR L'ACCES AUX FILMS

(C.A. ADRC du 9.11.2000, du 10.02.2005 et du 3.03.2009)

PREAMBULE :

Par ses divers modes et procédures d'intervention, l'une des missions premières de l'ADRC consiste, sur l'ensemble du territoire et dans un objectif d'aménagement culturel, au profit d'une pluralité de salles, de films et de publics, à favoriser l'accès aux films des salles situées dans des zones ou des localités insuffisamment prises en compte par les diffuseurs, et/ou soumises à la forte concurrence des équipements d'exploitation multisalles concentrés de type "multiplexe".

L'actualisation de ses modes d'intervention pour l'accès aux films répond, pour une part, à la nécessité d'assurer la cohérence d'action de l'ADRC dans tous les secteurs où elle est appelée à intervenir. D'autre part, elle doit lui permettre de compenser les nouveaux effets perturbateurs du "marché" quant à la meilleure diffusion et exploitation des films sur le territoire, et de veiller au meilleur accès des salles à la plus grande diversité des œuvres.

Les interventions de l'ADRC en tirage de copies sont complémentaires des diffusions mises en place par les distributeurs. Elles permettent de répondre à des besoins et des demandes de salles que les seules possibilités des distributeurs ne peuvent résoudre au moment de la sortie des films, ou dans un délai répondant aux besoins des salles.

L'ADRC ne se substitue pas aux responsabilités et aux fonctions du distributeur, et ne peut devenir, pour certaines salles, le seul interlocuteur sur un film, en lieu et place du distributeur.

Pour déterminer son intervention, l'ADRC, et ses divers Comités Techniques Professionnels, doivent apprécier, avec toute la précision nécessaire, les stratégies de diffusion des films faisant l'objet de demandes de l'exploitation.

Cette intervention ne peut s'opérer qu'en fonction de la cohérence et de la couverture territoriale des plans de diffusion nationaux des films qui doivent être communiqués à l'ADRC dans un délai permettant leur analyse.

Seront ainsi envisagés, entre autres, la répartition de la diffusion entre les salles des villes-clés et celles des villes petites et moyennes, et l'accessibilité aux copies pour les salles sans lien structurel, direct ou indirect, avec le diffuseur du film, notamment l'accessibilité de la version originale.

Des stratégies de diffuseur contraires à ces conditions de répartition et d'accessibilité des films ne pourraient donner lieu à une intervention complémentaire de l'ADRC.

En effet, quelle que soit la procédure ADRC par laquelle ces copies sont mises en place, les copies ADRC ne peuvent suffire à rétablir une cohérence de diffusion nécessaire sur les films, et à assurer une pleine accessibilité du film pour les salles.

Par ailleurs, l'ADRC ne doit pas contribuer à instituer une diffusion à deux vitesses : d'un côté le distributeur qui, en fonction de ses relations et impératifs commerciaux, ne se préoccuperait plus que des salles structurellement dominantes, apparaissant comme incontournables (par exemple celles des circuits d'exploitation nationaux), et de l'autre l'ADRC qui, en fonction de ses préoccupations d'aménagement culturel et de pluralisme de la diffusion et de l'exploitation des films, tendrait à devenir l'interlocuteur privilégié des autres salles.

La responsabilité et l'action du distributeur en faveur d'un réseau de salles diversifié, à l'échelle de l'ensemble du territoire, apparaît bien comme une nécessité pour le maintien et le développement de la diversité de diffusion des films.

I - DISPOSITIFS ET PROCEDURES D'INTERVENTION DE L'ADRC

L'ADRC intervient pour le meilleur accès aux films, par le tirage de copies supplémentaires, selon **3 dispositifs**.

Les villes "petites" et "moyennes" sont ainsi qualifiées par l'ADRC sur la base des entrées annuelles réalisées (données CNC).

Pour certains films que leurs plans de diffusion rendent moins accessibles, par exemple sur le secteur Art et Essai, des salles implantées dans des villes plus importantes pourront, par dérogation, si elles en font la demande, et avec l'accord nécessaire du distributeur, bénéficier du dispositif de circulation de copies "Petites Villes".

Pour tous les dispositifs, la condition préalable établit que l'exploitant bénéficiaire doit être en règle au regard des textes et obligations régissant son activité.

1/ Dispositif pour les salles des "Petites Villes" : Circulation de la copie sur la base 1 salle = 1 semaine

Définition des "Petites Villes ADRC" : Villes réalisant moins de 35 000 entrées annuelles.

Dérogations : les salles des villes réalisant dans l'année de 35 000 à 50 000 entrées peuvent accéder à ce dispositif, à leur demande, pour faciliter leur accès à certains films de diffusion plus réduite. Sur le secteur de l'Art et Essai, des salles de villes plus importantes peuvent accéder à ce dispositif. Ces dérogations doivent obtenir l'accord des distributeurs concernés et seront envisagées cas par cas par l'ADRC en fonction des conditions de diffusion du film et de l'état des demandes.

Mode d'intervention : Les demandes des salles sont produites directement auprès des correspondants régionaux de l'ADRC qui organisent et gèrent les circulations de copies en accord avec les distributeurs. Une copie peut être tirée quand une circulation est établie pour au moins 7 salles, soit 7 semaines d'exploitation, et dans la mesure où les demandes sont confirmées et fiables, non soumises au risque d'annulation.

Le tirage sera donc confirmé au vu du maintien des demandes au moment où les premiers résultats du film seront connus.

Fonctionnement :

Le non-respect par un exploitant des modes de fonctionnement suivants peut l'exclure des circulations ADRC.

> Programmation : 1 semaine d'exploitation par salle, avec un minimum de 5 séances dans la semaine. Cette exigence est prise en compte par l'ADRC en fonction des conditions habituelles d'exploitation de la salle concernée, du film considéré, et du contexte d'exploitation.

Par ailleurs, si la meilleure exploitation du film le nécessite, une reprise d'une copie ADRC du même film peut être programmée ultérieurement dans la mesure où cela n'entrave pas l'accès au film pour d'autres salles.

> Conditions économiques :

- partage des recettes à 50 % sans minimum garanti, y compris pour une reprise éventuelle.
- l'exploitant transmet directement sa copie à l'exploitant qui le suit dans la circulation que lui a transmise l'ADRC, selon les conditions indiquées par l'ADRC.

En cas de reprise de programmation d'une copie ADRC demandée par des exploitants après le retour au stock distributeur de la copie considérée, après l'achèvement de la circulation initiale ADRC, les conditions économiques ADRC pour les nouvelles programmations ne s'appliqueront que dans le cas d'une nouvelle circulation de la copie de salle à salle sur au moins 4 semaines, avec au moins 3 séances par semaine.

> Transports : - l'exploitant assume dans les meilleures conditions le transport de la copie vers la salle qui suit dans la circulation établie par l'ADRC, selon les conditions indiquées par l'ADRC, et en respectant les contraintes horaires de programmation de la salle destinataire.

- le premier et le dernier transport dans la circulation établie par l'ADRC – soit le départ de la copie du stock du distributeur et son retour à ce stock – sont assumés par le distributeur du film.

> Résultats d'exploitation : chaque salle doit impérativement communiquer au plus tôt les résultats du film à l'ADRC qui doit évaluer en permanence le fonctionnement des dispositifs dont elle a la charge.

2/ Dispositif pour les salles des “ Villes Moyennes ”

Définition des “ Villes Moyennes ADRC ” : Villes réalisant de 35 000 à 215 000 entrées annuelles.

Dérogations : Selon les indications du dispositif Petites Villes, et afin d'améliorer leur accès à une diversité de films, notamment dans le secteur de l'Art et Essai, des salles de ces villes peuvent être intégrées, à leur demande, et en accord avec les distributeurs concernés, à des circulations Petites Villes.

Mode d'intervention : Les demandes des salles de villes moyennes doivent être prises en compte par le distributeur. Pour les demandes qu'il estime ne pas pouvoir satisfaire dans un délai satisfaisant pour les salles, le distributeur les organise en un plan de diffusion complémentaire proposé alors à l'ADRC, après lui avoir communiqué le plan de diffusion national complet du film.

Une copie peut être demandée dès lors qu'elle sera programmée pour au moins 8 semaines, chaque salle pouvant programmer la copie plusieurs semaines consécutives sans pouvoir excéder 5 semaines.

Le distributeur doit, par ailleurs, mettre en place lui-même au moins 80 copies au moment de l'intervention de l'ADRC.

Un Comité Technique Professionnel (C.T.P. , voir page 3 : point 4), administré et arbitré par l'ADRC, analyse la demande et détermine le nombre de copies pouvant être octroyé en fonction des demandes réelles des salles, des résultats commerciaux du film, et de la stratégie et pratique de diffusion du distributeur.

Cette intervention se confirme donc après la sortie du film faisant l'objet de la demande. Par ailleurs, des demandes complémentaires pourront être produites et étudiées ultérieurement en fonction des résultats et de la diffusion réelle du film.

Le non-respect par un distributeur des modes de fonctionnement ci-après peut l'exclure du bénéfice d'une telle intervention.

> Plafond d'intervention de l'ADRC : 40 % maximum du tirage distributeur, 100 copies maximum sous condition que le film réalise 20 % au moins de part du marché hebdomadaire Paris-Périphérie (Ciné-Chiffres).

> Programmation : - les copies VM ADRC sont mises en place pour 8 semaines d'exploitation ; si l'ensemble des demandes villes moyennes ont été satisfaites, les copies peuvent alimenter des petites villes en fin de circulation.

- une copie VM ADRC doit changer de ville dès lors que son résultat hebdomadaire est inférieur de 50 % à celui de la semaine précédente.

- une copie VM ADRC ne peut rester plus de 5 semaines dans la même ville.

> Conditions économiques : - location à 50 % sans minimum garanti

- **les copies VM ADRC sont remboursables** dès lors que les recettes distributeur générées par ces copies dépassent un seuil relatif au coût de tirage effectif des copies, seuil défini ci-après.

> Information : - le distributeur informe immédiatement l'ADRC :

* dès le lundi, du plan de diffusion définitif du démarrage du film attribuant les copies confirmées par l'ADRC

* des résultats obtenus par les copies à compter de leur mise en place

* du plan de diffusion définitif des copies dès la fin de leur exploitation

- le distributeur informe chaque exploitant de l'origine ADRC du financement de la copie VM ADRC

Remboursement des copies : une copie VM ADRC est remboursable à l'ADRC aux conditions suivantes :

Une copie VM ADRC doit être remboursée par le distributeur à l'ADRC dès lors que les recettes distributeur générées par la circulation de cette copie sur 8 semaines sont égales ou supérieures au seuil défini par le coût effectif de la copie ADRC considérée multiplié, selon les cas, par un des coefficients suivants :

- . si le distributeur a obtenu moins de 10 copies VM ADRC : **coefficient = 5**
- . de 10 à 20 copies VM ADRC : **coeff. = 3**
- . plus de 20 copies VM ADRC : **coeff. = 2**

Ce coefficient est ramené à 6 pour les films sortant pour l'été, soit du 15 juin au 15 août.

D'autre part, lorsque le plan de diffusion définitif des copies obtenues fait apparaître un arrêt de l'exploitation des copies avant les 8 semaines minimum exigées, le distributeur devra rembourser une copie pour chaque cumul de 8 semaines de non-circulation constaté. Toutefois, la 7^{ème} et la 8^{ème} semaine ne seront comptabilisées que comme une seule semaine.

3/ Dispositif " Art et Essai " : Salles et films du secteur Art et Essai

Salles et villes destinataires : Les exploitants bénéficiaires sont ceux des salles Art et Essai indépendantes des régions et de la périphérie parisienne. La détermination des villes et salles destinataires des copies AE ADRC ayant demandé un film s'effectue en cohérence avec le plan de diffusion distributeur.

Mode d'intervention et fonctionnement : Ils sont identiques à ceux du dispositif Villes Moyennes, avec un Comité Technique Professionnel spécifique au dispositif Art et Essai.

Les copies AE ADRC attribuées sont donc remboursables dans les mêmes conditions que pour les Villes Moyennes.

4/ Les C.T.P. Villes Moyennes et Art et Essai

Rôle : Evaluer et analyser les demandes présentées à l'ADRC par les distributeurs, en fonction des critères d'évaluation et d'intervention de l'ADRC, afin d'émettre un avis sur l'opportunité et la nature de son intervention. L'ADRC établit la synthèse de ces avis et met en place cette intervention en relation avec le distributeur.

Les avis des membres du CTP donnés à l'ADRC sont confidentiels et ne peuvent être communiqués que sous forme de la synthèse de l'avis du CTP, ceci garantissant l'indépendance de jugement et d'expression de ses membres.

Les CTP se réunissent tous les trimestres à l'ADRC pour établir un bilan des interventions et débattre de leurs évolutions.

Composition : Les membres sont désignés par l'ADRC pour un an renouvelable, avec l'accord du CNC

. **Villes Moyennes : 12 membres**

représentants de la production : **3** ; représentants de l'exploitation : **5** ; représentants de la distribution : **4**

. **Art et Essai : 11 membres**

représentants de la production : **2** ; représentants de l'exploitation : **6** ; représentants de la distribution : **3**

5/ Confirmation anticipée des tirages

Des demandes de programmation certaines, reposant sur une démarche spécifique d'exploitation liée au film faisant l'objet de ces demandes (par exemple sur le secteur jeune public, ou l'Art et Essai, ou s'appuyant sur une opération d'animation, etc.), pourront être confirmées en amont de la sortie nationale du film considéré, dans la mesure où une circulation de copie pourra être établie et répondra aux principes de circulation de l'ADRC. Cette copie pourra éventuellement circuler dès la sortie nationale.

Ces dérogations, qui devront obtenir l'accord du distributeur, ne sont envisageables que dans la mesure où elles permettent une meilleure exploitation du film considéré s'appuyant sur un travail préalable effectif des exploitants concernés.

II - CRITERES D'EVALUATION ET D'INTERVENTION DE L'ADRC

Les interventions de l'ADRC ne peuvent s'exercer que dans le cadre d'une diffusion cohérente des films à l'échelle de l'ensemble du territoire, compte tenu de la pluralité des salles, des films et des publics.

L'ADRC doit veiller, avec les membres de ses Comités Techniques Professionnels, aux meilleures conditions de diffusion et d'accessibilité des films, y compris dans leurs versions originales, pour les salles et les publics.

Les critères suivants devront donc être pris en considération pour déterminer la possibilité et l'opportunité des interventions de l'ADRC.

1/ Couverture territoriale de la diffusion du film

Doivent être évaluées la concentration des copies au niveau des villes-clés, et la répartition des copies entre les villes-clés et les villes moyennes et petites, ainsi que les villes périphériques aux plus grandes unités urbaines.

2/ Accessibilité du film, y compris de la version originale

Doit être évalué l'accès au film pour les salles structurellement indépendantes du diffuseur du film et qui en ont demandé la programmation, notamment dans sa version originale.

3/ Conditions d'accès au film pour les salles et villes situées dans les zones dites "sensibles"

Les zones qualifiées par l'ADRC de "sensibles" sont celles situées dans les zones d'influence directe ou indirecte des équipements concentrés d'exploitation de type multiplexe.

L'ADRC établit pour chaque région la carte des zones "sensibles" et la liste des villes soumises à cette forte concurrence. Elle agit prioritairement pour le meilleur accès aux films des villes et des salles concernées, selon ses divers dispositifs, et en faveur d'actions d'accompagnement sur ces films. L'analyse des plans de diffusion distributeur, et la détermination des interventions ADRC, seront tout d'abord opérées sur cette base.

Des programmations en sortie nationale pourront, dans ces conditions, être envisagées par l'ADRC, si elles répondent aux principes exposés au point 5 (p. 3) "Confirmation anticipée des tirages".

III – CONVENTIONNEMENT ADRC – EXPLOITANT – DISTRIBUTEUR

Tout destinataire d'une copie ADRC doit être informé du statut ADRC de cette copie (selon les procédures, par le distributeur ou le programmateur de la salle) afin qu'il ait la pleine connaissance des obligations et modes de gestion qui s'y attachent.

Le rappel des engagements réciproques figure dans les courriers de confirmation établis par l'ADRC pour chaque intervention.

L'ADRC veille, selon ses divers modes d'intervention, à la meilleure gestion des circulations qu'elle contrôle, à la meilleure information des partenaires, et au respect des engagements de chacun.

L'EXPLOITANT s'engage à

- produire sa demande de programmation de manière certaine, sans risque d'annulation, et à respecter ses obligations commerciales envers le distributeur concerné ;
- programmer au mieux le film en rapport aux conditions habituelles d'exploitation de sa salle et du film concerné ;
- veiller au meilleur état physique de la copie ADRC, à ne pas perturber le bon déroulement de la circulation de copie dont il fait partie, et à assurer notamment son meilleur transport vers la salle qui suit en tenant compte des impératifs de programmation de cette dernière (il en est de même pour les films annonces fournis par le distributeur).

Le DISTRIBUTEUR s'engage à

- respecter les conditions de fonctionnement des interventions ADRC, notamment sur les conditions économiques et sur la programmation ;
- communiquer à l'ADRC, au plus tôt en amont de la sortie du film, les conditions de diffusion du film, notamment par le plan de diffusion national complet et précis indiquant les salles destinataires des copies, avec l'indication des versions des copies (VO et VF) ;
- mettre à la disposition des salles destinataires des copies ADRC tout le matériel d'information, notamment pour la presse, et le matériel d'exploitation du film, notamment les films annonces, ceci pour permettre le meilleur travail d'exploitation du film.

IV – EXPORTATION

Conformément au dispositif d'attribution gratuite de copies aux distributeurs de films français à l'étranger, l'ADRC et le CNC demanderont la mise à disposition d'une partie de ces copies dès la fin de leur exploitation.
